



**Organe d'examen des politiques commerciales
1^{er} et 3 mars 2023**

EXAMEN DES POLITIQUES COMMERCIALES

JAPON

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

Présidente: S.E. Mme Athaliah Lesiba Molokomme (Botswana)

TABLE DES MATIÈRES

1 REMARQUES INTRODUCTIVES DE LA PRÉSIDENTE.....	2
2 DÉCLARATION LIMINAIRE DU REPRÉSENTANT DU JAPON	4
3 DÉCLARATION DU PRÉSENTATEUR.....	8
4 DÉCLARATIONS DES MEMBRES	13
5 RÉPONSES DU REPRÉSENTANT DU JAPON ET OBSERVATIONS ADDITIONNELLES	78
6 REMARQUES FINALES DE LA PRÉSIDENTE.....	88

Note: Les questions écrites communiquées à l'avance par les Membres de l'OMC, leurs questions additionnelles, et les réponses du Japon figurent dans le document WT/TPR/M/438/Add.1 et seront disponibles en ligne à l'adresse suivante: http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp_rep_f.html.

1 REMARQUES INTRODUCTIVES DE LA PRÉSIDENTE

1.1. Le quinzième examen de la politique commerciale du Japon s'est tenu les 1^{er} et 3 mars 2023. En raison de l'absence du Président de l'Organe d'examen des politiques commerciales, S.E. M. Ángel Villalobos Rodríguez (Mexique), la Présidente de l'Organe de règlement des différends, S.E. Mme Athaliah Lesiba Molokomme (Botswana), a présidé la réunion conformément au Règlement intérieur de l'Organe d'examen. Elle a souhaité la bienvenue à la délégation japonaise, conduite par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint, Bureau des affaires économiques, Ambassadeur chargé de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, à S.E. M. Kazuyuki Yamazaki, Représentant permanent du Japon auprès de l'OMC, au reste de la délégation et au présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado (Union européenne).

1.2. La Présidente s'est dite satisfaite que la réunion ait bénéficié de la connexion en ligne Interprefy, ce qui avait permis d'élargir la participation à d'autres Membres que ceux qui avaient pu y assister physiquement.

1.3. La Présidente a rappelé l'objet des examens de politique commerciale et les principaux éléments des procédures qui seraient suivies pour la réunion. Le rapport du Japon avait été publié sous la cote WT/TPR/G/438, et celui du Secrétariat de l'OMC sous la cote WT/TPR/S/438.

1.4. Les questions posées par les délégations ci-après avaient été communiquées par écrit avant la date limite: Singapour; Chine; Philippines; Thaïlande; Israël; Royaume-Uni; Australie; Chili; Islande; Suisse; Argentine; Taipei chinois; Union européenne; États-Unis; Costa Rica; Royaume d'Arabie saoudite; Brésil; Türkiye; Norvège; République dominicaine; Colombie; Canada; Ukraine; Nouvelle-Zélande; Hong Kong, Chine; Brunei Darussalam; Inde; et Fédération de Russie. Les délégations ci-après avaient soumis des questions écrites après la date limite: République de Corée, Kazakhstan, République de Moldova, Malaisie, Équateur et Indonésie.

1.5. La Présidente a tout d'abord rappelé certains éléments du précédent examen du Brésil ainsi que les faits nouveaux intervenus depuis lors et dégagé certains points essentiels soulevés par les Membres dans leurs questions écrites communiquées à l'avance pour l'examen en cours.

1.6. Lors de la précédente réunion d'examen, tenue les 6 et 8 juillet 2020, les Membres avaient félicité le Japon pour le rôle essentiel qu'il jouait dans le système commercial mondial, son intégration dans l'économie et les chaînes de valeur mondiales, les résultats de sa politique macroéconomique, ses politiques visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes et sa réponse à la pandémie de COVID-19. Pour le présent examen, les Membres ont demandé, par le biais de leurs questions écrites communiquées à l'avance, des informations sur des aspects intéressant la viabilité budgétaire, l'incidence de la récente dépréciation du yen, les mesures visant à freiner la diminution de la population active et le vieillissement démographique ainsi que les projets destinés à accroître le rôle des femmes dans l'économie.

1.7. Lors du précédent examen, les Membres avaient félicité le Japon pour son soutien de longue date et sa participation active au système commercial multilatéral. Ils avaient fait état des Initiatives relatives aux Déclarations conjointes sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement pour le développement, de la Déclaration conjointe sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes et de la Déclaration sur les MPME ainsi que de la contribution du Japon à l'avancement de la réforme de l'OMC et de sa participation aux négociations sur les subventions à la pêche et la réglementation intérieure des services. Ils avaient également souligné les bons résultats obtenus par le Japon en ce qui concernait les obligations de notification à l'OMC dans presque tous les domaines. Ils avaient fait référence en outre à l'importance accrue accordée par le Japon aux initiatives en matière d'accords commerciaux régionaux (ACR). À l'occasion du présent examen, plusieurs Membres ont demandé plus de précisions sur: le rôle du Cadre économique indopacifique pour la prospérité (IPEF) et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), l'utilisation du Système généralisé de préférences (SGP) et les conditions d'admissibilité à celui-ci, un accord bilatéral avec les États-Unis et les projets du Japon concernant de futurs ACR.

1.8. S'agissant de la politique commerciale, les Membres, tout en saluant le degré élevé de prévisibilité du régime douanier japonais, avaient encouragé lors du précédent examen une réduction de sa complexité et des crêtes tarifaires. Si le Japon avait été félicité pour les efforts

déployés en matière de facilitation des échanges, il avait été encouragé à rendre la manutention des marchandises au niveau des frontières plus efficace et à faire en sorte que les réglementations techniques ne constituent pas une entrave au commerce. Pour le présent examen, dans les questions écrites communiquées à l'avance, certains Membres ont exprimé le souhait d'en savoir plus, entre autres, sur: les projets de simplification du tarif douanier; la communication des équivalents *ad valorem* manquants; les réglementations relatives aux courtiers en douane; les réglementations relatives au contrôle des exportations; les restrictions à l'exportation de produits liés aux semi-conducteurs; les mesures de soutien à l'exportation; les mesures SPS s'écartant des normes internationales; les procédures de passation des marchés publics; et nombre d'aspects intéressant les droits de propriété intellectuelle.

1.9. Pour ce qui était des politiques commerciales sectorielles, les Membres ont souhaité obtenir davantage de précisions sur: le soutien interne à l'agriculture en général; les conditions et critères applicables aux paiements directs; les méthodes d'attribution et les taux d'utilisation des contingents tarifaires; les objectifs d'autosuffisance agricole; les plans et incitations visant à promouvoir les énergies renouvelables et à décarboner l'économie; le soutien aux "produits et matériaux essentiels", en particulier pour les producteurs de puces et de semi-conducteurs; la participation étrangère dans les services financiers; le rôle de l'Agence du numérique; et les règles relatives au stockage et au transfert de données.

1.10. Au total, le Japon a reçu 787 questions écrites communiquées à l'avance par 34 délégations pour le présent examen, dont 700 avaient été soumises dans les délais impartis, couvrant un large éventail de sujets. Avant la réunion, le Japon avait déjà apporté des réponses écrites aux questions soumises dans les délais prescrits.

1.11. Cette réunion offrait une bonne occasion pour les Membres d'examiner plus en détail les questions qui les intéressaient et qui revêtaient de l'importance pour l'ensemble du système commercial multilatéral. Le Japon pouvait également saisir cette occasion pour informer les Membres de l'impact de la COVID-19 sur son économie. La Présidente s'est réjouie de la perspective d'échanges fructueux.

1.12. La Présidente a conclu ses remarques introductives en souhaitant au Japon un quinzième examen de politique commerciale très réussi.

2 DÉCLARATION LIMINAIRE DU REPRÉSENTANT DU JAPON (S.E. M. AKIHIRO OKOCHI)

2.1. Pour commencer, le Japon souhaitait faire part de ses sincères condoléances à tous ceux qui avaient perdu des membres de leur famille et des amis dans le tremblement de terre dévastateur survenu en Turquie et en Syrie ainsi que lors du cyclone qui avait frappé la Nouvelle-Zélande.

2.2. Je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour représenter le Japon et voudrais exprimer notre sincère gratitude à la Présidente, l'Ambassadrice Athaliah Lesiba Molokomme du Botswana. Le Japon remercie également chaleureusement l'Ambassadeur João Aguiar Machado, de l'Union européenne, que nous avons l'honneur d'accueillir en tant que présentateur. Nous tenons également à saluer le Secrétaire de l'OMC, en particulier M. Willy Alfaro, Directeur de la Division de l'examen des politiques commerciales, et son équipe pour le dévouement dont ils ont fait preuve et pour le travail accompli ces derniers mois. Nous remercions également tous les Ambassadeurs et délégués participant à la présente réunion.

2.3. Pour le présent examen, le Japon a reçu plus de 600 questions de la part de plus de 30 Membres et se félicite d'avoir pu répondre à la quasi-totalité d'entre elles, y compris celles soumises après la date limite.

2.4. Le mécanisme d'examen des politiques commerciales était très efficace pour assurer la transparence des politiques et pratiques commerciales des Membres de l'OMC et contribuait au maintien et au renforcement du système commercial multilatéral. Le Japon soutient résolument les activités de ce mécanisme et voudrait saisir la présente occasion pour réaffirmer l'importance de la transparence dans le renforcement des fonctions de l'OMC. Il se félicite vivement, en outre, du septième exercice d'évaluation lancé après la CM12.

2.5. Le Japon a fondé sa croissance économique sur sa participation aux échanges commerciaux internationaux et s'est toujours prononcé en faveur d'un commerce libre et équitable et du système commercial multilatéral. Sa position n'a pas changé, même dans le contexte actuel marqué par les tendances protectionnistes qui ont fait suite à la pandémie de COVID-19 et par un climat d'incertitude économique au niveau mondial. Je voudrais présenter quelques-unes des principales initiatives engagées par notre pays au cours de la période considérée.

2.6. Depuis l'examen précédent, l'environnement mondial a connu des changements spectaculaires, notamment la pandémie de COVID-19, l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et l'aggravation des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Au Japon, le taux de croissance potentielle est resté faible compte tenu de la baisse du taux de natalité, du vieillissement démographique et de la faible croissance de la productivité.

2.7. La pandémie de COVID-19 a montré qu'une chaîne d'approvisionnement qui était excessivement dépendante d'un pays ou d'une région spécifique ne pouvait garantir ni les soins de santé nécessaires à la population ni la stabilité de la production indispensable aux entreprises.

2.8. L'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie s'est traduite pour le peuple ukrainien par des morts et des destructions inimaginables. Ces actions brutales constituent une violation manifeste des principes fondamentaux du droit international, sur lesquels repose l'OMC, et représentent une grave menace pour la paix et la sécurité mondiales.

2.9. Face à ces difficultés, le Premier ministre Kishida a introduit en juin 2022 le "Grand plan d'ensemble et d'action pour une Nouvelle forme de capitalisme", qui est axé sur quatre domaines prioritaires: i) l'investissement et la distribution en faveur des populations; ii) l'investissement dans la science, la technologie et l'innovation; iii) l'investissement dans les jeunes entreprises; et iv) l'investissement dans la transformation verte (GX) et la transformation numérique (DX).

2.10. Les trois premiers domaines, à savoir l'accumulation de capital humain, y compris la facilitation de la mobilité de la main-d'œuvre grâce à l'amélioration des compétences, le développement de technologies de pointe et l'accompagnement des jeunes entreprises, revêtent une importance cruciale pour le Japon où des pénuries de main-d'œuvre sont à craindre. De plus, la transformation numérique et la transformation verte sont essentielles pour faciliter la transition vers une société post-COVID-19, ainsi qu'en tant que nouvelles sources de valeur ajoutée.

2.11. Par ailleurs, de nombreux Membres ont posé des questions écrites sur les mesures prises récemment par le Japon en matière de propriété intellectuelle. Le Japon est tout à fait conscient que la création, la protection et l'utilisation de la propriété intellectuelle sont indispensables à la croissance économique. Au cours de la période considérée, il a révisé la Loi fondamentale sur la science et la technologie et s'est fixé comme nouvel objectif de porter au cours de la prochaine décennie à environ 30 000 milliards de yen (environ 220 milliards de dollars) les investissements du secteur public dans la R&D et à 120 000 milliards de yen (environ 880 milliards de dollars) les investissements combinés du secteur public et du secteur privé dans ce domaine.

2.12. En ces temps de plus en plus difficiles, le champ de la sécurité nationale s'étend rapidement aux domaines de l'économie et de la technologie et le Japon se préoccupe de la sécurité nationale et économique, tout en donnant la priorité à une croissance durable et inclusive. La Loi de promotion de la sécurité économique adoptée en mai 2022 établit un cadre pour i) assurer la stabilité de l'approvisionnement en produits clés; ii) garantir la stabilité de la fourniture des services d'infrastructure essentiels; iii) soutenir le développement des technologies de pointe essentielles; iv) empêcher la divulgation des demandes de brevets. Ces mesures sont clairement conformes à l'Accord instituant l'OMC.

2.13. Le système commercial multilatéral, avec l'OMC en son centre, constitue la pierre angulaire du commerce mondial et reste un pilier de la politique commerciale du Japon, qui participe de manière proactive à chacune des trois fonctions de l'Organisation.

2.14. S'agissant de la fonction de négociation, le Japon, en tant que coorganisateur des négociations sur le commerce électronique, est un élément moteur de l'élaboration de règles de haut niveau, y compris le système de "libre circulation des données fondée sur la confiance (Data Free Flow with Trust – DFFT)". Ce système, préconisé par l'ancien Premier Ministre Abe lors du Forum de Davos de 2019, a été présenté comme fondamental pour l'utilisation des données, alors que le lancement de la "voie d'Osaka" a été annoncé lors du Sommet du G-20 à Osaka. L'importance de la numérisation de l'économie ayant été largement mise en évidence et même renforcée par les effets de la pandémie de COVID-19, nous accélérerons encore les négociations afin d'élargir le cercle de coopération entre les pays volontaires et d'aboutir à des résultats concrets.

2.15. Nous participons aussi de manière constructive aux négociations sur l'agriculture, y compris celles portant sur des questions non liées au commerce. En particulier, compte tenu de la situation actuelle, la sécurité alimentaire est l'un des sujets que nous devons traiter d'urgence. En outre, en tant que l'un des plus grands pays importateurs nets de denrées alimentaires dans le monde qui dépend des importations pour plus de 60% de ses besoins alimentaires, le Japon place la sécurité alimentaire au premier rang de ses préoccupations et de celles de ses citoyens dans l'ensemble du pays. Il est donc prêt à participer aux discussions, y compris techniques, afin de trouver des solutions pragmatiques.

2.16. Nous avons également participé activement aux négociations sur les subventions à la pêche. Actuellement, nous mettons en œuvre le processus interne de ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche adopté à la CM12 et avons récemment versé une contribution d'environ 760 000 francs suisses au fonds nouvellement créé sur la base de cet accord, le Japon ayant été le premier Membre à le faire.

2.17. S'agissant du règlement des différends, le Japon continue de s'employer, en tant que priorité absolue, à promouvoir une réforme qui apporterait une solution durable aux problèmes structurels et fonctionnels du système de règlement des différends de l'OMC. À cet égard, nous participerons activement aux discussions informelles actuellement menées par les Membres, de façon à être en mesure de réaliser la réforme du règlement des différends d'ici à 2024, comme convenu lors de la CM12.

2.18. Nous allons maintenant présenter nos actions en matière d'accords régionaux relatifs au commerce et aux investissements. Dans le cadre des efforts visant à construire un ordre économique libre et équitable fondé sur des règles, le Japon est favorable à des accords de partenariat économique tels que l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste. Cet Accord est d'une grande importance dans la mesure où il prône des règles équilibrées et de haut niveau pour une nouvelle ère de commerce dans le monde entier et est appelé à jouer un rôle très important dans le futur ordre économique de la région indopacifique et au-delà. Depuis le dernier examen,

L'Accord de partenariat économique entre le Royaume-Uni et le Japon et le Partenariat économique régional global sont entrés en vigueur et les Accords de libre-échange/Accords de partenariat économique du Japon couvrent désormais environ 80% du total de son commerce.

2.19. Dans ce contexte, les droits de douane du Japon sont parmi les plus bas du monde, la moyenne simple des taux de droit pour tous les articles étant de 4,6%, et la moyenne simple des taux de droits appliqués de 6,3%. Au cours de l'exercice budgétaire 2022, environ 40% de tous les articles, à l'exclusion de ceux relevant de systèmes de droits préférentiels, étaient exemptés de droits de douane. En outre, en juin 2020, le Japon a formulé un plan d'action visant à promouvoir l'informatisation des procédures douanières et l'automatisation des inspections douanières en intégrant activement l'IA et d'autres technologies de pointe, et toutes les mesures possibles sont prises pour améliorer les conditions d'une expansion de la logistique transfrontalière en développant davantage les accords de partenariat économique et d'autres mesures.

2.20. S'agissant des accords relatifs aux investissements, 55 accords ont été signés ou sont entrés en vigueur. Si l'on tient compte des accords en cours de négociation, 94 pays et régions et environ 93% du total des investissements directs à l'étranger du Japon seront couverts. En juin 2021, a été adoptée la "Stratégie de promotion des investissements étrangers directs au Japon", dont l'objectif est de porter l'encours de ces investissements à 80 000 milliards de yen, pour atteindre 12% du PIB d'ici à 2030. Attirer des ressources humaines hautement qualifiées, des technologies et des fonds abondants de l'étranger contribuera à renforcer le potentiel de croissance de l'économie japonaise dans son ensemble et à revitaliser les économies locales.

2.21. Pour ce qui est de la question du développement et de la coopération économique, le Japon est pleinement conscient de l'importance de l'Aide pour le commerce, qui soutient les actions engagées par les pays en développement dans divers domaines, en particulier pour renforcer les capacités et les infrastructures nécessaires à l'expansion du commerce. Il est l'un des principaux donateurs dans ce domaine. Pour promouvoir le commerce international, il a fourni une assistance par l'intermédiaire de l'OMC et du Centre du commerce international (ITC), y compris des ressources destinées à l'Aide pour le commerce d'un montant total d'environ 10 milliards de dollars en 2020.

2.22. Le Japon joue également un rôle de premier plan dans le développement de l'Afrique. À la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue en Tunisie en août de l'année dernière, il s'est employé, en tant que "partenaire de croissance de l'Afrique", à favoriser des initiatives axées sur "l'investissement dans les personnes" et "la qualité de la croissance" afin que le Continent africain puisse accéder à la résilience qu'il appelle lui-même de ses vœux. Parmi les mesures concrètes figure le lancement de l'"Initiative du Japon pour une croissance verte de l'Afrique", qui est dotée d'une contribution financière publique et privée de 4 milliards de dollars au total. Le Japon accueille favorablement un projet des milieux d'affaires japonais visant à créer un fonds d'investissement pour les jeunes entreprises de plus de 10 milliards de yen.

2.23. En outre, le Japon attache une grande importance à la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges dans les pays en développement et soutient fermement l'harmonisation internationale et la simplification des procédures douanières en coopération avec l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et d'autres organisations concernées. Plus récemment, par exemple, il a aidé le Laos à améliorer son système de dédouanement par la gestion des risques et le Cambodge à introduire un système d'opérateur économique agréé (OEA). L'OMD soutient également le développement des ressources humaines dans le domaine des douanes dans les pays insulaires du Pacifique et en Afrique, en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). En outre, le Japon contribue chaque année, sur une base volontaire, au Fonds de coopération douanière (FCD) établi au sein de l'OMD et a fourni une assistance technique à un large éventail de régions par l'intermédiaire de cette organisation.

2.24. Le Japon accorde des droits de douane préférentiels à 131 pays en développement dans le cadre du Système de préférences généralisées (SPG) et a prolongé la durée de validité de ces droits jusqu'en 2031. En ce qui concerne les importations en provenance des pays les moins avancés (PMA), le pourcentage de produits de ces pays pouvant bénéficier d'un traitement en franchise de droits et de contingents a été étendu à environ 98%, dépassant ainsi le niveau convenu dans la Déclaration ministérielle de Hong Kong.

2.25. S'agissant des accessions à l'OMC, le Japon accorde également de l'importance à l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral et participe activement au processus d'accession de PMA, comme le Timor-Leste. En tant que Président du Groupe de travail de l'accession, il a soutenu l'entrée du Soudan dans l'Organisation.

2.26. Douze années se sont écoulées depuis le grand tremblement de terre qui a frappé l'est du pays en mars 2011. De nombreux pays et régions ont levé à ce moment-là les restrictions sur les importations de produits alimentaires japonais introduites par certains Membres après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi. Nous voudrions exprimer notre gratitude à ces Membres pour avoir réagi de manière objective en se fondant sur une évaluation des éléments de preuve scientifiques. Le Japon espère sincèrement que les restrictions à l'importation restantes seront levées dès que possible.

2.27. Enfin, lorsqu'elle a été créée en 1995, l'OMC était promise à un brillant avenir et l'on attendait beaucoup d'elle. Aujourd'hui, cependant, 28 ans après, des défaillances qui étaient imprévisibles à l'époque sont devenues apparentes et des actions de remise en état sont nécessaires de toute urgence. Si certaines de ces réparations peuvent n'être que superficielles, d'autres pourraient exiger un remodelage en profondeur.

2.28. Le Japon réaffirme sa détermination à coopérer avec tous les Membres de l'OMC dans le cadre des efforts de réforme. Dans cette optique, il s'engage à œuvrer pour assurer la transparence et des conditions de concurrence équitables afin de favoriser un environnement commercial propice et de soutenir l'intégrité et la viabilité d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles.

3 DÉCLARATION DU PRÉSENTATEUR

3.1. Tout d'abord, je voudrais remercier la délégation japonaise de m'avoir donné l'occasion de participer à ce quinzième examen de la politique commerciale du Japon en tant que présentateur.

3.2. Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation japonaise, dirigée par M. Akihiro Okochi (Vice-Ministre adjoint et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères), ainsi qu'à mon collègue, l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, et à son équipe ici à Genève.

3.3. Je voudrais également remercier le Japon et le Secrétariat pour leurs rapports, qui permettent aux Membres de mieux comprendre les politiques commerciales et économiques du Japon et constituent la base de nos échanges d'aujourd'hui. Je voudrais rappeler que mes remarques sont faites à titre personnel.

3.4. Le Japon occupe une place très spéciale dans ma vie et dans mon cœur. Son peuple, sa société, ses traditions, sa culture et son sens de l'esthétique n'ont cessé de m'impressionner.

3.5. Lorsque j'étais en poste à Tokyo (1989-1994), le Japon sortait d'une décennie (les années 80) de forte croissance économique, de création de richesses et de progrès technologiques incroyables et était un concurrent redoutable. Il enregistrait d'énormes excédents commerciaux avec les États-Unis, l'Union européenne (et bien d'autres) et la concurrence sur le marché japonais représentait un sérieux défi pour les partenaires commerciaux européens, entre autres. Les relations étaient tendues. C'était l'époque des "initiatives sur les obstacles structurels", des "pourparlers-cadres", des "objectifs numériques" et de nombreuses autres mesures commerciales et économiques visant à rééquilibrer les relations commerciales avec le Japon.

3.6. Aujourd'hui, 33 ans plus tard, le Japon a connu des changements significatifs. Non seulement il a traversé plusieurs décennies de croissance économique atone, voire d'économie déflationniste, mais il est parvenu à développer des relations commerciales harmonieuses avec le reste du monde pour devenir un partenaire à part entière. À mon humble avis, le Japon est la preuve qu'un grand pays doté d'une économie puissante et compétitive, avec une histoire, une culture, des traditions et des modes d'organisation de la société très différents, peut développer des relations harmonieuses avec ses partenaires et s'intégrer dans le système commercial mondial sur la base d'un engagement solide en faveur des principes du marché et de valeurs partagées.

3.7. Pour en revenir au présent examen, je vais, en ma qualité de présentateur, organiser mes remarques et observations autour de trois grands thèmes.

3.8. Premièrement, j'examinerai les résultats obtenus par le Japon depuis le dernier examen de politique commerciale en 2020. Deuxièmement, j'essaierai de passer en revue les principaux changements intervenus dans ses politiques de commerce et d'investissement depuis cette période. Enfin, l'un des principaux intérêts de cet exercice de transparence étant le retour d'information des Membres, je m'emploierai à mettre en évidence les principaux problèmes et domaines d'intérêt du présent examen, sur la base des questions communiquées à l'avance par les Membres.

Résultats obtenus par le Japon depuis le dernier examen de la politique commerciale

3.9. Tout d'abord, le contexte économique général. Tout comme le dernier examen en juillet 2020, le présent examen intervient à un moment exceptionnellement difficile et compliqué pour l'économie mondiale, la coopération internationale et le système commercial multilatéral, ainsi que pour le Japon lui-même.

3.10. Depuis le précédent examen, la situation à laquelle fait face le Japon a profondément évolué sous l'effet de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et la croissance économique, de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie et des enjeux associés aux changements climatiques.

3.11. Sur le plan intérieur, le Japon reste confronté au déclin et au vieillissement de sa population, à la stagnation de sa croissance économique et à l'impact direct des changements climatiques sous la forme de catastrophes naturelles fréquentes et de plus en plus graves.

3.12. De janvier 2020 à octobre 2022, ses politiques macroéconomiques ont continué de s'articuler autour d'une stratégie à trois volets, à savoir une politique monétaire audacieuse fondée sur un assouplissement quantitatif et qualitatif, une politique budgétaire souple et des réformes structurelles. Cette stratégie économique, mise en place depuis 2013 et baptisée "Abenomics" en référence à feu le Premier Ministre Abe, visait à relancer l'investissement des entreprises et la consommation privée et, ainsi, à surmonter la déflation prolongée de l'économie japonaise. Toutefois, au vu de la stagnation persistante de l'économie au fil des ans, on peut se demander si cette stratégie a réellement porté ses fruits. J'aimerais connaître le point de vue de la délégation japonaise sur la question de savoir si l'Abenomics a donné les résultats escomptés.

3.13. Les taux de croissance économique ont été très modérés au cours de la période considérée, se ressentant sans surprise de l'incidence directe de la pandémie de COVID-19, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui ont suivi et du ralentissement économique mondial qui en est résulté.

3.14. Toutefois, avec l'atténuation des conséquences de la COVID-19, les activités sociales et économiques ont repris et les récentes améliorations des niveaux d'emploi et de revenu semblent indiquer que l'économie japonaise est revenue à la situation qui prévalait avant la pandémie.

3.15. Comme il était déjà souligné dans le précédent rapport et comme c'est encore le cas pour la présente période, le Japon a le ratio de la dette publique au PIB le plus élevé parmi les pays développés – environ 263%. Dans la plupart des autres pays, une telle situation serait très préoccupante. Pour le Japon, d'après ce que je comprends, la majeure partie de la dette publique est détenue par des nationaux, encore que, dans le contexte actuel de hausse des taux d'intérêt, la question de la viabilité budgétaire à moyen terme se pose. J'aimerais connaître le point de vue de la délégation japonaise à cet égard.

Principales modifications et évolutions des politiques économiques, commerciales et d'investissement du Japon

3.16. Je ne passerai pas en revue de façon exhaustive les nombreuses initiatives lancées par le gouvernement japonais ces deux dernières années et demie et me contenterai de mettre l'accent sur certains des initiatives et changements les plus notables qui sont intervenus au cours de la période considérée et qui correspondent aux tentatives faites pour relever les défis rencontrés actuellement.

3.17. On peut noter pour commencer l'importance accrue accordée par le gouvernement japonais aux questions de sécurité nationale et économique. Ce phénomène n'est pas propre au Japon, car de nombreux autres Membres envisagent des politiques similaires pour répondre à des préoccupations analogues. Le Japon a élaboré sa politique de sécurité économique comme moyen de faire face aux défis géopolitiques et géoéconomiques émergents, à sa propre compétitivité déclinante dans les technologies avancées et nouvelles, aux vulnérabilités des chaînes d'approvisionnement révélées par la pandémie de COVID-19 et aux menaces croissantes telles que les cyberattaques contre ses infrastructures essentielles. L'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie a relancé le débat sur la sécurité économique du Japon et la politique correspondante.

3.18. En mai 2022, le Japon a adopté la Loi sur la promotion de la sécurité économique, qui est une importante législation "parapluie" établissant un cadre d'action unique et une série de nouvelles mesures. Toujours en 2022, il a introduit une nouvelle Stratégie de sécurité nationale dans laquelle était énoncée une vision plus holistique et plus large qui intégrait le concept de "sécurité économique" dans celui de sécurité nationale.

3.19. Ces politiques sont actuellement mises en œuvre. La principale difficulté consiste maintenant à trouver un équilibre entre le renforcement de la sécurité économique et la préservation de la concurrence sur le marché, la garantie d'un traitement équitable et de conditions de concurrence égales et le respect des engagements internationaux. Il serait intéressant d'entendre le point de vue du gouvernement japonais à cet égard.

3.20. Un deuxième thème, qui constitue effectivement un enjeu important, concerne la démographie. Le vieillissement de la population japonaise, conjugué à la baisse du taux de natalité, est très problématique pour la gestion du marché du travail et pour la poursuite de la prospérité du

pays. Ces dernières années, les autorités ont entrepris diverses réformes pour accroître l'offre de main-d'œuvre, la productivité et les salaires. Ces réformes du marché du travail semblent avoir réussi à faire progresser l'emploi. De nouvelles mesures ont également été annoncées pour lutter contre ce que le gouvernement qualifie de "déclin alarmant" du taux de natalité. Ces mesures semblent toutefois s'attacher surtout à aider les parents qui ont déjà des enfants (allocations familiales, services de garde d'enfants) plutôt qu'à s'attaquer au problème sous-jacent de la réticence de plus en plus grande des jeunes à se marier et à fonder une famille. À défaut de pouvoir traiter ce problème, une autre option, utilisée par de nombreux pays, consiste à autoriser un plus grand nombre de travailleurs migrants. J'aimerais connaître le point de vue du gouvernement japonais à cet égard.

3.21. Un troisième thème a trait aux changements climatiques et à la durabilité environnementale, qui sont de plus en plus étroitement liés au commerce et à l'économie au niveau mondial. Le Japon ne fait pas exception à la règle. En 2020, il s'est fixé pour objectif de réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. En outre, en 2021, il a annoncé son nouvel objectif de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 46% en 2030 par rapport aux niveaux de 2013.

3.22. Le Japon a adopté plusieurs stratégies à cette fin, notamment une Stratégie d'innovation en matière d'environnement et une Stratégie de croissance verte, toutes deux en 2020. Ces stratégies visent à promouvoir les innovations et les financements verts, entre autres objectifs, afin de soutenir la transition vers une économie à émissions nettes nulles. Le Japon a également adopté en 2021 un nouveau Plan stratégique pour l'énergie qui définit l'orientation de la politique énergétique pour les années à venir aux fins de la réalisation de ces objectifs et cibles. Il serait intéressant de savoir si la mise en œuvre de ces politiques stratégiques a déjà permis de progresser dans la réduction des émissions au Japon.

3.23. Un quatrième thème concerne expressément les politiques économiques et commerciales du Japon. L'intégration dans l'économie mondiale par le biais de la participation au système commercial multilatéral et d'accords régionaux et bilatéraux en matière de commerce et d'investissement reste un élément essentiel de sa stratégie économique globale.

3.24. Le système de l'OMC reste un pilier central de la politique du Japon en matière de commerce et d'investissement. Au fil des ans, le pays a démontré son engagement fort envers l'Organisation par sa participation et sa détermination à la faire progresser et à la réformer.

3.25. Le Japon a apporté une contribution importante aux résultats de la CM12 et participe activement aux discussions sur la réforme de l'OMC. Il est favorable à la conduite de négociations de manière flexible entre des Membres partageant les mêmes idées comme moyen d'élaborer des règles dans un environnement en mutation. Il est partie à l'ATI, à l'ATI 2 ainsi qu'à plusieurs initiatives liées à des Déclarations conjointes. Il a contribué également de manière significative aux programmes d'assistance technique de l'OMC. Très récemment, il a été le premier Membre de l'OMC à faire un don au nouveau fonds d'affectation spéciale pour la pêche, contribuant ainsi à le rendre opérationnel.

3.26. Mais au fil des années, le Japon s'est aussi effectivement employé à mettre en place un programme commercial bilatéral et régional en complément du système commercial multilatéral. Il a signé et mis en vigueur 21 ALE, dont les plus récents sont l'Accord global de partenariat économique Japon-Royaume-Uni et le Partenariat économique régional global, alors que 3 ALE sont en cours de négociation. Il y a longtemps le Japon se présentait comme un "ami de l'article I" du GATT. Il est maintenant devenu un "ami de l'article XXIV" et, je l'espère, un véritable "ami de l'article XXIV". À cet égard, je souhaiterais connaître les projets du gouvernement japonais concernant la notification au Comité des accords commerciaux régionaux de l'accord conclu avec les États-Unis en 2019 et, de fait, la possibilité de compléter cet accord puisqu'il ne couvre que partiellement le commerce.

3.27. En ce qui concerne le passé plus récent, et alors que nous avons dépassé le malheureux premier anniversaire du début de la guerre en Ukraine vendredi dernier, il convient de rappeler que le Japon a suspendu l'octroi du traitement NPF à la Fédération de Russie en avril 2022, annoncé l'interdiction de nouveaux investissements japonais dans ce pays – en accord avec les mesures prises par d'autres pays du G-7 – imposé une interdiction d'importation sur certains biens et appliqué des mesures d'exportation à l'encontre de la Fédération de Russie et du Bélarus.

Principaux domaines d'intérêt pour le présent examen de la politique commerciale

3.28. Le Japon est l'une des plus grandes économies du monde et un partenaire commercial et d'investissement important pour la plupart des Membres de l'OMC. Il n'est pas surprenant qu'il ait reçu un grand nombre de questions pour le présent examen: environ 780 questions lui ont été adressées par 30 Membres de l'OMC.

3.29. J'ai déjà évoqué les mesures cherchant à relever le défi démographique, qui ont fait l'objet d'une grande attention de la part de nombreux Membres de l'OMC. Les politiques et les plans visant à promouvoir une plus grande participation des femmes à l'économie ont également suscité de l'intérêt. Si l'écart salarial entre les hommes et les femmes s'est réduit au fil du temps, il reste important par rapport à d'autres économies avancées. Le Japon pourrait donner un aperçu des mesures les plus récentes et indiquer s'il a l'intention de ratifier la Convention n° 111 de l'OIT concernant la discrimination (emploi et profession) et, le cas échéant, quand il le fera.

3.30. La sécurité nationale occupant une place de plus en plus importante dans les politiques économiques et commerciales, les Membres ont manifesté un intérêt considérable pour la Loi japonaise de promotion de la sécurité économique. Des questions ont été posées sur le processus et les critères grâce auxquels le Japon détermine ce qu'est un "produit clef", un "service d'infrastructure essentiel" et une "technologie de pointe essentielle", ainsi que sur les types d'entreprises admises à bénéficier de subventions.

3.31. À l'OMC, le Japon a fait part de sa détermination à trouver une solution durable au système de règlement des différends, y compris aux questions concernant l'Organe d'appel. Alors que les travaux pour rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel se poursuivent, certains Membres ont demandé si le Japon envisageait d'adhérer à l'Arrangement multipartite concernant une procédure d'appel provisoire, qui fournit un cadre temporaire pour la résolution des différends commerciaux au sein de l'Organisation.

3.32. Les accords de partenariat économique bilatéraux et régionaux conclus par le Japon constituent un autre domaine d'intérêt pour les Membres. Les rapports n'en font que brièvement mention. C'est le cas notamment de l'Accord commercial entre les États-Unis et le Japon que j'ai évoqué précédemment. Les Membres souhaitent en savoir plus sur cet accord ainsi que sur les projets à venir concernant le programme commercial régional et bilatéral du Japon.

3.33. Bien qu'il soit admis et apprécié que le cadre de l'investissement étranger direct (IED) du Japon reste libéral, avec seulement quelques restrictions sectorielles, une prescription de filtrage de l'investissement étranger reste en place avec la réduction du seuil prévu pour la vérification de 10% des actions de la société à 1% en 2020. Plusieurs Membres ont posé des questions sur les critères de sélection des IED au Japon, sur les mesures visant à attirer ces investissements et sur les restrictions qui leur sont applicables dans certains secteurs (services).

3.34. S'agissant des questions liées au commerce et à l'environnement, les domaines d'intérêt sont notamment de savoir si le Japon envisage de mettre en place son propre système d'échange de droits d'émission et son propre mécanisme d'ajustement carbone aux frontières.

3.35. Certaines questions semblent, toutefois, se situer dans le prolongement de celles soulevées lors du dernier examen de politique commerciale en 2020. Par exemple, les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) du Japon continuent de susciter intérêt et inquiétude.

3.36. Dans le même ordre d'idées, le secteur agricole japonais reste un domaine d'intérêt. La mise en œuvre et les implications des nouveaux objectifs d'autosuffisance agricole et de sécurité alimentaire d'ici à 2030 suscitent un certain nombre de questions de la part des Membres.

3.37. Le Japon étant également un important pays de pêche, les Membres voudraient avoir des informations actualisées sur les progrès réalisés concernant le dépôt de son instrument d'acceptation de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche – phase 1. Ils souhaitent également en savoir plus sur les mesures prises pour lutter contre la pêche INN, que le Japon a déclaré vouloir décourager. Comme pour le secteur agricole, l'incidence d'une série d'objectifs d'autosuffisance d'ici à 2032 sur l'importation et l'exportation de produits de la mer en direction et en provenance du Japon suscite un regain d'intérêt.

3.38. Les Membres voudraient également davantage de précisions sur l'efficacité du cadre de protection des droits de propriété intellectuelle et des mesures d'application du Japon ainsi que sur la participation des entreprises étrangères aux marchés publics.

3.39. Ceux signalés ci-dessus ne sont que quelques-uns des nombreux domaines pour lesquels les Membres de l'OMC ont manifesté de l'intérêt pendant cet exercice de transparence. Je suis convaincu que le Japon, grâce aux réponses qu'il a déjà fournies et aux clarifications supplémentaires qu'il apportera au cours de cette réunion, sera en mesure de traiter ces questions et d'autres liées à ses politiques et pratiques commerciales

Remarques finales

3.40. Selon le rapport du Secrétariat et les projections du FMI, la reprise de l'économie japonaise devrait se poursuivre en 2022 et 2023. La marge de manœuvre des politiques budgétaires et monétaires pour soutenir une croissance durable étant très limitée, les politiques structurelles deviennent de plus en plus importantes pour le Japon, qui devra reconsidérer sa politique commerciale dans ce contexte. Il lui faudra veiller à cet égard à résister à la tentation d'utiliser des mesures de restriction des échanges pour atténuer la rigueur des réformes structurelles nécessaires.

3.41. L'incertitude liée à la pandémie et à la guerre en Ukraine fait peser des risques importants sur l'économie japonaise.

3.42. Mais je reste optimiste: en maintenant ses politiques axées sur l'innovation, la numérisation, la durabilité environnementale, l'amélioration de la productivité et l'investissement dans le capital humain et en préservant son ouverture au commerce international, le Japon sera en mesure de relever ces défis avec succès.

3.43. Compte tenu de sa forte dépendance à l'égard des chaînes de valeur mondiales et du commerce libre et ouvert, le Japon doit continuer de jouer un rôle actif dans la réforme de l'OMC et se montrer plus déterminé dans la défense du système commercial multilatéral.

3.44. J'espère que nous aurons un échange constructif et utile au cours des prochains jours afin d'améliorer notre compréhension des politiques et des pratiques du Japon et de leur orientation future. Je souhaite un très grand succès au quinzième examen de la politique commerciale du Japon.

4 DÉCLARATIONS DES MEMBRES

SINGAPOUR

4.1. La délégation de Singapour souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Akihiro Okochi, Ambassadeur chargé de la diplomatie économique auprès du Ministère des affaires étrangères, et à la délégation japonaise. Nous tenons à remercier le Japon pour le rapport détaillé du gouvernement et pour sa déclaration. Nous remercions également la Présidente, l'Ambassadrice Athaliah Molokomme, le présentateur, M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado (UE), et le Secrétariat, pour leurs rapports pertinents et instructifs. Permettez-moi de formuler trois observations.

4.2. Tout d'abord, se situant au quatrième rang des nations commerçantes du monde, le Japon continue de jouer un rôle extrêmement important dans l'économie mondiale. Depuis plus de 50 ans, il figure constamment parmi les 5 premiers pays en termes de production manufacturière mondiale. Selon le rapport du Secrétariat, les produits manufacturés représentaient environ 85,6% des exportations totales de marchandises du Japon en 2021, ce qui souligne l'importance de ce pays en tant que maillon clé du commerce mondial et centre majeur de fabrication. En outre, il continue de jouer un rôle de premier plan dans le monde en matière d'innovation et de technologie, étant à l'origine d'inventions allant du cuiseur de riz au code QR, en passant par les perches à selfie et les émojis.

4.3. Dans ce contexte, à la présidence du G-7 cette année, le Japon a l'occasion unique de mettre à profit la coopération multilatérale en vue de réorienter le programme mondial vers des questions urgentes telles que la reprise après la pandémie et l'atténuation des changements climatiques. Au niveau national, nous nous félicitons de l'objectif qu'il s'est fixé de parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050, ainsi que de sa proposition sur la libre circulation des données en toute confiance, qui contribue pour une large part à guider la Stratégie sur la transformation numérique.

4.4. Deuxièmement, Singapour et le Japon entretiennent de longue date de solides relations économiques bilatérales très diversifiées. L'Accord économique entre le Japon et Singapour pour un nouveau partenariat (JSEPA) de 2002 a été le tout premier accord de libre-échange du Japon et demeure un pilier essentiel de nos relations économiques bilatérales. Outre les questions traditionnelles liées aux biens et aux services, le JSEPA couvre également la coopération dans des domaines clés pour la croissance, tels que les technologies de l'information et de la communication, la science et la technologie, le tourisme et la mise en valeur des ressources humaines. De surcroît, il comprend un chapitre distinct sur les petites et moyennes entreprises, qui est le premier de ce type, et qui traduit l'importance que les deux pays attachent aux MPME. Depuis l'entrée en vigueur de cet accord, le commerce bilatéral a augmenté de plus de 100% pour atteindre 48,9 milliards d'USD en 2022, et le Japon et Singapour ont été l'un pour l'autre la quatrième source d'investissement étranger direct. Face à l'évolution rapide du monde et des technologies, Singapour attend avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec le Japon en vue de procéder à un examen sur le fond du JSEPA.

4.5. Singapour et le Japon sont déterminés à trouver constamment de nouveaux domaines de coopération. Il y a tout juste deux semaines, le premier Dialogue économique Japon-Singapour a réuni des représentants des secteurs public et privé afin qu'ils échangent des vues sur la manière de renforcer la coopération économique bilatérale dans de nouveaux domaines tels que les écosystèmes à destination des jeunes entreprises, le renforcement des chaînes d'approvisionnement et l'économie numérique. Le Japon et Singapour sont également partenaires dans le cadre de plusieurs accords plurilatéraux, notamment l'ALE entre l'ASEAN et le Japon, l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) – qui a bénéficié du leadership de feu le Premier Ministre Shinzō Abe – et le Partenariat économique régional global (RCEP). Ces accords sont des éléments fondamentaux pour renforcer le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Comme le souligne le rapport du gouvernement japonais, ils "amélioreront la transparence de la politique économique des pays qui y participent et renforceront la compétitivité de leurs branches de production, ce qui aura des répercussions positives sur les négociations commerciales multilatérales".

4.6. Troisièmement, Singapour et le Japon sont des partenaires qui partagent les mêmes valeurs et qui sont de fervents défenseurs de l'OMC. Avec l'Australie, ils sont coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, et ils sont fermement décidés à travailler main dans la main pour faire avancer les négociations en vue de formuler des règles mondiales significatives pour régir le commerce électronique. En outre, nous saluons les contributions de longue date du Japon au renforcement des capacités et à l'assistance technique, qui visent à soutenir les efforts déployés par les Membres en développement et les PMA Membres pour atteindre leurs objectifs en matière de développement et mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Le pays a ainsi montré la voie en contribuant au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche, qui permet d'aider les Membres en développement et les PMA Membres à mettre en œuvre l'Accord historique sur les subventions à la pêche. Il est opportun que le Japon, en tant que fidèle "ami du système", adhère à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA), qui sera pleinement aligné sur l'objectif que s'est fixé la grande majorité des Membres de l'OMC de rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien.

4.7. Pour conclure, je voudrais saluer le rôle actif et constructif que l'Ambassadeur Yamazaki a joué dans le cadre de l'OMC, ainsi que les précieuses contributions de son équipe compétente à la Mission japonaise à Genève. Nous souhaitons au Japon tous nos vœux de succès à l'occasion de ce 15^{ème} examen de politique commerciale.

CHINE

4.8. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter chaleureusement la bienvenue, dans le cadre de cet EPC, à M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique auprès du Ministère des affaires étrangères; à M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, représentant permanent du Japon auprès de l'OMC; et à la délégation japonaise. Je voudrais remercier le gouvernement du Japon et le secrétariat de l'OMC d'avoir préparé cet examen, ainsi que le présentateur, M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour ses observations pertinentes.

4.9. Le Japon est le voisin proche de la Chine. Nous sommes profondément liés sur le plan culturel et économique. En tant qu'économies majeures de la région Asie-Pacifique, nous avons tous deux beaucoup contribué à la croissance, à la prospérité et à la stabilité de la région dans le cadre d'une coopération bilatérale, régionale et multilatérale. Au cours des dernières décennies, nos échanges et nos investissements bilatéraux ont été bien intégrés. La Chine est le premier partenaire commercial du Japon depuis 2007. Le Japon est le troisième partenaire commercial de la Chine, la deuxième destination de ses exportations et la deuxième source de ses importations en 2022.

4.10. La Chine et le Japon sont tous deux d'ardents défenseurs du système commercial multilatéral et accordent une grande valeur aux principes fondamentaux de l'OMC. À cet égard, la Chine salue l'engagement total du Japon dans les négociations de la CM12, sa contribution constructive aux discussions tenues dans le cadre des initiatives liées aux Déclarations conjointes, telles que celles sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement, et ses efforts soutenus en faveur du développement dans le cadre de l'OMC. Le Japon est notamment le premier donateur pour le Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche, qui aide les pays en développement et les pays les moins avancés à mettre en œuvre l'Accord sur les subventions à la pêche.

4.11. Nous constatons cependant que certaines politiques commerciales et liées au commerce adoptées récemment par le Japon semblent aller à l'encontre de ce que ce dernier protège à l'OMC. C'est pourquoi, lors de la réunion d'aujourd'hui, je me dois d'exprimer nos préoccupations concernant certaines de ses politiques et mesures commerciales.

4.12. Premièrement, les mesures restrictives prises par le Japon pour des raisons de sécurité nationale. En ce qui concerne le commerce, le pays continue d'étendre sa liste d'utilisateurs finals soumis à un contrôle à l'exportation au cours de la période à l'examen. Il est regrettable de constater que 25 autres entreprises chinoises, et même des instituts de recherche scientifique, ont été ajoutés à la liste des utilisateurs finals pour des raisons injustifiées. S'agissant de l'investissement, la Loi de promotion de la sécurité économique, mise en œuvre en août 2022, adopte un "système d'examen préliminaire" pour les entreprises étrangères qui investissent dans des secteurs spécifiques. Ces mesures sont fondamentalement discriminatoires et protectionnistes. La Chine appelle le Japon à adopter une attitude prudente dès lors qu'il prend des mesures au nom de la sécurité nationale. Toute mesure adoptée devrait être fondée sur des données probantes et non sur des suppositions.

4.13. Deuxièmement, l'intervention du gouvernement japonais dans la chaîne d'approvisionnement régionale et mondiale. Depuis 2020, un grand nombre de subventions gouvernementales ont été allouées à titre d'incitations pour que les industries reviennent dans le pays ou s'installent là où le gouvernement japonais l'a choisi. Dans le même temps, le Japon joue un rôle de plus en plus actif dans l'édification de "petites cours entourées de hauts murs" pour les industries de haute technologie et il participe activement à la recherche d'accords visant à perturber les chaînes d'approvisionnement mondiales bien établies selon les principes du marché au moyen d'interventions gouvernementales arbitraires. La Chine tient à rappeler que de tels actes ne permettront jamais au monde de disposer de chaînes d'approvisionnement plus résilientes. Au contraire, ils ont par nature des effets de distorsion des échanges et menacent la stabilité et la prévisibilité des chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales. Ils vont à l'encontre des règles de l'OMC et des principes de base de l'économie de marché que le Japon se vante de défendre. Il s'agit typiquement d'une pratique autre que de marché. Elle finira par porter préjudice à chacune des parties prenantes, y compris celles qui sont au Japon.

4.14. Troisièmement, les actes irresponsables commis par le Japon à l'égard de l'environnement de la planète. Sa décision de rejeter les effluents de Fukushima dans l'océan constitue une menace directe pour tous les efforts déployés pour protéger les océans et la terre. Nous sommes très peinés de voir que le Japon, qui participe de manière constructive aux discussions sur le commerce et l'environnement à l'OMC et qui est un fervent défenseur du développement durable des ressources halieutiques, adopte une telle mesure. La Chine demande au Japon de prendre des mesures responsables conformes à son engagement et à ses obligations dans le cadre de l'OMC et d'autres organisations internationales.

4.15. Comme le met en évidence le rapport du Secrétariat, le Japon a adopté des politiques efficaces visant à relancer l'économie après la pandémie et, dans l'intervalle, à résoudre les problèmes structurels de son économie. La Chine attend du Japon qu'il continue à jouer un rôle positif dans la coopération commerciale et économique au plan régional et mondial. À cette fin, il est important que chaque Membre s'oppose au protectionnisme commercial et à l'unilatéralisme, en préservant l'ouverture du commerce et en renforçant le système commercial multilatéral.

4.16. Enfin, nous remercions le Japon d'avoir fourni des réponses à nos questions communiquées à l'avance. Elles sont étudiées attentivement. Je souhaite plein succès au Japon à l'occasion de son examen de politique commerciale, et un bon séjour à Genève aux délégations japonaises.

PHILIPPINES

4.17. Les Philippines accueillent chaleureusement la délégation japonaise dirigée par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique, ainsi que S.E. M. Kazuyuki Yamazaki de la Mission permanente du Japon, et les félicite pour leur 15^{ème} examen de politique commerciale. Nous remercions également M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado (Union européenne) pour ses observations pertinentes en tant que présentateur, ainsi que le Secrétariat de l'OMC pour son rapport complet.

4.18. Nous nous associons également à la déclaration que doit faire l'Indonésie au nom de l'ASEAN, qui souligne le rôle important que joue le Japon dans la région en tant que quatrième partenaire commercial et troisième source d'IED. Nous sommes également heureux de célébrer cette année le cinquantième anniversaire des relations entre l'ASEAN et le Japon et de réaffirmer que la coopération se poursuit dans le cadre de la Vision de cocréation économique ASEAN-Japon, axée sur les quatre piliers que sont la durabilité, l'innovation, la connectivité et le capital humain.

4.19. Les Philippines entretiennent des relations bilatérales de longue date avec le Japon, compte tenu de nos valeurs et de nos intérêts communs, ainsi que du volume croissant des échanges entre les populations. À ce propos, j'ai lu récemment que plus de 460 restaurants japonais étaient désormais enregistrés aux Philippines, soit trois fois plus qu'en 2012, ce qui me permet de dire que les Philippines sont devenues une nation de ramen.

4.20. Il y a quelques semaines, le Président Marcos s'est rendu au Japon pour renforcer notre partenariat dans plusieurs domaines prioritaires tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, la transformation numérique, les infrastructures, la défense et la sécurité.

4.21. Le Japon est notre principal partenaire de développement sur le plan bilatéral et il apporte un soutien essentiel au développement de transports collectif et d'infrastructures durables dans le pays. Nous avons également signé notre premier accord commercial bilatéral avec le Japon par le biais de l'Accord de partenariat économique Philippines-Japon, qui est entré en vigueur en 2008.

4.22. Sur le plan bilatéral, le Japon est le deuxième partenaire commercial des Philippines dans le monde, avec un commerce bilatéral total s'élevant à 23,5 milliards d'USD en 2022, et son troisième investisseur étranger. Parmi les principales exportations philippines vers le Japon figurent les circuits intégrés monolithiques numériques, les jeux de fils pour bougies d'allumage, les produits intermédiaires de la métallurgie du nickel, les bananes et les navires de transport maritime.

4.23. Comme indiqué dans les deux rapports du Secrétariat et du Japon, l'apparition de la pandémie de COVID-19 a eu des répercussions négatives sur l'économie japonaise. Toutefois, celle-ci se redresse, bénéficiant du soutien ferme et constant des pouvoirs publics depuis 2021. Plus précisément, pour faire face à sa crise démographique, le Japon a engagé ces dernières années diverses réformes visant à augmenter l'offre de main-d'œuvre, la productivité et les salaires, et nous encourageons la poursuite de la libéralisation du mode 4 pour les travailleurs qualifiés. Nous avons pris note du fait que le Grand plan d'ensemble et d'action du gouvernement pour une nouvelle forme de capitalisme, dont l'objectif est de transformer l'économie japonaise grâce à des investissements dans l'innovation, la décarbonation et l'économie numérique, étaient des initiatives axées sur les populations.

4.24. Les Philippines notent en outre que depuis le dernier examen de sa politique commerciale en 2020, le Japon a ratifié son Accord global de partenariat économique avec le Royaume-Uni et l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP). Il négocie également 6 nouveaux accords de partenariat économique (APE) qui viennent s'ajouter à son réseau actuel de 19 accords. Il participe en outre aux négociations relatives à tous les piliers du Cadre économique indo-pacifique (IPEF).

4.25. De même, le Japon est un fervent défenseur du système commercial multilatéral et un Membre actif de l'OMC, comme en témoigne son engagement fort dans de nouveaux domaines tels que la réglementation intérieure dans le domaine des services, la facilitation de l'investissement pour le développement, les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), la durabilité environnementale, les matières plastiques et, enfin et surtout, son rôle de coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique. Nous félicitons également le Japon d'être devenu le premier donateur à contribuer au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche.

4.26. Nous prenons note des évolutions importantes des politiques économiques du Japon et nous nous félicitons de l'occasion qui nous est offerte d'en apprendre plus à ce sujet dans le cadre du présent examen de politiques commerciale. Notre délégation a communiqué des questions écrites à l'avance et nous remercions la délégation japonaise d'y avoir répondu temps voulu.

4.27. Pour conclure, les Philippines espèrent renforcer davantage les relations économiques mutuellement avantageuses avec le Japon dans les enceintes bilatérales, régionales et multilatérales.

THAÏLANDE

4.28. La Thaïlande souhaite s'associer à la déclaration de l'ASEAN qui doit être prononcée par M. l'Ambassadeur Dandy Iswara (Indonésie).

4.29. Nous remercions S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique auprès du Ministère des affaires étrangères, pour son rapport, et M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado (Union européenne) pour son analyse intéressante des politiques commerciales du Japon. Je tiens également à remercier le Secrétariat pour son rapport complet.

4.30. La Thaïlande et le Japon entretiennent depuis longtemps des relations cordiales, qui remontent à plus de 600 ans. Les deux pays ont établi des relations diplomatiques formelles en 1887, soit il y a 135 ans, avec la Déclaration d'amitié et de commerce entre le Japon et le Siam, faisant du Japon l'un des premiers pays à établir des liens diplomatiques avec la Thaïlande et l'un des principaux partenaires économiques de celle-ci.

4.31. La Thaïlande et le Japon ont également développé des liens culturels et éducatifs forts. De nombreux Thaïlandais ont étudié au Japon, moi y compris, et une importante communauté de Thaïlandais vit au Japon et inversement. La langue, la culture et la cuisine japonaises sont extrêmement populaires en Thaïlande.

4.32. Le Japon fournit une aide au développement à la Thaïlande depuis plusieurs décennies, en se concentrant sur un large éventail de domaines, notamment le développement infrastructurel, l'éducation, les soins de santé et la protection de l'environnement, y compris l'aéroport international Suvarnabhumi, le système de transport collectif de Bangkok (Ligne rouge) et le système de transport collectif rapide de Bangkok (Chaleom Ratchamongkon: Ligne bleue), pour n'en citer que quelques-uns.

4.33. En ce qui concerne les relations commerciales, le Japon est le deuxième partenaire commercial de la Thaïlande depuis de nombreuses années: la valeur totale de nos échanges s'élève à environ 60 milliards d'USD par an. La Thaïlande exporte toute une gamme de marchandises vers le Japon, notamment des automobiles, des appareils électroniques, des machines et des produits alimentaires, tandis que le Japon exporte des machines, des produits chimiques et des appareils électroniques vers la Thaïlande. Inversement, la Thaïlande est le sixième partenaire commercial du Japon au niveau mondial et le premier parmi les pays de l'ASEAN.

4.34. Le Japon est également un investisseur majeur en Thaïlande. À la fin de 2021, le montant de l'IED du Japon en Thaïlande s'élevait à plus de 94 milliards d'USD, avec près de 6 000 entreprises japonaises, ce qui faisait du Japon le plus grand investisseur étranger en Thaïlande, représentant 32% (un tiers) du montant total de l'IED en Thaïlande. L'investissement japonais est principalement axé sur les secteurs de l'automobile, de l'électronique et de la pétrochimie.

4.35. La Thaïlande et le Japon ont collaboré à beaucoup de niveaux dans de nombreuses instances, y compris l'OMC.

4.36. Dans le cadre de l'OMC, la Thaïlande félicite le Japon de participer activement à la préservation du système commercial multilatéral fondé sur des règles, y compris aux initiatives liées à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, à la facilitation de l'investissement pour le développement, à l'établissement d'un Groupe de travail informel de l'OMC pour les MPME et à la réglementation intérieure dans le domaine des services. Le Japon est partie à l'Accord plurilatéral sur les marchés publics (AMP) et signataire de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), et il a participé aux négociations en vue de l'élargissement de l'ATI.

4.37. Au niveau régional, la Thaïlande et le Japon sont des membres fondateurs de l'APEC et des parties originelles de l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP).

4.38. Au niveau bilatéral, les deux pays ont conclu divers accords commerciaux, notamment l'Accord de partenariat économique Japon-Thaïlande (JTEPA), entré en vigueur en 2007, qui était le premier accord bilatéral de libre-échange (ALE) conclu par le Japon avec un pays asiatique. En vertu de cet accord, plus de 90% des importations japonaises en provenance de la Thaïlande et plus de 80% des importations thaïlandaises en provenance du Japon ont bénéficié d'un accès en franchise de droits ou d'un traitement tarifaire préférentiel, le taux d'utilisation des exportations thaïlandaises vers le Japon ayant atteint plus de 80%. Cet accord, ainsi que le Partenariat économique global ASEAN-Japon (AJCEP) et l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP), ont considérablement renforcé le commerce bilatéral et favorisé la croissance des investissements entre la Thaïlande et le Japon.

4.39. Avant de conclure – je m'en voudrais d'oublier de mentionner les préoccupations de longue date concernant les politiques commerciales du Japon.

4.40. Tout d'abord, la structure tarifaire du Japon continue de comporter un grand nombre de taux non *ad valorem*. En outre, l'agriculture reste fortement protégée par des mesures tarifaires et non tarifaires et soutenue par des subventions. Chaque année, le Japon adopte de nouvelles réglementations SPS couvrant une grande partie des importations agricoles et les légumes et fruits thaïlandais continuent à être soumis à des prescriptions strictes dans le domaine SPS, ce qui limite considérablement nos exportations agricoles vers le Japon.

4.41. Nous demandons également au gouvernement japonais de fournir davantage d'informations sur les programmes de soutien au riz (par exemple, le programme d'exploitation du riz paddy et le projet d'expansion du marché du riz à l'étranger).

4.42. Enfin, les subventions aux entreprises, fournies principalement par l'intermédiaire du Ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (METI) et des banques et agences de développement d'État, continuent de jouer un rôle important dans les politiques commerciales et industrielles du Japon. Notre étude préliminaire suggère que plus d'1 milliard d'USD des exportations actuelles de la Thaïlande vers le Japon sont menacées par les mesures commerciales défavorables mises en œuvre depuis janvier 2020 par le Japon.

4.43. Pour conclure, la Thaïlande est heureuse de participer aujourd'hui au 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon. Nous souhaitons exprimer nos sincères remerciements à M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et à son équipe de Genève pour les relations de travail amicales et positives entre nos deux missions. Nous remercions le Japon d'avoir répondu à nos questions et lui souhaitons beaucoup de succès à l'occasion du 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

ISRAËL

4.44. Israël souhaite vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que le présentateur, M. l'Ambassadeur S.E. M. João Aguiar Machado (Union européenne), et il remercie en outre le Japon et le Secrétariat pour leurs rapports détaillés. Israël souhaite également la bienvenue à M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique, de Tokyo, en sa qualité de chef de la délégation.

4.45. Israël et le Japon entretiennent des liens étroits qui s'étendent au-delà des relations économiques et commerciales et qui remontent à 1952, date de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays. Depuis lors, nos relations n'ont fait que croître et évoluer. Nos liens sont profonds, et outre le commerce bilatéral, ils prennent également la forme d'échanges culturels et intellectuels, ainsi que d'une coopération scientifique et technologique – dans ce dernier domaine, nos deux pays excellent.

4.46. Le Japon est un partenaire commercial important d'Israël. Les échanges de marchandises entre Israël et le Japon se sont élevés à 3,2 milliards d'USD en 2021. Les importations japonaises en provenance d'Israël se composent surtout d'équipements électriques, de produits chimiques, d'instruments scientifiques et optiques et de machines générales, tandis que les importations israéliennes en provenance du Japon concernent essentiellement les machines de transport, les machines générales, les équipements électriques et les produits chimiques. Le commerce des services a connu une augmentation constante ces dernières années, s'établissant en 2021 à environ 180 millions d'USD.

4.47. En ce qui concerne l'économie japonaise depuis son dernier examen de politique commerciale, l'évolution a été globalement positive. Toutefois, nous suivons attentivement le ratio dette publique PIB du Japon, qui s'élève à environ 263%, soit le plus haut parmi les pays développés. Nous souhaitons en apprendre plus sur ce domaine, ainsi que sur les difficultés posées par le vieillissement et la diminution de la population, et notamment en ce qui concerne la manière dont le Japon prévoit d'y remédier.

4.48. Le Japon est depuis longtemps un fervent défenseur du commerce international, comme l'illustrent son degré d'ouverture et d'intégration dans l'économie mondiale et dans les chaînes de valeur mondiales. Israël se félicite de cet engagement constant en faveur du commerce international.

4.49. À l'OMC, le Japon est un moteur essentiel des initiatives qui visent à développer davantage le système commercial multilatéral. De ce point de vue, le Japon et Israël ont entretenu une coopération et un dialogue étroits, par exemple concernant l'initiative liée à la déclaration conjointe sur le commerce électronique, un domaine dans lequel nous partageons des intérêts communs et où le Japon joue un rôle prépondérant.

4.50. De même, en ce qui concerne la réglementation intérieure, nous espérons vivement que la mise en œuvre sera couronnée de succès. En ce qui concerne la transparence, le Japon et Israël sont les coauteurs d'une proposition visant à renforcer la transparence dans tous les domaines à

l'OMC. Nous reconnaissons également le rôle actif du Japon dans une multitude de domaines dans le cadre de l'OMC.

4.51. Israël a communiqué des questions au Japon au cours de cet exercice et nous attendons avec intérêt d'examiner les réponses en détail. Les domaines présentant un intérêt pour Israël comprennent les télécommunications et les marchés publics.

4.52. Alors que la date de la CM13 approche, Israël attend avec intérêt que le Japon apporte sa contribution et joue un rôle constructif dans les diverses initiatives en cours afin de faire la Conférence un succès.

4.53. Enfin, Israël espère poursuivre son étroite collaboration avec la délégation japonaise dirigée par M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki.

4.54. Israël souhaite au Japon un examen de politique commerciale très fructueux.

ROYAUME-UNI

4.55. Madame la Présidente, je vous remercie de diriger cet examen important de l'une des plus grandes économies de l'OMC. En cette nouvelle ère de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE, permettez-moi de remercier M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado d'avoir organisé notre discussion d'aujourd'hui. Permettez-moi également de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise, qui participe aujourd'hui à l'examen de la politique commerciale de son pays, conduite par le Vice-Ministre adjoint et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique, M. Akihiro Okochi.

4.56. Nos nations entretiennent des liens historiques profonds qui remontent à plusieurs siècles et le Japon est aujourd'hui l'un des partenaires les plus proches de la Grande-Bretagne en Asie. Permettez à l'ancien historien que je suis de faire le point sur les progrès que nous avons accomplis ensemble depuis que les marins anglais ont établi leurs premiers postes de commerce sur l'île d'Hirado, au XVII^e siècle.

4.57. Aujourd'hui, le Japon est un partenaire clé avec lequel nous entretenons des relations commerciales bilatérales dynamiques. Des décennies de partenariat dans les domaines de la fabrication automobile et électronique, des technologies de l'information, de l'énergie, des sciences de la vie et des services financiers ont permis d'asseoir le renforcement spectaculaire des liens industriels. De 2012 à 2020, les investissements étrangers directs japonais au Royaume-Uni ont presque triplé. En 2021, Nissan a choisi la grande ville de Sunderland comme centre mondial phare pour les véhicules électriques, investissant 1 milliard de GBP dans la fabrication de véhicules électriques et la construction d'une *gigafactory*. Les entreprises japonaises contribuent au rôle de premier plan que joue le Royaume-Uni dans le commerce de l'énergie éolienne en mer. Un consortium dirigé par le groupe Marubeni développe l'un des plus grands parcs éoliens en mer au monde en Écosse. Qu'il s'agisse de grandes entreprises technologiques, de sociétés pharmaceutiques ou de très grandes banques, on compte aujourd'hui un millier d'entreprises japonaises au Royaume-Uni.

4.58. Cette association, large et diversifiée, repose sur notre ALE bilatéral, l'Accord global de partenariat économique, entré en vigueur en 2021, qui renouvelle notre relation de collaboration et de réciprocité pour le XXI^e siècle. Le Royaume-Uni et le Japon ont également fait preuve d'ambition dans des domaines qui tiennent à cœur à la DG et qui sont essentiels pour soutenir le commerce, comme le numérique, secteur dans lequel nous avons lancé notre partenariat numérique en décembre 2022.

4.59. Lorsque nos deux Premiers Ministres se sont rencontrés à Londres le 11 janvier, le Premier Ministre Sunak a parlé d'un "lien indéfectible qui s'étend à l'autre bout du monde". C'est pourquoi, reconnaissant que notre sécurité est commune et indivisible, ils ont signé un accord historique de coopération militaire – l'Accord d'accès réciproque.

4.60. Nous espérons que notre adhésion au PTPGP portera les liens entre le Royaume-Uni et ses 11 partenaires du Pacifique, dont le Japon, à un autre niveau. Nous sommes reconnaissants au Japon pour le soutien qu'il apporte au Royaume-Uni dans ce processus et nous pensons que cela permettra

non seulement de promouvoir le commerce et l'investissement entre nos deux grandes nations, mais aussi que cela témoignera de notre engagement permanent envers la région indo-pacifique dans son ensemble.

4.61. Nous saluons le programme du Premier Ministre Kishida, qui vise à conduire la transformation de l'économie japonaise par la numérisation et les investissements dans les technologies vertes et le capital humain. En outre, nous encourageons le Japon à traduire ses grandes ambitions par des actes de même ampleur. Comme nous l'avons indiqué dans nos questions écrites communiquées à l'avance, il existe plusieurs domaines stratégiques dans lesquels nous aimerions collaborer plus étroitement avec le Japon. Certains d'entre eux sont des questions de portée mondiale, comme la décarbonation et la numérisation, concernant lesquelles tous les pays doivent faire davantage. Mais pour réaliser nos ambitions dans ce domaine, nous devons veiller à ce que les entreprises puissent tirer le meilleur parti de ces possibilités, en résolvant les difficultés pratiques auxquelles elles peuvent être confrontées: la simplification des processus administratifs en est un exemple clé. Dans tous les domaines, nous espérons que le Royaume-Uni pourra apporter des compétences spécialisées et un soutien précieux, et nous attendons avec intérêt de continuer à collaborer avec le Japon en vue de la mise en œuvre de ces occasions mutuelles.

4.62. Nous sommes heureux de constater que le maintien et le renforcement du système commercial multilatéral constituent un pilier central de la politique commerciale du Japon. Et je salue les conseils avisés donnés par l'Ambassadeur Yamazaki à son équipe au sein de cette Organisation. Le plurilatéralisme a apporté à l'OMC l'énergie et le dynamisme dont elle avait tant besoin. Nous sommes reconnaissants au Japon pour sa coopération dans les initiatives plurilatérales, en particulier en tant que coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, qui permettra d'établir des règles mondiales modernes sur le commerce numérique, adaptées au XXI^e siècle et soutenant l'économie numérique. Il s'agit d'une priorité absolue pour le Royaume-Uni et nous attendons avec intérêt de collaborer avec le Japon pour conclure des négociations de fond en 2023. Nous nous félicitons également des efforts fournis par le Japon pour lancer des demandes de certification dans le cadre de l'initiative sur la réglementation intérieure dans le domaine des services en décembre 2022.

4.63. Nous souscrivons sans réserve à l'analyse présentée par le Ministre Nishimura dans le discours qu'il a prononcé au Centre d'études stratégiques et internationales, selon laquelle nous ne devons jamais nous laisser aller au protectionnisme et à l'utilisation de subventions industrielles pour entrer en concurrence les uns avec les autres. Nos pays soutiennent un système commercial multilatéral solide et effectif, essentiel au fonctionnement futur de l'ordre international, et nous devons veiller à ce que les politiques industrielles ne perturbent pas ces liens commerciaux importants. Le Royaume-Uni soutiendra le Japon en portant haut l'étendard du libre-échange.

4.64. Nous saluons donc l'accent mis par le Japon, dans le cadre de sa présidence du G-7, sur la reprise économique mondiale, le renforcement de la sécurité économique et l'amélioration de la coopération avec les pays du Sud. L'année dernière, nous avons soutenu, aux côtés du Japon et de tous les partenaires du G-7, l'Ukraine contre l'agression non provoquée qu'elle a subie du Président Poutine, et nous continuerons de défendre ensemble la liberté de l'Ukraine, le droit international et notre système commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.65. Nous nous réjouissons que le mécanisme de suivi du G-7 sur le commerce en soit à sa troisième année – il s'agit d'une initiative lancée sous notre propre présidence en 2021. Nous aiderons le Japon à obtenir des résultats concrets, en particulier en ce qui concerne la mise en place d'un ensemble complet de mesures relatives à la sécurité économique, qui contribuera à créer un système commercial mondial plus résilient.

4.66. Pour conclure, à l'approche de la saison de floraison des cerisiers, nous souhaitons au Japon un examen tout aussi serein, ainsi qu'un avenir florissant à son programme commercial stratégique, avec le Royaume-Uni comme proche partenaire.

4.67. Pour finir, dans l'esprit d'une Saint-Valentin du libre-échange un peu tardive, permettez-moi de conclure par ces quelques vers, sous le signe de l'optimisme et dans la plus pure tradition japonaise: les liens commerciaux fleurissent, enracinés dans nos valeurs communes, dans le jardin du Progrès.

AUSTRALIE

4.68. L'Australie est heureuse de participer à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon et elle remercie le Japon et le Secrétariat pour leurs rapports détaillés et complets. Il va sans dire que l'Australie et le Japon sont des pays voisins, de grands amis et des partenaires importants dans notre région. Mais nous sommes également des voisins, de grands amis et des partenaires importants ici, à l'OMC. Notre partenariat dans le cadre de l'OMC repose sur la confiance profonde et commune que nous avons dans un environnement commercial mondial ouvert et prévisible. Nous sommes tous deux fortement attachés au système commercial multilatéral fondé sur des règles et à l'OMC.

4.69. L'Australie se félicite de l'engagement et de l'étroite coopération du Japon dans le cadre de la réforme de l'OMC, y compris en ce qui concerne notre priorité commune de réforme du système de règlement des différends. Comme l'a dit l'Ambassadeur Okochi, des travaux significatifs de réparation sont nécessaires. Vous apportez une contribution importante à ce travail, mais nous aimerions vous faire une proposition sur la manière dont le Japon pourrait y contribuer encore plus fortement. Nous encourageons le pays à accéder à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) afin de protéger et de faire respecter pleinement les droits et de garantir un règlement contraignant des différends, tout en continuant d'œuvrer en faveur d'une solution durable. L'Australie se félicite du rôle moteur joué par le Japon pour faire avancer les initiatives liées aux Déclarations conjointes. Nous félicitons le Japon d'être le coorganisateur, avec Singapour, de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique et nous le saluons pour sa participation active aux initiatives liées aux Déclarations conjointes sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et sur la facilitation de l'investissement pour le développement, et dans le cadre du Groupe de travail informel des micro, petites et moyennes entreprises (MPME). Nous saluons également le bilan du Japon en matière de respect de ses obligations de notification et son attachement manifeste à la transparence, qui constitue l'un des piliers essentiels de l'OMC et du système commercial mondial fondé sur des règles.

4.70. L'Australie est heureuse de constater que le Japon participe aux diverses discussions sur le commerce et l'environnement en cours à l'OMC. Nous attendons avec intérêt de continuer à partager nos expériences en vue de parvenir à des émissions nettes de carbone nulles d'ici à 2050. Nous sommes également impatients d'approfondir notre collaboration sur les questions de durabilité à l'OMC, y compris dans le cadre de la deuxième vague de négociations sur les subventions à la pêche. L'Australie souhaite en outre féliciter le Japon pour son don récent au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche.

4.71. Même les grands amis ont des divergences. S'il est un domaine dans lequel nous pensons que des améliorations peuvent être apportées au régime commercial du Japon, c'est bien celui de l'agriculture. L'Ambassadeur Okochi a dit que d'importantes réformes avaient été entreprises pour réduire les droits de douane, mais nous constatons qu'il existe encore un certain nombre de crêtes tarifaires très élevées sur les produits agricoles. Nous encourageons le Japon à continuer de contribuer plus fortement aux négociations sur l'agriculture ici à l'OMC et nous nous féliciterions en particulier qu'il continue à soutenir la réforme des niveaux autorisés de soutien interne ayant des effets de distorsion des échanges. Sachant que plus de 800 milliards d'USD sont versés au titre du soutien mondial annuel à l'agriculture, dont 87% faussent les marchés ou nuisent à l'environnement, il est essentiel de traiter la question des subventions ayant des effets de distorsion des échanges pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de sécurité alimentaire, d'environnement et de climat.

4.72. Le Japon est un partenaire commercial bilatéral essentiel pour l'Australie. L'Accord de partenariat économique Japon-Australie (JAEPA) est le fondement de cette relation et les échanges qui ont eu lieu dans ce cadre ont augmenté de 24% depuis son entrée en vigueur, en 2015.

4.73. Nos relations commerciales bilatérales sont complétées par notre collaboration étroite au niveau régional. Nous sommes tous deux des membres fondateurs de l'Accord de partenariat économique global régional et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressif. Nous continuerons de travailler en étroite collaboration avec le Japon dans le contexte des négociations relatives au Cadre économique indo-pacifique pour la prospérité afin de résoudre les difficultés commerciales contemporaines, y compris en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, le commerce numérique et la transition vers l'énergie propre.

4.74. Cette coopération étroite repose sur l'approfondissement du dialogue concernant les questions commerciales et économiques stratégiques. L'Australie espère continuer de collaborer étroitement avec le Japon, notamment dans le cadre de l'OMC, de l'APEC, de l'OCDE et du G-20, et nous saluons l'accent mis par le Japon sur la sécurité économique en tant qu'hôte du G-7 en 2023.

4.75. L'Australie reconnaît les difficultés économiques auxquelles le Japon continue de faire face en raison de la pandémie de COVID-19, y compris l'incidence des contraintes du côté de l'offre sur les exportations et l'augmentation du coût de la vie. Elle salue les efforts du Japon en matière de redynamisation économique, notamment les politiques économiques clés du Premier Ministre Kishida, le "nouveau capitalisme" et l'"État du jardin numérique", qui visent à promouvoir la croissance structurelle des salaires et l'investissement. L'Australie encourage le Japon à poursuivre cette réforme et cette redynamisation économiques.

4.76. L'Australie souhaite au Japon un examen de politique commerciale fructueux et constructif.

CHILI

4.77. Le Chili souhaite saluer chaleureusement la délégation japonaise, dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique auprès du Ministère des affaires étrangères. Nous souhaitons également la bienvenue à tous les membres de la Mission permanente du Japon, en particulier à M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, avec qui nous avons travaillé ces dernières années pour progresser vers la réalisation d'objectifs communs au sein de cette Organisation. Nous tenons également à saluer le travail remarquable accompli par le Secrétariat et le Japon pour établir leurs rapports respectifs et à féliciter le présentateur, M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado (Union européenne).

4.78. Permettez-moi de faire un petit rappel historique pour mettre en évidence les relations commerciales de longue date entre le Chili et le Japon, qui remontent au XIX^e siècle. Le premier navire japonais est arrivé dans les ports chiliens avant l'ère Meiji et, quelques années plus tard, en 1897, nos pays ont entériné le Traité d'amitié, de commerce et de navigation, ouvrant la voie à l'établissement formel de relations bilatérales. La croissance des échanges commerciaux entre les deux pays et leur intérêt précoce pour l'autre côté de l'océan Pacifique ont conduit au renforcement des relations commerciales entre le Chili et le Japon; il s'agit d'un lien qui s'est révélé particulièrement stable au cours des années, ainsi que fructueux; ensemble, nous encourageons une plus grande intégration grâce au renforcement du dialogue politique, commercial et culturel.

4.79. Un élément fondamental de cette dernière phase est l'Accord de partenariat économique stratégique Chili-Japon, entré en vigueur en 2007, qui traite de sujets tels que le commerce des marchandises, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les services et les investissements. Il s'agissait du premier accord bilatéral signé par le Japon avec un pays d'Amérique du Sud et, dans le cas du Chili, cette étape a été importante pour lui permettre de poursuivre sa stratégie d'intégration dans la région Asie-Pacifique. Grâce à cet accord, le Japon est aujourd'hui le quatrième partenaire commercial du Chili et l'un des principaux investisseurs dans notre pays. Sur ce dernier point, il convient de souligner le rôle important joué par le Comité des entreprises Chili-Japon, une organisation permanente de coopération avec le secteur privé. Ce comité a pour objectif d'accroître les échanges commerciaux entre les deux pays grâce à la diffusion et à la mise en œuvre des avantages découlant de nos accords commerciaux, et sa réunion de 2022 a coïncidé avec le 125^{ème} anniversaire de nos relations amicales. Un autre fait marquant de nos relations bilatérales fructueuses a été la conclusion de la convention de double imposition en 2016.

4.80. Cette synergie s'exprime dans d'autres instances où le Chili et le Japon travaillent en collaboration: les deux pays sont des membres actifs de l'APEC, dans le cadre duquel ils cherchent à renforcer l'intégration économique régionale par la coopération et le partage de bonnes pratiques, créant ainsi un régime de commerce et d'investissement libre et ouvert. Nous souhaitons également appeler l'attention sur notre appartenance à l'OCDE, notre participation au PTPGP et notre coopération dans le cadre de l'Alliance du Pacifique, auprès de laquelle le Japon a le statut d'observateur depuis 2013.

4.81. Au niveau de l'OMC, les intérêts du Chili et du Japon sont aussi largement similaires: ils soutiennent un système multilatéral fort fondé sur des règles transparentes et non discriminatoires qui offrent de la prévisibilité, mais qui sont également adaptées au contexte actuel. Nous sommes donc d'accord sur un certain nombre d'initiatives, telles que celles concernant l'Accord sur la

facilitation des échanges, la réglementation intérieure dans le domaine des services, les MPME et la facilitation de l'investissement pour le développement. En notre qualité de co-facilitateur de cette dernière, nous nous félicitons de la participation constructive du Japon. Nous aimerions également souligner le leadership du Japon dans l'initiative sur le commerce électronique.

4.82. Le présent examen de politique commerciale a tenu compte des conséquences de la COVID-19 sur l'économie japonaise, bien que le Japon soit resté attaché à la libéralisation des échanges dans le cadre du système commercial multilatéral centré sur l'OMC, ainsi qu'à un régime non discriminatoire, ouvert et fondé sur des règles, auquel nous accordons une grande valeur.

4.83. En outre, le Japon demeure l'une des principales sources mondiales d'investissement étranger, ce qui, comme nous l'avons noté, est également démontré par le montant des investissements japonais dans notre pays. D'autre part, nous soulignons les efforts du Japon pour soutenir une croissance durable et inclusive, comme en témoignent ses plans visant à parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050, ainsi que la participation accrue des femmes et des personnes âgées dans l'économie japonaise pour faire face aux difficultés démographiques.

4.84. Enfin, dans le cadre de cet examen, le Chili a posé des questions sur le Programme stratégique du Japon de 2020 concernant la propriété intellectuelle, sur l'évolution des politiques relatives aux produits manufacturés et aux télécommunications et sur le rôle des PME dans le commerce. Nous sommes très reconnaissants des réponses à ces questions.

4.85. Nous souhaitons au Japon un 15^{ème} examen de sa politique commerciale couronné de succès.

ISLANDE

4.86. C'est avec plaisir que l'Islande accueille l'éminente délégation du Japon à son examen de politique commerciale, conduite par l'Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique, S.E. M. Akihiro Okochi. Nous tenons également à remercier le Secrétariat de l'OMC et le Japon pour les rapports établis, ainsi que le présentateur, M. l'Ambassadeur Aguiar Machado, pour son excellent exposé des questions que nous avons abordées aujourd'hui.

4.87. Le Japon est un pays très développé caractérisé par une forte orientation vers le marché, et l'Islande salue sa participation active et son ferme engagement en faveur du bon fonctionnement du système commercial multilatéral.

4.88. Comme cela a été indiqué dans le rapport d'examen des politiques commerciales, pendant la période à l'examen, l'économie japonaise a été affectée par la pandémie de COVID-19, ainsi que d'autres facteurs qui continuent de menacer l'économie mondiale, en particulier la guerre d'agression illégale de la Fédération de Russie contre l'Ukraine.

4.89. L'Islande félicite le Japon pour les mesures qu'il a prises pour remédier aux conséquences de ces facteurs, et note que, comme cela est souvent le cas, ces conséquences peuvent toucher les femmes de manière disproportionnée. Lors de la douzième Conférence ministérielle, en juin de l'année dernière, les Ministres ont reconnu pour la première fois qu'il importait d'aborder à l'OMC la question de l'autonomisation économique des femmes et, ce faisant, ont reconnu les effets positifs qu'elle aurait sur nos économies. Le Japon en est bien conscient, et l'Islande se félicite des mesures prises par le gouvernement du pays pour réduire l'écart salarial entre les femmes et les hommes et pour augmenter la part des femmes sur le marché du travail.

4.90. En tant que coprésidente du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres, l'Islande salue la bonne coopération de nos pays en vue de faire progresser l'égalité des genres. La mise en commun des meilleures pratiques en matière de politiques et d'établissement de règles visant à promouvoir l'autonomisation économique des femmes est un outil important pour les travaux du Groupe de travail informel et, dans l'optique de favoriser la collecte de données pertinentes dans ce domaine, l'Islande a communiqué à l'avance des questions écrites sur la participation des femmes à l'économie japonaise. Nous accueillons avec satisfaction les réponses, car elles seront utiles pour recenser les meilleures pratiques en matière de promotion de l'égalité des genres dans le cadre du commerce.

4.91. Enfin, l'Islande apprécie une fois encore le solide soutien apporté par le Japon au système commercial et sa participation active à l'OMC. Nous souhaitons à la délégation japonaise plein succès à l'occasion de son examen de politique commerciale.

SUISSE

4.92. Permettez-moi de souhaiter à mon tour chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par l'Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique, M. Akihiro Okochi. Je tiens également à remercier le Secrétariat pour sa contribution substantielle et complète à cet examen, ainsi que M. João Aguiar Machado, Ambassadeur de l'Union européenne, pour ses précieuses observations.

4.93. La Suisse et le Japon partagent une longue histoire de relations économiques et diplomatiques bilatérales qui ont commencé il y a plus de 150 ans. Plus récemment, le Japon et la Suisse ont conclu un accord historique de libre-échange et de partenariat économique en 2009. À titre personnel, comme j'étais alors négociateur en chef adjoint, je garde de très bons souvenirs de ces négociations.

4.94. Aujourd'hui, le Japon est le deuxième marché d'exportation de la Suisse en Asie, et la Suisse est la troisième source d'IED du Japon. Ces quelques faits illustrent l'importance des relations économiques entre nos deux pays.

4.95. En tant que troisième économie mondiale et membre du G-7 et du G-20, le Japon est un Membre clé de l'OMC. En effet, le Japon a toujours été un fervent partisan du système commercial multilatéral. Par exemple, il participe activement aux délibérations de presque tous les organes de l'OMC, et participe aussi à des accords plurilatéraux, à savoir les ATI I et II, l'Accord sur les marchés publics et les initiatives liées aux Déclarations conjointes sur le commerce électronique, la réglementation intérieure, la facilitation de l'investissement pour le développement, le commerce et la durabilité environnementale et les MPME. S'agissant de ce dernier point, nous remercions le Japon d'avoir fait figurer un chapitre sur les MPME dans le rapport de son gouvernement.

4.96. La détermination dont fait preuve le pays est exemplaire et nous inspire tous, et nous aimerions saisir cette occasion pour féliciter le Japon pour sa contribution constructive au système commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.97. La Suisse et le Japon ont beaucoup d'intérêts en commun dans tous les domaines commerciaux. En témoigne leur étroite collaboration dans le cadre de nombreux groupes et coalitions informels, comme les Amis du système, le Groupe d'Ottawa et le G-10. Nos deux pays participent aussi activement au processus de réforme de l'OMC visant à améliorer le fonctionnement de l'Organisation.

4.98. À l'heure où nous faisons face à des défis environnementaux sans précédent, nous félicitons le Japon pour sa prise en compte des questions de durabilité dans le cadre de la conduite de ses politiques économiques et de ses efforts de lutte contre le changement climatique. Nous prenons note de son intention de parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et de son objectif de réduire les émissions de 46% par rapport à leur niveau de 2013, d'ici à 2030.

4.99. J'ai bien précisé que le Japon était un partenaire très important pour la Suisse, à l'OMC et au-delà. Nous accordons donc une attention particulière à cet examen. Dans la mesure où nous partageons des positions similaires à celles du Japon dans le domaine de l'agriculture, il va de soi que nous avons lu les chapitres correspondants avec beaucoup d'intérêt et posé un certain nombre de questions à ce sujet. Nous avons également posé des questions sur les tarifs, les règles d'origine et une mesure SPS sur l'importation de viande de bœuf suisse.

4.100. Le point qui a le plus retenu notre attention est la nouvelle Loi de promotion de la sécurité nationale, adoptée en mai 2022, qui établit notamment un cadre pour assurer la stabilité de l'approvisionnement en "produits clés" et "services d'infrastructure essentiels". Dans son rapport, le Secrétariat indique que les règlements d'application sont en cours d'élaboration. Nous avons demandé au Japon des précisions sur le genre de mesures envisagées par cette nouvelle Loi et les secteurs concernés.

4.101. Nous attendons avec intérêt de discuter de quelques questions que nous avons soulevées et souhaitons au Japon un examen très fructueux de sa politique commerciale.

ARGENTINE

4.102. Je tiens à me joindre aux Membres qui ont souhaité la bienvenue à la délégation japonaise, dirigée par M. Akihiro Okochi, Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, et aimerais également exprimer notre gratitude à nos collègues de la Mission permanente du Japon à Genève pour l'excellent travail accompli. Permettez-moi également de remercier M. João Aguiar Machado, Ambassadeur de l'Union européenne, pour sa présentation.

4.103. L'Argentine et le Japon entretiennent des relations bilatérales stratégiques grâce à nos valeurs communes de démocratie, de paix et de respect des droits de l'homme et du droit international. Ces relations bilatérales sont caractérisées par une profonde amitié, qui dure depuis le début de nos relations diplomatiques il y a 125 ans.

4.104. Depuis le dernier examen du Japon, nos autorités ont continué de tenir des réunions de haut niveau, comme lors de la visite effectuée récemment dans notre pays par le Ministre des affaires étrangères, M. Hayashi, pendant laquelle il a rencontré le Président argentin, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de l'économie.

4.105. Nous avons également conclu des accords d'investissement et de coopération dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et de l'espace et des satellites.

4.106. Concernant les échanges bilatéraux, l'Argentine tient à souligner la reprise notable des échanges bilatéraux de marchandises en 2021, qui ont augmenté pour s'établir à 1,8 milliard d'USD, soit son niveau le plus élevé depuis six ans et une progression annuelle de près de 79%. Les principales importations de l'Argentine étaient les produits agricoles, les produits de la pêche et les minéraux.

4.107. Afin d'améliorer nos échanges bilatéraux, nous sommes en train de négocier l'ouverture du marché de la viande bovine de l'ensemble du pays, ainsi que de l'accès aux fruits frais.

4.108. Actuellement, 60 entreprises japonaises réalisent des investissements en Argentine et on estime qu'il y a de fortes possibilités d'augmenter ce chiffre. En Argentine, le Japon investit de manière particulièrement conséquente dans le secteur automobile, l'extraction de lithium, les fournisseurs de services et le développement de logiciels. Nous estimons qu'il y a de nombreuses perspectives d'investissements dans les industries extractives (en particulier l'extraction de lithium, de cuivre et d'or) et le secteur de l'énergie (tant dans les hydrocarbures que l'énergie renouvelable).

4.109. L'économie japonaise se caractérise par des niveaux élevés de diversification, de revenus et de développement. Récemment, le taux de croissance du PIB réel est resté modéré et l'économie a souffert de difficultés liées à différents problèmes, comme les difficultés économiques dues à la pandémie de COVID-19. Cependant, nous nous félicitons du fait que, après deux ans de contraction, l'économie ait retrouvé une croissance modérée en 2021.

4.110. Dans ce contexte, nous reconnaissons les efforts déployés pour parvenir à une économie neutre en émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050, et pour mener des réformes visant à augmenter les salaires des travailleurs.

4.111. L'Argentine souhaite attirer particulièrement l'attention sur les travaux menés par le Japon en tant que coorganisateur de l'Initiative conjointe sur le commerce électronique et sa participation active aux négociations concernant la facilitation de l'investissement pour le développement. Nous tenons à souligner la contribution du Japon au Fonds pour la pêche, qui permettra de commencer à apporter une assistance technique dans le cadre de l'Accord sur les subventions à la pêche. Nous nous félicitons également des renseignements fournis sur les politiques publiques mises en œuvre par le Japon en vue d'augmenter l'inclusion des femmes dans la structure productive et économique et nous espérons voir le Japon participer activement au Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres.

4.112. Dans le cadre de cet examen de politique commerciale, les questions présentées par l'Argentine visent à mieux comprendre les mesures que prend le Japon pour simplifier sa structure tarifaire, les conditions de mise en œuvre du régime douanier et de consolidation des droits et les politiques relatives au commerce et à l'investissement visant à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, entre autres choses. Nous apprécions les réponses reçues, que nos collègues de Buenos Aires étudieront attentivement, et nous nous réjouissons de maintenir un dialogue bilatéral fluide entre nos délégations.

4.113. Pour conclure, nous réaffirmons que nous apprécions grandement cette occasion qui nous est offerte d'échanger des vues et des opinions sur les politiques commerciales du Japon et soulignons une fois de plus l'importance de cet exercice de transparence sous tous ses aspects. Nous souhaitons à la délégation japonaise un examen couronné de succès.

TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN ET MATSU

4.114. Au nom du Territoire douanier distinct de Taiwan, Penghu, Kinmen et Matsu, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par l'Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique, S.E. M. Akihiro Okochi. Je tiens également à remercier le Secrétariat pour son rapport complet et M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour ses observations et commentaires précieux.

4.115. L'économie japonaise est la troisième au monde en termes de PIB nominal et est reconnue pour ses niveaux élevés de développement et de diversification et sa forte orientation vers le marché. Les résultats économiques du pays ont exercé une forte influence sur le reste du monde. Nous sommes heureux de constater que, pendant la période à l'examen (de janvier 2022 à octobre 2022), le taux de croissance du PIB réel du Japon est remonté à 1,7% en 2021, contre 4,6% en 2020, chiffre qui s'expliquait en grande partie par les effets de la pandémie de COVID-19.

4.116. L'économie japonaise rencontre des difficultés considérables en raison du vieillissement et de la diminution de la population. Nous nous trouvons dans une situation similaire. Nous félicitons le Japon pour les réformes visant à augmenter l'offre de main-d'œuvre, la productivité et les salaires qu'il a menées ces dernières années pour compenser les effets du vieillissement de la population sur le marché de l'emploi.

4.117. Le commerce de marchandises du Japon a fortement rebondi en 2021 et dépassé les niveaux d'avant la pandémie. Cela est bon signe, dans la mesure où le Japon est une économie commerciale majeure à l'échelle mondiale et notre troisième partenaire commercial. La valeur totale de nos échanges bilatéraux s'élevait à 88,22 milliards d'USD en 2022, ce qui représente une croissance de 3,39% par rapport à 2021. Grâce à la levée récente des restrictions des voyages transfrontières et à l'augmentation connue des échanges bilatéraux de marchandises, nous nous attendons à ce que nos échanges bilatéraux de services reprennent.

4.118. Nous entretenons des relations commerciales étroites, multidimensionnelles et mutuellement complémentaires, en particulier dans les secteurs de la haute technologie et des TIC. L'industrie des semi-conducteurs et sa chaîne d'approvisionnement sont un parfait exemple de ces relations mutuellement bénéfiques. Le Japon nous fournit les machines et les éléments essentiels à la fabrication de la plupart des puces de circuits intégrés de pointe. En échange, le Japon est l'un des marchés les plus importants pour les semi-conducteurs et les produits des TIC que nous produisons. Ce partenariat souligne l'importance de nos relations commerciales avec le Japon.

4.119. Le Japon est l'une de nos principales sources d'investissement étranger direct. Le partenariat de coopération étroit que nous entretenons avec le Japon dans les domaines du commerce et de l'investissement est récemment devenu encore plus solide et important, comme le montre l'augmentation des flux d'investissement bilatéraux dans l'industrie des semi-conducteurs. En 2021, l'entreprise Taiwan Semi-Conductor Manufacturing Corp (TSMC) a annoncé le lancement d'un projet d'investissement conjoint avec ses partenaires japonais dans une usine de fabrication de plaquettes de pointe dont la valeur est estimée à 8,6 milliards d'USD dans la Préfecture de Kumamoto. Cet investissement créera environ 7 500 emplois directs et indirects. On estime que ses avantages économiques devraient s'élever à près de 32 milliards d'USD dans 10 ans après sa mise en fonctionnement.

4.120. Nous sommes reconnaissants au gouvernement japonais pour les mesures d'assistance et de facilitation qu'il a prises à tous les niveaux en faveur de ce projet d'investissement conjoint. Ce projet montre bien que les Membres peuvent travailler ensemble en facilitant et en favorisant l'augmentation des échanges et des investissements pour améliorer notre bien-être économique mutuel et rendre nos chaînes d'approvisionnement plus résilientes et plus stables.

4.121. Sur le plan multilatéral, le Japon a travaillé dans la plupart des domaines en vue de poursuivre la libéralisation et l'ouverture des échanges et des investissements. Nous sommes heureux de collaborer étroitement avec le Japon, avec beaucoup d'autres Membres, en vue de promouvoir les initiatives liées aux Déclarations conjointes pour veiller à ce que l'OMC soit apte à remplir sa mission. Nous remercions particulièrement le Japon pour sa contribution à la progression des négociations menées dans le cadre de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique. Nous apprécions également la participation et la contribution actives du Japon à d'autres initiatives liées aux Déclarations conjointes, notamment dans les domaines de la réglementation intérieure dans le domaine des services, de la facilitation de l'investissement pour le développement et des MPME, et espérons poursuivre notre collaboration avec le Japon pour produire davantage de résultats concrets. Nous nous devons également de saluer la contribution du Japon au Mécanisme de financement sur la pêche, qui est la première contribution de la part des Membres de l'OMC.

4.122. Sur la base de nos intérêts communs, nous poursuivrons notre coopération étroite sur les négociations multilatérales en cours dans plusieurs domaines, y compris l'agriculture, les subventions à la pêche et la question de l'élargissement de la décision sur les ADPIC. Nous espérons aussi poursuivre la collaboration et les efforts que nous menons avec le Japon dans le cadre de la réforme de l'OMC.

4.123. Nous souhaitons au Japon un examen constructif de sa politique commerciale, et espérons à l'avenir entretenir avec lui des relations économiques encore plus étroites et mutuellement bénéfiques.

UNION EUROPÉENNE

4.124. Au nom de l'Union européenne, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon, dirigée par M. Akihiro Okochi, Adjoint au Ministre des affaires étrangères. Je voudrais également remercier le Secrétariat de l'OMC et le gouvernement japonais pour leurs rapports détaillés, qui constituent le fondement de nos discussions aujourd'hui. Permettez-moi de remercier le présentateur, S.E. M. l'Ambassadeur Aguiar Machado, pour sa présentation des principaux faits nouveaux intervenus dans l'économie et les échanges commerciaux japonais depuis le dernier examen de la politique commerciale du pays. L'UE remercie le Japon pour son attachement à cet exercice de transparence important.

4.125. Le Japon est un partenaire stratégique proche de l'UE. Ce partenariat ne s'appuie pas que sur les échanges commerciaux, puisque nous partageons des valeurs et des principes communs, tels que la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme, la bonne gouvernance, l'attachement au multilatéralisme et l'économie de marché ouverte. Le Japon et l'UE entretiennent un dialogue et des liens de coopération étroits et constructifs au sein de l'ONU, de l'OMC, de l'OCDE, du G-20 et du G-7, pour lequel nous souhaitons plein succès au Japon, qui en assure actuellement la présidence.

4.126. Dans le cadre de notre Accord de partenariat stratégique bilatéral, l'UE et le Japon renforcent leurs relations dans un grand nombre de domaines, de l'amélioration de la coopération politique au commerce et à l'investissement, du développement à la transformation numérique, de la lutte contre le changement climatique et de l'énergie à la recherche et à l'innovation et de la coopération en matière de sécurité à la croissance durable. L'Accord de partenariat économique entre l'UE et le Japon a encore renforcé notre partenariat stratégique et mis en place une structure institutionnelle travaillée pour les discussions bilatérales portant sur les questions visées par l'Accord, qui permet de tisser des liens de coopération étroits, d'échanger des informations et de mener des actions conjointes.

4.127. En 2021, le Japon était le septième partenaire d'exportation et le huitième partenaire d'importation de l'UE et représentait 2,9% de son commerce extérieur. Les échanges entre l'UE et le Japon ont désormais repris après la crise de la COVID-19. L'IED a également été conséquent dans les deux pays. L'UE est la deuxième plus grande destination des investissements japonais.

4.128. Le Partenariat numérique UE-Japon renforce la coopération dans un grand nombre de domaines numériques en vue de favoriser la croissance économique et parvenir à une société durable au moyen d'une transformation numérique inclusive, durable et centrée sur l'humain fondée sur nos valeurs communes, et nous attendons avec impatience de progresser dans les négociations en cours pour compléter l'Accord de partenariat économique bilatéral en prévoyant des dispositions concernant les flux de données et la protection des données à caractère personnel et de la vie privée.

4.129. Nous apprécions la détermination dont le Japon fait preuve pour faciliter les flux commerciaux et les efforts qu'il mène en ce sens, et félicitons le pays pour sa Loi douanière, qui devrait considérablement réduire les importations de marchandises contrefaites envoyées directement aux consommateurs.

4.130. L'UE a soumis plusieurs questions, intéressant notamment les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS), les marchés publics et les services.

4.131. En ce qui concerne les mesures SPS, nous félicitons le Japon pour son attachement à des procédures d'importation rapides, simples et scientifiques, au respect des normes internationales et au fait d'éviter la duplication des évaluations des éléments harmonisés à l'échelle de l'UE et nous attendons avec intérêt les mesures concrètes qu'il prendra à cet égard.

4.132. Nous invitons le Japon à améliorer encore davantage la participation des entreprises étrangères aux marchés publics, par exemple en supprimant les obstacles non réglementaires et en gérant des canaux d'information plus transparents et accessibles.

4.133. Nous avons fait remarquer que les conditions de concurrence étaient inégales dans le secteur des services de poste, de courrier et de livraison express. Nous invitons le Japon à remédier à cela, et particulièrement à veiller à ce que les entreprises nationales et internationales de livraison express soient assujetties aux mêmes procédures et frais de dédouanement.

4.134. Ces dernières années, le système commercial international a fait face à de nouvelles difficultés, situations d'urgence et menaces. Il est donc essentiel que la communauté internationale maintienne et renforce la coopération économique fondée sur des règles. L'OMC et sa réforme doivent être au cœur de ces efforts. C'est pourquoi l'UE apprécie grandement l'engagement du Japon en faveur du maintien et de l'amélioration du système commercial multilatéral.

4.135. Le rétablissement d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel reste une priorité absolue de l'UE en matière de réforme. D'ici là, nous invitons le Japon à rejoindre l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire, qui fournit un cadre temporaire pour régler les différends soumis à l'OMC.

4.136. Il est également essentiel pour la réforme de l'OMC de faire avancer les discussions multilatérales et plurilatérales. L'UE félicite le Japon pour sa participation à l'issue positive des négociations sur les subventions à la pêche à la douzième Conférence ministérielle et sa volonté d'obtenir des résultats sur les questions en suspens d'ici à la treizième Conférence ministérielle. L'UE salue également les contributions du Japon à différentes initiatives liées aux Déclarations conjointes portant notamment sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement, aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et au Dialogue sur les plastiques. Nous nous félicitons également du fait que le Japon ait rejoint d'autres initiatives, comme celle sur la réforme des subventions aux combustibles fossiles.

4.137. Le renforcement de la fonction délibérative, au sujet de laquelle l'UE a récemment distribué une communication, pour relever les défis mondiaux qui ont des effets sur le système commercial, y compris l'appui des États en faveur des secteurs industriels, est un élément important de la réforme de l'OMC. L'UE se félicite de la coopération étroite du pays sur les questions liées à l'égalité des conditions et à la lutte contre les pratiques qui ne sont pas fondées sur le marché et autres pratiques commerciales déloyales, et espère que le Japon participera activement aux futures délibérations de l'OMC sur ces sujets.

4.138. Enfin, l'UE félicite le Japon pour son attachement et sa contribution à l'assistance technique dans le cadre de l'OMC et son don récent au fonds d'affectation spéciale pour la pêche.

4.139. L'UE remercie le Japon d'avoir répondu de manière détaillée aux questions communiquées à l'avance. Je souhaite au Japon un examen très fructueux.

ÉTATS-UNIS

4.140. Au nom des États-Unis, je suis heureux de participer au quinzième examen de la politique commerciale du Japon. Je tiens à saluer la délégation japonaise, dirigée par l'Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur, M. Akihiro Okochi. Nous remercions la délégation japonaise pour sa collaboration actuelle avec l'OMC et pour les efforts qu'il a menés pour répondre à nos questions écrites.

4.141. Le Japon est un partenaire stratégique vital pour les États-Unis et une nation incontournable dans le commerce mondial. Au sein de l'OMC et dans d'autres enceintes multilatérales, les États-Unis attachent une grande importance à leur relation de travail étroite avec le gouvernement japonais, et à sa coopération sur de nombreux sujets d'intérêt mutuel. L'une de nos principales priorités avec le Japon est de faire progresser les négociations du Cadre économique indo-pacifique. Nous avons beaucoup progressé depuis le lancement du Cadre en mai 2022, et remercions le Japon pour le rôle positif et constructif qu'il joue dans les négociations. Nous le remercions également pour le soutien qu'il continue d'apporter à l'élaboration d'un accord de haut niveau qui permettrait de créer les conditions nécessaires à une croissance économique durable et inclusive dans toute la région.

4.142. De même, nous collaborons étroitement avec le Japon tout au long de l'année pendant laquelle il accueille le G-7. Le fait que le Japon assume la présidence du G-7 rend indispensables les deux mesures collectives suivantes. Premièrement, il nous faut réaffirmer l'importance d'un système commercial libre et équitable comme faisant partie intégrante de l'ordre international fondé sur des règles. Deuxièmement, il convient d'atténuer les risques stratégiques qui sont devenus évidents pendant les crises récentes, dans le cadre d'une discussion solide sur la sécurité économique. Nous souscrivons entièrement à ces priorités.

4.143. Enfin, nous félicitons le Japon pour l'important soutien qu'il apporte aux États-Unis pendant l'année où ils accueillent l'APEC et à notre thème portant sur la construction d'un avenir durable et résilient pour tous. Nous attendons avec impatience d'accueillir le Japon et tous les pays de l'APEC à Détroit en mai, à l'occasion de la réunion des Ministres du commerce de l'APEC, qui nous permettra de discuter des manières dont l'APEC peut faire progresser le commerce durable et inclusif.

4.144. Sur le plan bilatéral, nous nous félicitons de la coopération du Japon dans le cadre du Partenariat États-Unis-Japon sur le commerce lancé en 2021. Dans le cadre de notre partenariat, nous avons coordonné nos efforts pour prendre des mesures dans le domaine des réglementations numériques des pays tiers faisant l'objet de préoccupations, échangé des informations sur les pratiques des pays tiers qui faussent le marché et les échanges, et pris des mesures concrètes pour éradiquer le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, y compris en créant notre Équipe spéciale États-Unis-Japon pour la promotion des droits de l'homme et des normes internationales du travail dans les chaînes d'approvisionnement. Il est important de noter que nous utilisons notre Partenariat sur le commerce pour lever les obstacles au commerce qui continuent de faire l'objet de préoccupations.

4.145. Le Japon est l'un des plus proches partenaires multilatéraux des États-Unis, mais dans le cadre de cet examen, il est important de reconnaître les principaux obstacles au commerce, en particulier les obstacles non tarifaires, qui limitent l'accès de la branche de production des États-Unis au marché japonais. Or en tant qu'alliés, il est important de pouvoir communiquer avec honnêteté sur ces questions et de s'efforcer de faire de réels progrès pour les résoudre.

4.146. En conséquence, les États-Unis continuent d'espérer que le Japon prendra des mesures nouvelles et audacieuses pour renforcer la transparence, réduire le nombre de règlements non nécessaires, se conformer aux normes internationales et supprimer les autres obstacles au commerce. Je tiens à citer quelques exemples: nous restons tout d'abord préoccupés par le manque d'accès des exportations des États-Unis au marché automobile japonais en raison d'une série d'obstacles non tarifaires. Il s'agit notamment du rejet des Normes et règlements fédéraux sur la sécurité des véhicules automobiles des États-Unis, des attributions de fréquences qui ne respectent pas les normes internationales et empêchent les technologies américaines de fonctionner au Japon et des programmes de subventions accordant des avantages disproportionnés aux fabricants

japonais. Deuxièmement, les produits agricoles des États-Unis continuent de se heurter à un certain nombre d'obstacles les empêchant d'accéder au marché japonais. Ainsi, les importations de certains produits agricoles essentiels sont effectuées par des entreprises commerciales d'État, comme c'est le cas du système japonais d'importation et de distribution fortement réglementé et non transparent pour le riz et les produits laitiers, qui entraîne un effet de distorsion tant sur la consommation que sur les importations.

4.147. Enfin, dans le domaine de la transparence, les entreprises américaines d'un grand nombre de secteurs continuent de se dire préoccupées par l'importance du rôle que jouent les conseils consultatifs et autres groupes mandatés par le gouvernement dans l'élaboration des réglementations et des politiques japonaises, ainsi que par le manque de mise en œuvre des procédures de consultation publique et autres méthodes de consultation des parties prenantes. On peut, en particulier, citer plusieurs cas récents de consultations publiques pour de nouvelles réglementations ou politiques non existantes ou inutilement courtes, et de nouvelles politiques présentant des avantages financiers directs pour des membres de conseils consultatifs qui les avaient recommandées. Ces pratiques ne sont pas en phase avec les travaux que nous menons en étroite collaboration avec le Japon en faveur de la promotion des bonnes pratiques réglementaires au niveau multilatéral.

4.148. Malgré les préoccupations particulières que nous avons soulevées, les États-Unis saluent et encouragent les efforts et les mesures concrètes du Japon afin de faciliter une plus grande ouverture du marché par des réformes intérieures et par la poursuite de négociations bilatérales. Les États-Unis espèrent continuer d'entretenir un partenariat étroit avec le gouvernement japonais en vue d'atteindre nos objectifs communs.

COSTA RICA

4.149. Je tiens à m'associer aux paroles de bienvenue adressées à la délégation japonaise, et aux remerciements adressés au présentateur et au Secrétariat pour leurs rapports.

4.150. Le Costa Rica souhaite souligner la contribution du Japon à l'OMC. Le Japon est un Membre attaché au système commercial multilatéral et à l'OMC et participe activement aux débats sur la réforme de l'Organisation et aux négociations en cours.

4.151. Nous souscrivons au point de vue du Japon selon lequel il est important de faire avancer le programme multilatéral sur le commerce afin de résoudre les défis actuels du commerce international. Tout particulièrement, le Costa Rica tient à souligner le rôle moteur joué par le Japon en tant que coorganisateur de l'Initiative conjointe sur le commerce électronique, et à le remercier à cet égard; comme lui, nous souhaitons conclure ces négociations cette année. De même, nous sommes heureux de constater sa participation et son attachement au résultat des négociations sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et aux négociations en cours sur la facilitation de l'investissement pour le développement. Le Costa Rica félicite également le Japon pour sa contribution aux Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale.

4.152. Le Japon est la troisième économie mondiale, ainsi qu'un modèle d'excellence mondial dans la région Asie-Pacifique, et un partenaire stratégique du Costa Rica. Il est la deuxième destination de nos exportations vers l'Asie et la deuxième source de nos importations en provenance de cette région. Les exportations de marchandises depuis le Costa Rica vers le Japon ont augmenté, en moyenne, de 28% par an entre 2012 et 2021, tandis que les importations de marchandises en provenance du Japon ont augmenté de 24,5% l'année dernière, ce qui illustre le niveau de complémentarité élevé entre nos économies. La relation bilatérale entre le Japon et le Costa Rica a également été fructueuse dans le domaine de l'investissement étranger direct, mais celui-ci peut encore augmenter considérablement. Nos deux pays cherchent des manières de diversifier les flux commerciaux et l'investissement dans nos économies.

4.153. J'aimerais souligner deux évolutions récentes et notables de la politique commerciale et de nos perspectives économiques:

4.154. Premièrement, dans son rapport, le Secrétariat note la complexité de la structure tarifaire, du fait de la combinaison de droits *ad valorem*, spécifiques, composites et autres. Les taux les plus élevés visent principalement les produits agricoles, pour lesquels la moyenne des taux NPF appliqués

est de 18%, contre 3,4% pour les produits non agricoles. Nous aimerions en savoir plus sur les conséquences de cette complexité et de cet échelonnement pour la compétitivité des secteurs les plus protégés, en particulier l'agriculture, et leurs effets sur les consommateurs.

4.155. S'agissant de ses perspectives économiques, le Secrétariat souligne dans son rapport que l'économie japonaise poursuit sa reprise cette année, mais que des menaces subsistent, comme les effets de la guerre en Ukraine, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondial, la hausse des prix des produits de base et le niveau d'endettement soutenable. Le commerce international et les exportations, en particulier, ont joué un rôle fondamental dans la reprise économique du Japon et le commerce extérieur reste l'un des moteurs de la troisième économie mondiale; la valeur combinée des exportations et des importations de marchandises a dépassé l'équivalent de 30% du PIB en 2021.

4.156. La reprise économique du Japon a bénéficié des politiques et des réformes menées dans trois domaines: premièrement, la stabilisation de la main-d'œuvre grâce à l'augmentation de la participation des femmes et des personnes âgées, qui a permis d'augmenter l'emploi et de compenser les effets du vieillissement de la population; deuxièmement, le renforcement de l'intégration du Japon à l'économie mondiale grâce à des accords commerciaux (le Japon est partie à 19 accords de partenariat économique); et troisièmement, l'amélioration des conditions de l'activité commerciale grâce à la modernisation du gouvernement d'entreprise, à l'intensification de la flexibilité et de la mobilité de la main-d'œuvre et à la mise en œuvre de politiques en faveur des PME. Nous souhaitons en apprendre davantage sur la manière dont le Japon évalue ces politiques et la façon dont il pense continuer de contribuer à sa croissance économique.

4.157. Il a également été noté dans les rapports que les politiques plus générales visant à accroître la croissance comprenaient la promotion de la transformation numérique et de l'investissement vert, le soutien aux jeunes entreprises, la revitalisation régionale grâce à la numérisation et le renforcement de la sécurité économique. À cet égard, le Costa Rica continuera de suivre avec grand intérêt les mesures prises par le Japon en faveur de la transformation numérique et de l'investissement vert.

4.158. Dans le cadre du présent examen, le Costa Rica a soumis au Japon plusieurs questions. Nous remercions la délégation de leur attention, et nous examinerons leurs réponses en détail. Enfin, je voudrais souhaiter au Japon plein succès pour cet examen de politique commerciale.

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

4.159. Le Royaume d'Arabie saoudite est très heureux de participer au quinzième examen de la politique commerciale du Japon, et souhaite chaleureusement la bienvenue à l'honorable délégation du Japon, dirigée par S.E. M. l'Ambassadeur Akihiro Okochi, Adjoint au Ministre des affaires étrangères.

4.160. Nous remercions le Japon et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports d'examen détaillés et complets. Nous remercions également S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC pour la pertinence de ses observations.

4.161. Pendant la période allant de 2020 à 2022, les politiques économiques du Japon ont été caractérisées par des réformes structurelles s'appuyant sur la diversification, une forte orientation vers le marché et des objectifs de développement précis.

4.162. Le Royaume d'Arabie saoudite salue les efforts déployés par le Japon en vue d'adopter plusieurs rallonges budgétaires importantes liées à la pandémie de COVID-19, et félicite le pays pour ses politiques judicieuses qui lui ont permis de devenir l'une des principales sources mondiales d'investissement étranger.

4.163. Le rôle du Japon en tant que Membre actif de l'OMC est évident, et la priorité élevée qu'il accorde au renforcement du système commercial multilatéral le montre bien.

4.164. Le Royaume d'Arabie saoudite et le Japon entretiennent des relations commerciales solides étayées par leur appartenance commune au G-20. Qui plus est, la Vision commune de l'Arabie saoudite et du Japon pour 2030 renforce notre coopération économique et stratégique dans plusieurs domaines, comme l'énergie, l'industrie, l'investissement, les soins de santé, le divertissement et les

petites et moyennes entreprises. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont dépassé les 125 milliards de SAR en 2021, ce qui place le Japon au troisième rang des partenaires commerciaux du Royaume d'Arabie saoudite. Le Japon est le deuxième importateur de produits saoudiens et le sixième exportateur à destination du Royaume d'Arabie saoudite. Les principaux produits importés par le Japon depuis le Royaume d'Arabie saoudite sont le pétrole brut et les produits minéraux. Quant au Royaume d'Arabie saoudite, les principaux produits qu'il importe du Japon sont les automobiles et les pièces détachées.

4.165. En outre, le Conseil conjoint Arabie saoudite-Japon des entreprises continue d'œuvrer activement en vue d'un resserrement des liens économiques et de la création de perspectives commerciales entre les deux pays.

4.166. Avant de conclure, permettez-moi de remercier S.E. M. Kazuyuki Yamazaki, Ambassadeur et Représentant permanent du Japon auprès de l'OMC, ainsi que sa délégation, pour l'excellente coopération entre nos deux missions.

4.167. Enfin, le Royaume d'Arabie saoudite félicite le Japon pour ses très bons résultats économiques, et souhaite à la délégation japonaise un examen très fructueux de sa politique commerciale.

BRÉSIL

4.168. Permettez-moi tout d'abord de me joindre aux Membres qui ont souhaité la bienvenue à la délégation japonaise, dirigée par M. l'Ambassadeur Akihiro Okochi (Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères), ainsi qu'à M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, qui dirige l'équipe japonaise basée à Genève. Nous remercions M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour son analyse pertinente et vous-même, Monsieur le Président, pour vos observations liminaires.

4.169. Je tiens également à adresser les sincères remerciements du Brésil au gouvernement japonais et au Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports détaillés.

4.170. Le Japon est un partenaire clé du Brésil à bien des égards. Nos relations bilatérales ont été portées au rang de partenariat stratégique et global en 2014. Avant toute chose, nos pays entretiennent des liens humains étroits. Nous accueillons la plus grande communauté japonaise à l'étranger, la "communauté nikkei" au Brésil représentant plus de 2 millions de personnes. Le Japon, quant à lui, accueille la cinquième plus grande communauté brésilienne à l'étranger.

4.171. Ces liens humains expliquent dans une large mesure la contribution du Japon au processus d'industrialisation du Brésil depuis les années 1960, en particulier dans des industries telles que le secteur automobile, les industries extractives et les secteurs de l'acier, de la construction navale et de l'électronique, entre autres. Le stock d'investissement étranger direct du Japon au Brésil se chiffre actuellement à environ 23 milliards d'USD, et plus de 700 entreprises japonaises exercent leurs activités sur notre territoire.

4.172. La coopération japonaise a également été essentielle au développement de notre agriculture. Au début du XX^e siècle, grâce au savoir-faire traditionnel japonais, nous avons été en mesure de diversifier la production de céréales, d'utiliser de nouvelles technologies pour fertiliser nos cultures et de mettre en œuvre des mesures phytosanitaires. Dans les années 1970, la coopération japonaise en matière de recherche agricole dans la savane brésilienne a contribué à la production de fèves de soja et à la productivité de ces cultures, qui sont essentielles à l'agro-industrie brésilienne aujourd'hui. Nous félicitons et remercions la communauté nikkei et le Japon pour le rôle essentiel qu'ils ont joué en faisant du Brésil l'un des plus grands producteurs de denrées alimentaires du monde.

4.173. La valeur totale de nos échanges avec le Japon s'élevait à 11,9 milliards d'USD en 2022, soit une augmentation de 11,4% depuis 2021 et une hausse par rapport aux niveaux d'avant la pandémie de COVID-19. Les exportations brésiliennes restent principalement les produits de base comme le maïs, le minerai de fer, la viande de volaille et le café. Par ailleurs, le Japon exporte principalement des produits manufacturés vers le Brésil, comme les pièces d'automobiles, les produits chimiques, les machines et les équipements. Nos importations en provenance du Japon sont principalement liées à la présence d'entreprises multinationales dans le secteur industriel.

4.174. Dans la mesure où le Japon est la troisième économie mondiale, la stabilité économique et financière mondiale repose sur lui et ses politiques macroéconomiques, qui ont jusqu'à présent toujours été judicieuses. Il est également une source essentielle d'investissement étranger pour l'économie mondiale, comme souligné dans le rapport du Secrétariat.

4.175. Cependant, nous avons remarqué que les réformes commerciales n'avaient pas progressé pendant la période à l'examen. Le Secrétariat indique que la structure des droits NPF appliqués du Japon reste très complexe avec, entre autres caractéristiques, 272 taux de droit, 136 taux *ad valorem* différents et 75 taux spécifiques différents. Le niveau de protectionnisme du secteur agricole est également très élevé, et le secteur est caractérisé par des obstacles non tarifaires fréquents et des droits plus de cinq fois supérieurs à ceux appliqués au secteur manufacturier (18% en moyenne). S'agissant du soutien interne apporté à l'agriculture, il semblerait que le pays ait de plus en plus tendance à recourir aux subventions à la production, à la clause de sauvegarde spéciale pour l'agriculture fondée soit sur le volume, soit sur les prix, appliquée plusieurs fois aux importations hors contingent de divers produits, et aux mesures SPS.

4.176. Nous estimons que la stagnation des réformes commerciales est l'une des raisons pour lesquelles nos relations commerciales bilatérales ont été relativement moins dynamiques avec le Japon qu'avec d'autres partenaires d'Asie. Le Brésil tient à citer quelques domaines dans lesquels nous devons progresser, si nous voulons que nos échanges bilatéraux retrouvent une croissance plus constante.

4.177. Nous estimons qu'il est dans l'intérêt du Japon de diversifier ses sources d'approvisionnement alimentaire pour atténuer les effets défavorables des chocs de l'offre et de l'inflation. Le Brésil aimerait avoir un meilleur accès au marché agricole japonais.

4.178. Certaines mesures sanitaires et phytosanitaires mises en œuvre par le Japon sont plus strictes que les normes internationales, et ne sont pas nécessairement raisonnables d'un point de vue scientifique. Par exemple, l'Organisation mondiale de la santé animale reconnaît que le Brésil est entièrement indemne de fièvre aphteuse, et indemne de fièvre aphteuse sans vaccination dans certaines régions. Nous attendons depuis longtemps l'autorisation de nos exportations de viande de bœuf et de porc. Nous n'avons pas reçu le même traitement de la part du Japon que d'autres partenaires commerciaux exportant les mêmes produits vers le marché japonais. Nous avons soulevé ce point dans nos questions.

4.179. Nous espérons pouvoir améliorer l'accès aux marchés des exportations de viande de porc originaires des États du Paraná, du Rondônia et du Rio Grande do Sul au Brésil, qui suivent les mêmes normes sanitaires et ont le même statut sanitaire que Santa Catarina, à qui certains contingents ont déjà été attribués pour les exportations de viande de porc. Nous exhortons le Japon à accélérer le processus d'évaluation des risques sanitaires. Dans le même esprit, nous demandons au gouvernement japonais de prendre les mesures nécessaires pour achever sans tarder l'évaluation des risques sanitaires relatifs à l'importation de fruits frais depuis le Brésil.

4.180. Enfin, au vu du montant considérable que représente le stock d'IED du Japon, il serait utile pour les échanges commerciaux et les flux d'investissement de prendre des mesures visant à simplifier les prescriptions relatives aux visas pour nos milieux d'affaires.

4.181. Le Brésil remercie le Japon pour la déclaration de politique générale présentée dans le rapport de son gouvernement à propos de l'OMC. Nous félicitons le Japon pour sa participation active à l'Organisation, au sein de laquelle nous partageons de nombreux objectifs, tels que la réforme et le renforcement du système commercial multilatéral et la recherche d'une solution durable à la question du système de règlement des différends. À cet égard, j'invite le Japon à envisager de rejoindre l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire afin d'éviter les "appels dans le vide" tant qu'une solution définitive au règlement des différends n'a pas été trouvée.

4.182. Nous remercions le Japon pour les réponses écrites qu'il a apportées à nos questions, qui portent notamment sur des sujets tels que la réforme du règlement des différends, les mesures SPS, l'agriculture et la politique de la concurrence. Elles ont été transmises à notre capitale pour examen et suivi.

4.183. Permettez-moi de conclure en souhaitant au Japon un examen de politique commerciale fructueux et constructif.

TÜRKİYE

4.184. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation japonaise, dirigée par M. Akihiro Okochi, Adjoint au Ministre des affaires étrangères et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères.

4.185. Je tiens à remercier M. l'Ambassadeur Okochi pour les condoléances qu'il a présentées à mon pays. Nous sommes aussi reconnaissants envers le Japon pour l'aide et le soutien qu'il nous a apportés après le séisme.

4.186. Nous remercions le Secrétariat et le gouvernement japonais pour leurs rapports, ainsi que le présentateur, M. João Aguiar Machado, pour ses précieuses observations.

4.187. Pour en revenir au sujet du présent examen, nous remercions le Japon pour les réponses qu'il a apportées à nos questions.

4.188. Pendant la période à l'examen, l'économie japonaise a été durement touchée par la pandémie et, après sa réouverture, a connu une reprise partielle. Grâce aux politiques macroéconomiques, la croissance devrait se renforcer.

4.189. Dans la mesure où le Japon est la troisième économie mondiale, nous estimons que les mesures qu'il prend pour relever les défis structurels de l'économie mondiale sont déterminantes.

4.190. Nous espérons que les progrès que le Japon accomplira au moyen d'innovations et de réformes dans le domaine des technologies vertes et numériques dans la période suivant la pandémie donneront l'exemple pour la création d'un environnement commercial plus inclusif, résilient et respectueux du climat.

4.191. À cet égard, nous nous félicitons de ses politiques de décarbonation visant à parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et de son objectif de réduire les émissions de 46% par rapport à leur niveau de 2013, d'ici à 2030.

4.192. Nous aimerions également en savoir plus sur les politiques de développement des ressources humaines prises par le Japon après la pandémie. La transmission du vécu du Japon dans ce domaine pourrait être utile pour parvenir à une croissance durable et résiliente après la pandémie.

4.193. Nous nous félicitons également de la participation active du Japon aux travaux de l'OMC. Nous sommes ravis de collaborer avec le Japon dans le cadre de plusieurs initiatives liées aux déclarations conjointes.

4.194. Dans la mesure où la Türkiye et le Japon ont un partenariat stratégique depuis 2013, nous attachons une grande importance au renforcement de nos liens dans tous les domaines.

4.195. Le Japon est notre troisième partenaire commercial dans la région Asie-Pacifique.

4.196. Nous espérons entretenir des relations commerciales plus équilibrées.

4.197. C'est pourquoi, dans la mesure où le Japon reste l'une des principales sources mondiales d'investissement étranger, nous serions heureux de voir davantage d'investissements étrangers en provenance du pays.

4.198. Nous attendons également avec impatience la conclusion de notre Accord de partenariat économique (APE), dans l'intérêt de nos deux pays.

4.199. Pour conclure, je tiens à saisir l'occasion qui m'est donnée de remercier M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et son équipe compétente pour la préparation de cet examen, ainsi que pour leurs contributions aux activités de l'OMC.

4.200. Nous souhaitons au Japon un examen réussi de sa politique commerciale.

NORVÈGE

4.201. La Norvège souhaiterait s'associer aux autres intervenants pour souhaiter la bienvenue à la délégation japonaise à cet examen et elle remercie le Secrétariat et le Japon pour leurs rapports. Nous souhaiterions également remercier M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, qui présente cet examen, pour ses excellentes remarques.

4.202. Permettez-moi tout d'abord de faire observer que le Japon est un partenaire très proche de la Norvège, tant sur le plan bilatéral que dans le cadre de l'OMC. La Norvège et le Japon entretiennent des relations économiques et commerciales étroites et diversifiées. Nos économies sont complémentaires et se renforcent mutuellement, et nos échanges industriels ont progressivement évolué pour constituer des chaînes de valeur complexes dont les deux pays tirent profit.

4.203. La Norvège et le Japon ont également en commun un certain nombre de domaines économiques prioritaires comme l'énergie, les transports maritimes et les produits de la mer, et l'ambition de transformer leur économie et d'adapter leur société pour préparer un avenir où les émissions de gaz à effet seront faibles, conformément à l'Accord de Paris.

4.204. Dans le contexte géopolitique actuel, la diversification des échanges, le maintien de la stabilité des chaînes d'approvisionnement et le contrôle des infrastructures essentielles sont devenus plus importants. Toutefois, nous devrions veiller à ce que le protectionnisme et les guerres commerciales ne réduisent pas à néant le système qui sert si bien nos économies depuis de nombreuses années.

4.205. À cet égard, la Norvège se félicite de l'ardeur avec laquelle le Japon défend le système commercial multilatéral. Nous apprécions aussi énormément le rôle qu'il continue de jouer pour faire progresser ce système ainsi que son engagement indéfectible dans la lutte contre le protectionnisme et la régulation des échanges.

4.206. J'axerai mes propos sur deux secteurs, mais avant cela, je voudrais dire que nous partageons les observations formulées par de nombreux Membres aujourd'hui, notamment les remerciements que nous adressons au Japon pour sa contribution à l'OMC, et je souhaiterais par ailleurs m'associer à Singapour, à l'Australie, à l'Union européenne et au Brésil qui ont également exhorté le Japon à participer à l'AMPA.

4.207. La Norvège et le Japon sont tous deux des nations maritimes clés qui soutiennent les conditions de pleine concurrence et la non-discrimination pour les transports maritimes internationaux.

4.208. Dans ces circonstances, nous apprécions les efforts et les résultats obtenus par le Japon et d'autres Membres, qui ont incorporé des engagements en faveur du transport maritime dans divers accords internationaux et bilatéraux. Cela devrait permettre à terme de renforcer les engagements en faveur des transports maritimes et de mieux prendre en compte les réalités du marché, y compris dans le contexte de l'OMC. Ainsi, nous pourrions contribuer à renforcer la fonction systémique et la pertinence de l'OMC en tant que plate-forme pour le commerce international fondé sur des règles.

4.209. Sur la base de nos intérêts communs, nous nous réjouissons de poursuivre une coopération étroite et constructive avec le Japon et d'autres Membres dans le cadre des travaux sur des règles et des engagements prévisibles et transparents en matière de transports maritimes dans l'architecture commerciale internationale, y compris à l'OMC.

4.210. Le poisson et les produits de la mer sont essentiels dans les relations commerciales entre la Norvège et le Japon. Beaucoup de produits de la mer norvégiens sont exportés vers le Japon. La demande de produits comme le saumon, la truite, le maquereau et le capelan est particulièrement forte et les produits de la mer originaires de Norvège représentent une part importante de la cuisine japonaise.

4.211. Toutefois, les produits de la mer norvégiens ne bénéficient pas des mêmes conditions d'accès au marché que ceux en provenance du Chili, du Royaume-Uni ou des pays de l'Union européenne, ce qui exerce une pression sur les prix que les consommateurs doivent payer pour ces produits au moment où beaucoup d'entre eux sont préoccupés par l'inflation des prix des denrées alimentaires.

4.212. Les entreprises japonaises sont également présentes dans la chaîne de valeur des produits de la mer norvégiens. Cela montre que la Norvège et le Japon ont en commun l'intérêt à garantir l'ouverture des marchés, des règles prévisibles et des chaînes de valeur résilientes pour le commerce des produits de la mer.

4.213. La Norvège se félicite des efforts déployés par le Japon pour renforcer la coopération avec les pays attachés aux mêmes principes et elle entrevoit la possibilité de renforcer les relations bilatérales avec lui à cet égard. Compte tenu du fait qu'elle perçoit de manière aiguë les risques liés aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, elle s'est dite disposée à collaborer avec le gouvernement japonais pour développer davantage les relations bilatérales en matière de commerce et d'investissement dans le cadre d'un accord de partenariat économique, dans l'intérêt mutuel des deux pays.

4.214. La Norvège souhaite au Japon un examen réussi de sa politique commerciale.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

4.215. Tout d'abord, je tiens à souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon, dirigée par M. l'Ambassadeur Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères.

4.216. La République dominicaine est heureuse de participer à ce 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon. Ma délégation tient également à féliciter le gouvernement japonais et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports, ainsi que le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, Représentant de l'Union européenne, pour ses précieuses observations.

4.217. En ce qui concerne les rapports présentés, notre délégation attache une grande importance à la déclaration selon laquelle l'économie japonaise se caractérise par des niveaux élevés de développement, de diversification et de revenu, ainsi que par une forte orientation vers le marché.

4.218. Il est également relevé que, comme la grande majorité des pays, l'économie japonaise a rapidement décliné en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, la consommation des particuliers et les investissements des entreprises étant les plus durement touchés.

4.219. Nous voyons comment, pendant la période à l'examen, les politiques macroéconomiques du Japon ont continué d'être guidées par une politique monétaire dynamique fondée sur un assouplissement quantitatif, une politique budgétaire flexible et des réformes structurelles.

4.220. Les rapports ont soulevé une question à prendre en considération et que le Japon partage avec d'autres pays très développés, à savoir le vieillissement de sa population, qui a une incidence sur sa situation budgétaire. Le pays comptait 125,7 millions d'habitants en 2021. Son économie rencontre des difficultés considérables en raison du vieillissement et du déclin de la population; 28% des Japonais ont plus de 65 ans.

4.221. Les relations entre la République dominicaine et le Japon se renforcent de jour en jour. En 2021, la République dominicaine a organisé des célébrations, auxquelles son Président a pris part, afin de commémorer le 65^{ème} anniversaire de l'arrivée du premier groupe d'immigrants japonais dans le pays. Les célébrations ont mis en lumière les contributions de la population japonaise au développement de notre pays dans des domaines tels que l'agriculture, la pêche, les transports, la production agricole (notamment le riz, les fruits et les légumes) et la création d'entreprises indépendantes. Plus de 800 descendants japonais vivent actuellement en République dominicaine, servant de passerelle pour renforcer les relations entre les deux nations.

4.222. La République dominicaine salue et apprécie les efforts déployés à maintes reprises par le gouvernement japonais et l'Agence japonaise de coopération internationale pour coopérer avec elle, en particulier pendant la situation sanitaire mondiale engendrée par la pandémie de COVID-19.

4.223. En ce qui concerne les relations économiques entre les deux pays, nous nous félicitons que la délégation japonaise ait reconnu, au cours de l'examen récent de notre propre politique commerciale, que l'Accord de libre-échange entre la République dominicaine, les États-Unis et

l'Amérique centrale (ALEAC-RD) était une plate-forme idéale pour les entreprises japonaises qui fabriquent des produits destinés au marché nord-américain et qui souhaitent développer leurs activités au niveau mondial. Nous apprécions également le fait que les entreprises japonaises opérant dans les zones franches de la République dominicaine reconnaissent la rapidité et l'efficacité des procédures de dédouanement dans notre pays.

4.224. Pour conclure, nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier à nouveau la délégation japonaise et souhaiter au pays un examen de politique commerciale couronné de succès.

COLOMBIE

4.225. Ma délégation salue M. Okochi et sa délégation de Tokyo, M. l'Ambassadeur Yamazaki, M. Hikota, le Représentant permanent adjoint, ainsi que l'ensemble de la Mission du Japon à Genève, et elle leur adresse tous ses vœux de réussite pour cet examen de la politique commerciale. Nous nous félicitons des rapports du gouvernement et du Secrétariat, ainsi que des réponses rapides à nos questions. Nous saluons également le rapport de M. l'Ambassadeur Aguiar Machado et les travaux réalisés par le Secrétariat pour préparer cet examen important.

4.226. La Colombie attache une grande importance à son partenariat historique et fondé sur la coopération avec le Japon, qui couvre des domaines aussi variés que le renforcement de la démocratie, la consolidation de la paix, l'éducation et, bien sûr, la promotion du commerce bilatéral.

4.227. Pour cet examen de la politique commerciale, la Colombie note avec satisfaction que l'économie japonaise fonctionne de manière adéquate et considère que plusieurs de ses indicateurs constituent des modèles. Compte tenu de son énorme taille, une économie japonaise saine est toujours une bonne nouvelle pour les exportateurs et les producteurs du monde entier.

4.228. Comme cela a été souligné dans les deux rapports d'examen, l'économie japonaise et les pratiques commerciales du Japon présentent de nombreux aspects positifs. Aujourd'hui, nous aimerions formuler trois observations dans le cadre de cet examen.

4.229. Tout d'abord, nous souhaitons exprimer une préoccupation. Bien que les deux rapports mentionnent assez brièvement les montants des subventions, aussi bien en termes d'impôts directs et indirects appliqués dans les zones spéciales *hozei* et leurs zones franches, que de manière générale à travers les mécanismes directs et les banques de développement agissant comme intermédiaires financiers, nous notons avec inquiétude la hausse du niveau des subventions au Japon ces dernières années, selon les chiffres mis à disposition par l'OCDE, le FMI ainsi que dans plusieurs analyses indépendantes. En plus des droits de douane, le Japon utilise des subventions pour contrôler le marché intérieur. Ces incitations généreuses ont une incidence sur notre capacité à soutenir la concurrence et à développer un secteur agricole et un secteur industriel durables. Dans un monde où les grandes économies renforcent considérablement le soutien interne, celles des petits et moyens pays seront toujours perdantes. D'après nos estimations, 90% des mesures de subventionnement prises par le Japon depuis son dernier rapport périodique ont affecté la région de l'Amérique latine, plus encore que d'autres régions. À cet égard, nous notons avec inquiétude que les chiffres concernant le montant total des subventions accordées par le Japon varient considérablement entre les différentes sources d'information, comme l'OCDE, le FMI et les notifications présentées à l'OMC, en particulier en ce qui concerne les subventions accordées par les banques de développement japonaises.

4.230. Deuxièmement, nous tenons à remercier à l'avance le Japon pour ses réponses à un grand nombre de questions posées par la Colombie sur un très large éventail de sujets tels que les marchés publics écologiques; les stratégies adoptées pour promouvoir les exportations de produits agricoles et forestiers; les lignes directrices au titre de la Loi japonaise de 2020 sur la facilitation de l'exportation de produits agricoles; les modifications apportées par les réformes de politique en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises (PME); l'objet et le sens de l'expression "start-up universitaires"; la participation du Japon à diverses organisations, y compris à des organisations et des accords régionaux de gestion de la pêche (ORGP et ARGP); et sa balance commerciale et de nationalité, en termes de redevances pour l'usage de la propriété intellectuelle, avec l'Amérique latine notamment. Ces questions et réponses soulèvent des préoccupations, mais elles sont aussi l'occasion de renforcer les relations commerciales.

4.231. Troisièmement, nous tenons à souligner que le Japon a traditionnellement été un moteur de l'économie mondiale et du système commercial multilatéral. Il a toujours joué un rôle de premier plan dans cette Organisation. Compte tenu des difficultés systémiques et des possibilités actuelles, en particulier des défis que pose le changement climatique et des obstacles au fonctionnement des piliers de cette Organisation, nous encourageons le Japon à poursuivre et à intensifier ses efforts pour améliorer et renforcer l'OMC, et à maintenir ses disciplines obligatoires.

4.232. Enfin, nous considérons qu'il s'agit d'une excellente occasion d'inviter le Japon à adhérer à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire sur la base de l'article 25 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends. Nous sommes convaincus que son adhésion à cette initiative profiterait à tous les Membres et renforcerait les efforts que nous menons conjointement pour surmonter les difficultés rencontrées afin de maintenir un Organe de règlement des différends opérationnel alors que l'Organe d'appel est en voie d'être rétabli. Nous espérons que le Japon nous rejoindra dans cette initiative importante qui donne un accès à la justice.

4.233. Nous souhaitons à la délégation japonaise un examen fructueux. La Colombie est toujours disposée à renforcer ses relations commerciales stratégiques et souhaite saluer les relations de travail positives que les deux missions à Genève entretiennent entre elles dans de nombreux domaines.

NOUVELLE-ZÉLANDE

4.234. La Nouvelle-Zélande se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer à l'examen de la politique commerciale du Japon. Nous désirons par ailleurs souhaiter la bienvenue à M. Akihiro Okochi et à la délégation de S.E. M. l'Ambassadeur Kazuyuki à Genève. Nous remercions à la fois le Secrétariat de l'OMC et le gouvernement japonais pour leurs travaux de préparation approfondis et détaillés en vue de cet examen, et saluons les observations judicieuses du présentateur.

4.235. La Nouvelle-Zélande est profondément attachée à son solide partenariat économique avec le Japon, qui repose sur des relations commerciales anciennes et complémentaires. Le Japon est notre quatrième partenaire commercial, une source importante d'investissement de qualité, un marché clé pour nos exportations – notamment pour les biens et les services à forte valeur ajoutée – et un partenaire essentiel dans le cadre de notre transformation commune vers des économies vertes.

4.236. Le Japon et la Nouvelle-Zélande partagent également beaucoup de valeurs communes, y compris leur ferme attachement à un commerce libre et ouvert, à la coopération multilatérale, à la paix et à la sécurité, au droit international, aux droits de l'homme et à l'ordre international fondé sur des règles.

4.237. La Nouvelle-Zélande et le Japon collaborent étroitement sur divers axes de travail de l'OMC, notamment sur le renforcement du système fondé sur des règles par l'intermédiaire du Groupe d'Ottawa sur la réforme de l'OMC. Nous attendons avec intérêt de poursuivre cette étroite collaboration grâce à la Coalition des ministres du commerce pour le climat qui a récemment été lancée.

4.238. Il y a de nombreux domaines dans lesquels le Japon a fait preuve de leadership à l'OMC, y compris en fournissant un président au Comité de l'accès aux marchés. Il copréside l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique et participe activement aux négociations sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et sur la facilitation de l'investissement pour le développement, ainsi qu'aux axes de travail sur les MPME et l'autonomisation économique des femmes. Nous le félicitons pour le rôle crucial qu'il a joué afin de faire avancer ces questions et d'autres, et nous attendons avec intérêt de poursuivre les travaux sur ces thématiques. Nous l'encourageons également à envisager de participer à d'autres initiatives telles que la Déclaration ministérielle sur la réforme des subventions aux combustibles fossiles et l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA).

4.239. La Nouvelle-Zélande félicite le Japon d'avoir accompli des progrès concernant l'acceptation de l'Accord sur les subventions à la pêche dans le cadre de l'OMC. Nous demandons instamment au Japon de veiller à ce que ses subventions à la pêche ne contribuent ni à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, ni à la surpêche et à la surcapacité, et nous attendons avec intérêt le dépôt de son instrument d'acceptation.

4.240. Notre appartenance commune à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et au Partenariat économique régional global (RCEP), qui fournissent un cadre permettant de libéraliser et de diversifier davantage les échanges, est un autre élément important qui nous lie au Japon. Nous apprécions les solides relations de travail que nous entretenons avec ce pays dans le cadre de ces accords importants pour maintenir leur efficacité, leur intégrité et leurs normes élevées.

4.241. La Nouvelle-Zélande apprécie son dialogue permanent avec le Japon au sujet de l'administration des contingents tarifaires dans le cadre du PTPGP et elle se réjouit à la perspective de continuer à travailler de manière constructive avec lui afin d'exploiter pleinement les possibilités d'accès aux marchés en vertu de l'Accord.

4.242. La Nouvelle-Zélande a constaté que le soutien à l'agriculture était stable au Japon, après avoir constamment diminué pendant 10 ans. Nous espérons que le pays continuera de réduire progressivement son soutien à l'agriculture, tout en proposant des politiques publiques favorisant l'agriculture durable et le dynamisme des communautés rurales. Nous restons intéressés par les réformes que le Japon prévoit d'entreprendre pour réduire les formes de soutien agricole qui ont des effets de distorsion des échanges.

4.243. Pendant de nombreuses années, la Nouvelle-Zélande a cherché à renforcer sa collaboration avec le secteur agricole japonais. Depuis 2014, les Premiers Ministres successifs ont réaffirmé notre partenariat dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, dans le cadre duquel nous partageons nos connaissances techniques et nos mécanismes d'exportation pour soutenir le système alimentaire du Japon. Nous espérons également que le Japon appuiera les efforts actuellement déployés pour maintenir les disciplines renforcées de l'OMC concernant le soutien interne accordé par les Membres de l'OMC à l'agriculture.

4.244. La Nouvelle-Zélande félicite également le Japon, qui a pris l'engagement ambitieux de réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment en s'efforçant de développer des sources d'énergie renouvelables. Nous le prions instamment de rationaliser ses investissements en cours dans les centrales alimentées au charbon et les technologies de combustion du charbon, conformément à l'objectif qu'il a annoncé d'atteindre zéro émission nette d'ici à 2050.

4.245. Enfin, la Nouvelle-Zélande salue les progrès constants réalisés par le Japon pour parvenir à une économie plus résiliente, plus dynamique et plus inclusive alors qu'il se remet de la pandémie de COVID-19. Nous apprécions le bilan des réalisations du Japon en tant que chef de file dans le cadre de l'architecture économique régionale et mondiale, et nous saluons chaleureusement le rôle de premier plan qu'il joue depuis longtemps dans le commerce international et la politique commerciale internationale.

4.246. Sur ces observations, la Nouvelle-Zélande félicite le Japon pour l'examen de sa politique commerciale et se réjouit à la perspective de renforcer leurs relations commerciales déjà solides et constructives.

HONG KONG, CHINE

4.247. Je voudrais commencer en souhaitant chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon, dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique. Je souhaiterais également remercier le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado (Union européenne), pour ses remarques judicieuses, et le Secrétariat pour la préparation de ce rapport complet.

4.248. Hong Kong, Chine et le Japon entretiennent depuis longtemps des relations économiques et commerciales solides. Le Japon est notre sixième partenaire dans le commerce des marchandises. En dépit de la pandémie, nos échanges bilatéraux de marchandises ont enregistré une croissance encourageante en glissement annuel, qui s'établissait à 11,5% en 2021, alors que la valeur des échanges s'élevait à 50,1 milliards d'USD.

4.249. Le Japon est en outre notre cinquième partenaire dans pour le commerce des services. En 2020, notre commerce bilatéral dans ce secteur s'élevait à 5,2 milliards d'USD. Avec la levée des restrictions en matière de voyages liées à la COVID-19 à Hong Kong, nous attendons avec intérêt la reprise des voyages d'affaires et d'agrément entre Hong Kong et le Japon, qui serait bénéfique pour les services liés aux voyages et les services de transport dans les deux pays.

4.250. Nous souhaitons formuler les observations suivantes quant au régime de politique commerciale du Japon.

4.251. Premièrement, s'agissant de la facilitation des échanges, nous apprécions les contributions actives que le Japon effectue depuis des années au sein du Comité de la facilitation des échanges en matière de renforcement des capacités et de partage d'expérience, et notamment ses réponses à la pandémie. Nous saluons également les efforts qu'il a déployés pour numériser et simplifier davantage ses procédures douanières en mettant en place le Plan 2020 pour des douanes intelligentes et en modifiant sa Loi douanière en 2021.

4.252. Deuxièmement, en ce qui concerne les droits de douane, nous nous réjouissons que le Japon ait consolidé 98% de l'ensemble de ses lignes tarifaires à un taux moyen simple de 6,4% et que le pourcentage des lignes tarifaires en franchise de droits ait légèrement augmenté, passant de 40,5% en 2019 à 40,9% en 2022. Toutefois, la structure plutôt complexe des droits NPF appliqués du Japon et l'application de droits non *ad valorem* à 7,3% de ses lignes tarifaires ont réduit la prévisibilité de son régime tarifaire. Nous encourageons le pays à envisager de convertir les taux non *ad valorem* en taux *ad valorem*.

4.253. S'agissant de l'agriculture, nous notons que le secteur agricole japonais reste relativement protégé: la moyenne des taux NPF appliqués pour les produits agricoles était de 18% en 2022, contre 3,4% pour les produits non agricoles. Nous notons également que le Japon a mis en place diverses modalités pour soutenir ce secteur, notamment des mesures à la frontière et des mesures nationales, les mesures relevant de la "catégorie orange" constituant 22% du soutien interne à l'agriculture japonaise notifié à l'OMC. Nous encourageons le Japon à poursuivre la libéralisation du commerce dans son secteur agricole.

4.254. Nous terminerons avec les services. Ce secteur, qui constitue l'épine dorsale de l'économie japonaise, a été durement touché par la pandémie en 2020 avant sa reprise en 2021. Comme Hong Kong, Chine et le Japon sont des économies axées sur les services, nous espérons collaborer encore plus étroitement avec le Japon dans le contexte multilatéral en vue de poursuivre la libéralisation progressive du commerce des services.

4.255. Le Japon a été un Membre actif et constructif du système commercial multilatéral fondé sur des règles. Hong Kong, Chine attend avec intérêt de continuer à travailler avec le Japon sur des questions d'intérêt commun et d'approfondir nos liens bilatéraux sur tous les fronts. Je tiens à remercier le Japon pour ses réponses aux questions écrites et à lui souhaiter un examen de politique commerciale réussi et fructueux.

BRUNÉI DARUSSALAM

4.256. Le Brunéi Darussalam s'associe à la déclaration de l'ASEAN qui sera prononcée par l'Indonésie et se joint aux autres Membres pour accueillir chaleureusement la délégation japonaise conduite par S.E. M. l'Ambassadeur Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques du Ministère des affaires étrangères du Japon.

4.257. Nous remercions le gouvernement japonais et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets et S.E. M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado (Union européenne) pour son rôle de présentateur.

4.258. Le Brunéi Darussalam et le Japon ont établi des relations diplomatiques le 2 avril 1984 et nous entretenons depuis longtemps une relation bilatérale solide avec le Japon, qui couvre de nombreux domaines de coopération comme le commerce et l'investissement, l'énergie, la santé, l'éducation et les échanges entre les populations.

4.259. En 2021, le Japon se classait en deuxième position parmi les partenaires d'exportation du Brunéi Darussalam: le montant des exportations était estimé à 3,021 milliards de BND et comprenait essentiellement des produits pétroliers et gaziers. En contrepartie, nous importons du Japon des machines, du matériel de transport et des produits métalliques.

4.260. En outre, nous apprécions la présence des entreprises japonaises dans le pays, car elles ont joué un rôle important dans la réalisation de l'objectif de diversification économique du Brunéi Darussalam tout en créant des emplois au niveau local.

4.261. Dans ce contexte, alors que nos pays s'efforcent de parvenir à une croissance plus durable dans la période de l'après-COVID-19, le Brunéi Darussalam espère renforcer davantage notre coopération bilatérale dans de nombreux secteurs, y compris dans le cadre de l'examen de l'Accord de partenariat économique entre le Brunéi et le Japon (BJEPA).

4.262. Le Brunéi Darussalam et le Japon sont également étroitement liés par l'intermédiaire de l'ASEAN. Nous avons maintenu une solide coopération économique grâce à l'Accord global de partenariat économique ASEAN-Japon (AJCEP) et, plus récemment, par l'intermédiaire de l'Accord relatif au Partenariat économique régional global (RCEP). Nous nous réjouissons à la perspective de célébrer la "50^{ème} année d'amitié et de coopération entre l'ASEAN et le Japon" et nous nous félicitons du renforcement des relations économiques entre l'ASEAN et le Japon, qui est l'une des conséquences du Sommet commémoratif ASEAN-Japon de ce mois de décembre, dont l'accent portait sur le renforcement de la coopération, notamment en matière de résilience de la chaîne d'approvisionnement, de numérisation, de développement des ressources humaines et de connectivité.

4.263. Nous saluons l'engagement sans faille du Japon en faveur de la libéralisation du commerce dans le cadre du système commercial multilatéral centré sur l'OMC. Le Brunéi Darussalam apprécie également son engagement actif au sein de cette Organisation, en particulier son rôle de coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, à laquelle le Brunéi Darussalam est partie. Nous apprécions également notre dialogue avec le Japon dans les diverses instances multilatérales, y compris l'APEC, le PTPGP et l'IPEF.

4.264. Le Brunéi Darussalam a présenté plusieurs questions au sujet des rapports du Japon et du Secrétariat; nous les remercions tous deux pour leurs réponses.

4.265. Enfin, nous aimerions profiter de cette occasion pour souhaiter au Japon un 15^{ème} examen de politique commerciale couronné de succès.

CANADA

4.266. Je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise à Genève et la remercier, ainsi que ses collègues à Tokyo, pour son travail sur cet examen de la politique commerciale. Je tiens également à remercier M. l'Ambassadeur Yamazaki (Japon) et M. l'Ambassadeur Aguiar Machado (Union européenne), ainsi que le Secrétariat pour son soutien.

4.267. Le Japon est un partenaire bilatéral, régional et multilatéral crucial pour le Canada. Notre relation solide s'articule autour d'un engagement commun, vieux de plusieurs décennies, en faveur du système commercial multilatéral fondé sur des règles, avec l'OMC en son centre.

4.268. Nos relations bilatérales ont atteint de nouveaux sommets en 2019 à la suite d'un accord conclu entre nos deux pays autour d'une vision commune d'une région indo-pacifique libre et ouverte, avec la volonté de renforcer notre partenariat stratégique. Nous sommes enthousiastes à l'idée de continuer à la fois de mettre en œuvre les six priorités communes du Canada et du Japon, et de collaborer pour atteindre les objectifs que nous partageons en matière de sécurité économique.

4.269. Dans un contexte régional, nos efforts conjoints visant à respecter les normes élevées du PTPGP témoignent de notre engagement mutuel en faveur d'un commerce libre, équitable, inclusif et fondé sur des règles. Nous espérons élargir l'Accord et faire en sorte qu'il continue de servir de modèle d'ACR reflétant les réalités commerciales du XXI^{ème} siècle.

4.270. Au sein de l'OMC, le rôle de premier plan que joue le Japon en appuyant les diverses fonctions de l'Organisation illustre cet engagement. Nous reconnaissons, apprécions et saluons la participation active du pays aux travaux du Groupe d'Ottawa et son rôle de chef de file, en tant que coorganisateur, dans le cadre de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique. Nous saluons également la contribution du Japon en tant que premier donateur du nouveau Fonds pour la pêche, qui aidera tous les Membres à mettre en œuvre le nouvel Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche.

4.271. Comme dans toute relation commerciale bilatérale solide, il y a aussi certains sujets que nous souhaiterions porter à l'attention de la délégation japonaise, à savoir: garantir des conditions d'égalité pour les produits forestiers importés et rationaliser les prescriptions en matière d'audit étranger pour les autorités compétentes étrangères.

4.272. Dans son budget supplémentaire de décembre 2022, le Japon a octroyé à son industrie forestière des subventions additionnelles dont le montant total s'élève à près de 400 millions d'USD et qui seraient susceptibles d'évincer les produits forestiers étrangers au profit des produits japonais. Cela fait suite à d'autres mesures récentes au moyen desquelles de vastes sommes ont été déployées pour soutenir la consommation de produits forestiers nationaux afin d'atténuer les perturbations liées à l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie et à la pandémie de COVID-19. Nous encourageons les fonctionnaires japonais chargés de la sylviculture et du commerce à créer un environnement commercial offrant des conditions équitables à tous les produits forestiers importés obtenus au moyen de méthodes d'exploitation durable. Pour sa part, le secteur forestier canadien est déterminé à continuer d'agir comme un fournisseur fiable, durable et éthique du bois utilisé pour construire des maisons et des bâtiments au Japon.

4.273. S'agissant des audits des autorités étrangères compétentes en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires et de préservation des végétaux, nous demandons au Japon de bien vouloir examiner la fréquence de ses contrôles; nous nous demandons également dans quelle mesure ces prescriptions sont fondées sur les évaluations actuelles des risques pour la santé des personnes et des animaux ou la préservation des végétaux. Le Canada est fier d'intervenir en qualité de principal fournisseur de produits alimentaires et agricoles conformes, sûrs et sains pour l'industrie, les ménages et les restaurants japonais. L'adoption d'une fréquence d'audits basée sur les risques permettrait d'alléger une charge économique inutile à la fois pour l'industrie et les consommateurs, tout en continuant de garantir la sécurité.

4.274. S'agissant du règlement des différends, nous partageons le sentiment d'urgence du Japon pour tirer l'Organe d'appel de l'impasse dans laquelle il se trouve actuellement. Le Canada et le Japon restent déterminés à trouver une solution multilatérale et durable sous la forme d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et fonctionnant bien, accessible à tous les Membres d'ici à 2024. En attendant, l'AMPA fournit le meilleur mécanisme contraignant en matière de règlement des différends, avec l'accès à un examen en appel dans le cadre des différends entre ses participants. Nous encourageons vivement le Japon à adhérer à l'AMPA. Cela constituerait un signal fort en faveur d'un règlement des différends opérationnel.

4.275. Le Canada espère poursuivre son étroite collaboration avec le Japon en tant que partenaire bilatéral, régional et multilatéral. Nous remercions le Japon de contribuer depuis de nombreuses décennies à l'ordre international fondé sur des règles. Son engagement actif à l'OMC est particulièrement apprécié alors que nous nous efforçons de défendre et de renforcer l'Organisation dans la perspective de la CM13.

4.276. Nous nous félicitons de la présidence japonaise du G-7 cette année et sommes prêts à travailler avec le Japon sur ses priorités, y compris les résultats du G-7 sur le commerce et l'investissement.

4.277. Enfin, nous apprécions cette occasion d'échanger nos points de vue avec le Japon sur tous les aspects de sa politique commerciale et nous souhaitons à la délégation japonaise plein succès pendant ce processus d'examen.

UKRAINE

4.278. Au nom de l'Ukraine, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon conduite par S.E. M. Akihiro Okochi. Nous tenons également à remercier le gouvernement japonais et le Secrétariat de l'OMC pour le travail considérable qu'ils ont accompli lors de la préparation du 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon.

4.279. L'Ukraine se félicite de l'occasion qui lui est donnée de participer à cette activité et d'en savoir plus sur les principaux faits nouveaux, réalisations et défis en ce qui concerne les politiques commerciales, économiques et d'investissement du Japon depuis le dernier examen, en 2020.

4.280. Nous félicitons le Japon d'avoir rapidement surmonté les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19: le taux de croissance de son PIB est revenu à 1,7% en 2021 et ses volumes d'échanges ont connu une forte hausse, jusqu'à dépasser le niveau d'avant la pandémie après la baisse enregistrée en 2019 et 2020.

4.281. Nous soulignons la forte orientation du Japon vers le marché et son ouverture au commerce international, notamment face aux multiples défis tels que les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la montée des mouvements protectionnistes, et nous estimons nous aussi nécessaire de renforcer la coopération internationale dans le but de garantir des sources d'approvisionnement plus diversifiées et stables pour assurer la sécurité économique et le respect de la primauté du droit.

4.282. Reconnaissant la participation active du Japon à l'OMC et ses contributions importantes à la libéralisation du commerce multilatéral, nous confirmons que nous sommes prêts à poursuivre les travaux conjoints sur le renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles, centré sur l'OMC, pour améliorer l'environnement commercial à l'échelle internationale.

4.283. En tant que troisième économie mondiale, le Japon se classe au troisième rang des partenaires commerciaux de l'Ukraine parmi les pays d'Asie et du Pacifique.

4.284. Jusqu'en 2022, le volume de nos échanges n'a cessé d'augmenter, même malgré l'incidence de la pandémie de COVID-19. Il a en particulier augmenté de 29,8% en 2019-2021 (passant de 1,2 milliard d'USD à 1,6 milliard d'USD).

4.285. L'année dernière, en raison des conséquences désastreuses de la guerre d'agression non provoquée et injustifiée de la Fédération de Russie contre l'Ukraine, le volume des échanges mutuels de marchandises entre l'Ukraine et le Japon a chuté de plus de moitié pour s'établir à 750,2 millions d'USD en 2022.

4.286. Les immenses répercussions de la guerre d'agression en Ukraine ont un impact notable sur le commerce international, qui joue un rôle essentiel pour le développement des économies ukrainienne et japonaise ainsi que pour l'économie mondiale; c'est pourquoi elles appellent une réaction mondiale durable et une sécurisation des chaînes d'approvisionnement, surtout pour l'approvisionnement en produits alimentaires et en énergie.

4.287. Nous saisissons cette occasion pour adresser notre profond respect et nos remerciements sincères au Japon pour l'appui et l'assistance qu'il continue d'apporter à l'Ukraine et sa grande solidarité avec le peuple ukrainien, pour l'imposition de sanctions fortes à l'encontre de l'État agresseur et pour toutes les mesures coordonnées qu'il a prises conjointement avec la communauté internationale afin de rétablir un ordre international libre et ouvert, bouleversé par l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

4.288. Nous saluons chaleureusement le Japon pour son rôle de premier plan au G-7 cette année et nous apprécions l'accent mis sur l'Ukraine dans les priorités du Groupe des Ambassadeurs du G-7. Nous sommes particulièrement reconnaissants de tout le soutien fourni pour assurer la reprise et le développement économiques de l'Ukraine, y compris la stabilité des échanges. Tous les engagements politiques pris dans des instances internationales comme le G-7, le G-20, l'OCDE, etc., pour résoudre les questions relatives à la guerre de la Russie sont d'une importance vitale pour l'Ukraine.

4.289. L'Ukraine salue l'évolution de la politique énergétique du Japon visant, entre autres choses, à assurer la stabilité de l'approvisionnement énergétique et à résoudre les problèmes de durabilité environnementale, y compris en ce qui concerne le commerce.

4.290. Compte tenu de la situation difficile de notre secteur énergétique et de l'instabilité de l'approvisionnement en électricité, causée par les attaques continues de la Russie sur les infrastructures civiles ukrainiennes, nous sommes très reconnaissants au gouvernement japonais de l'aide humanitaire et d'urgence accordée sous forme de dons pour préparer notre réseau électrique à la période hivernale et protéger le peuple ukrainien, notamment en l'aidant à affronter la saison froide.

4.291. Nous apprécions le fait que le Japon encourage activement le secteur privé à participer au redressement de notre pays. Nous nous félicitons de la mise en œuvre des projets énergétiques pertinents en coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) et nous apprécions la volonté du Japon de contribuer au rétablissement des infrastructures essentielles de l'Ukraine, en particulier en fournissant le matériel et les installations nécessaires.

4.292. L'Ukraine est fermement déterminée à développer davantage ses relations commerciales et économiques avec le Japon, malgré la guerre et les difficultés actuelles.

4.293. Le potentiel économique, scientifique et technique considérable du Japon est un facteur important pour notre collaboration bilatérale. Nous sommes déterminés à continuer de saisir les possibilités offertes par la transformation de notre économie et la poursuite de l'intégration dans l'UE. Nous accordons une attention particulière à la coopération avec la Fédération des entreprises japonaises "Keidanren" et nous espérons dynamiser des relations commerciales mutuellement bénéfiques et développer nos échanges et nos investissements bilatéraux.

4.294. Compte tenu de l'importance de cet exercice d'EPC, l'Ukraine a communiqué des questions au Japon concernant les mesures prises pour remédier aux effets négatifs du vieillissement de la population sur l'économie japonaise, les particularités du régime fiscal japonais, la réglementation des activités des organismes de crédit à l'exportation au Japon, l'expérience dans le domaine de la promotion de l'innovation par les universités, les spécificités de l'assurance contre les risques nucléaires, la création des régions modèles en matière de décarbonation, etc.

4.295. Nous souhaitons au Japon un très grand succès dans l'examen de sa politique commerciale et envisageons avec intérêt le renforcement de nos relations bilatérales à l'avenir.

INDE

4.296. Permettez-moi tout d'abord de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon, dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique du Japon. L'Inde est heureuse de participer au 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon. Ma délégation souhaite également féliciter le gouvernement japonais, la délégation à Genève et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets. Je remercie également le présentateur, S.E. M. l' Ambassadeur João Aguiar Machado (Union européenne) pour ses remarques pertinentes.

4.297. L'Inde et le Japon partagent le "Partenariat spécial stratégique et global". Les deux pays entretiennent depuis longtemps des relations d'amitié qui résultent d'une affinité spirituelle et de solides liens culturels et civilisationnels. Les fréquentes visites de haut niveau ont permis de dynamiser et de renforcer davantage les relations bilatérales. L'Inde et le Japon ont progressivement élargi leur champ de coopération dans divers domaines. Je tiens à souligner certaines des initiatives prises récemment. Le partenariat numérique Inde-Japon a été lancé en octobre 2018, élargissant les domaines de coopération existants et ouvrant la voie à de nouvelles initiatives en matière de science et de technologie, et de technologies de l'information et de la communication (TIC), mettant davantage l'accent sur les "TIC numériques", notamment avec la mise en place d'une "plate-forme pour les start-up" entre l'Inde et le Japon. L'Initiative pour la résilience de la chaîne d'approvisionnement (SCRI) a été lancée en 2020 par l'Inde, l'Australie et le Japon, dans le but d'assurer la résilience des chaînes d'approvisionnement grâce à la diversification dans la région indo-pacifique. Le Partenariat Inde-Japon pour la compétitivité industrielle a été lancé en 2021 pour permettre une étude conjointe des possibilités de renforcement de la compétitivité industrielle de l'Inde. Outre ces initiatives, les deux pays sont également partenaires dans divers autres domaines tels que le développement des compétences, l'énergie, les transports, la logistique, le secteur manufacturier et l'ingénierie, pour n'en citer que quelques-uns.

4.298. Les relations économiques et commerciales constituent un pilier important de cette relation. La signature de l'historique Accord global de partenariat économique (CEPA) Inde-Japon et sa mise en œuvre à partir d'août 2011 ont accéléré les relations économiques et commerciales entre les deux pays, mais il reste cependant un immense potentiel à exploiter. Le commerce bilatéral du Japon avec l'Inde a atteint 20,57 milliards d'USD au cours de l'exercice 2021-2022. Le Japon est le cinquième investisseur dans l'économie indienne, avec des entrées cumulées d'IED de 38,13 milliards d'USD entre avril 2000 et septembre 2022. Ces dernières années, l'IED japonais en

Inde a principalement ciblé le matériel électrique, les machines d'usage général, les produits chimiques et pharmaceutiques, les services financiers et d'assurance, la construction, les transports, le commerce de gros et de détail et les secteurs de services.

4.299. Il convient de mentionner que sur plus de 1 455 entreprises japonaises opérant en Inde, plus de la moitié d'entre elles sont des entreprises manufacturières. Les entreprises japonaises étant des leaders du marché dans plusieurs secteurs de consommation indiens, nous espérons que les préoccupations commerciales soulevées par le Japon auprès de divers organes de l'OMC fassent apparaître de manière plus concrète les réactions du secteur privé japonais. Le nombre d'entreprises indiennes présentes au Japon augmente également – elles sont actuellement plus d'une centaine. Le Japon soutient les efforts déployés par l'Inde pour accélérer le développement économique, en particulier dans des domaines prioritaires tels que l'énergie, les transports, les projets environnementaux et les projets liés aux besoins humains fondamentaux. À ce jour, les engagements cumulés s'élèvent à plus de 6 876 milliards de JPY, avec 77 projets en cours. Lors de la visite du Premier Ministre, M. Kishida, en mars 2022, les deux Premiers Ministres ont exprimé l'intention de réaliser 5 000 milliards de JPY d'investissements publics et privés et de projets de financements, au cours des cinq prochaines années, pour soutenir des projets publics et privés présentant un intérêt commun menés en Inde.

4.300. Bien que le Japon reste une économie ouverte, certaines des politiques de nature restrictive empêchent de réaliser pleinement le potentiel de notre partenariat économique. Je saisis cette occasion pour en souligner quelques-unes. Des droits de douane élevés sur les produits alimentaires tels que le blé, le riz et les légumes; des prescriptions réglementaires strictes pour des secteurs tels que les produits pharmaceutiques et les produits biologiques; des règlements techniques rigoureux en matière de qualité dans le secteur des textiles et des vêtements; le recours à des normes privées restrictives conduisant à des demandes allant au-delà de ce qui est exigé de la part des exportateurs par l'OMC; des mesures SPS; la réticence à signer des accords de reconnaissance mutuelle et des restrictions concernant l'accès aux marchés dans des secteurs tels que les services informatiques, les produits pharmaceutiques, l'acier, etc. ont entraîné des coûts excessifs et des obstacles pour nos exportateurs de biens et de services. Nous avons entendu aujourd'hui des inquiétudes semblables soulevées par d'autres partenaires commerciaux du Japon. Nous espérons que le Japon réexaminera ces prescriptions pour les simplifier et qu'il réduira les obstacles réglementaires au commerce, conformément aux règles et aux normes internationales.

4.301. Par ailleurs, dans le cadre de cet EPC, ma délégation a posé plusieurs questions sur divers programmes, politiques et mesures du gouvernement japonais dans des domaines tels que les marchandises, l'agriculture, les services et la propriété intellectuelle. Nous attendons avec intérêt d'examiner les réponses fournies par la délégation du Japon à ces questions.

4.302. Nous apprécions l'attachement du Japon au système commercial multilatéral et son engagement actif à l'OMC. L'Inde et le Japon souhaitent tous deux que le système commercial multilatéral soit solide et efficace, et nous continuerons d'œuvrer à cet effet en collaborant étroitement avec le Japon. Nous demeurons également déterminés à élargir et à approfondir les liens bilatéraux entre les deux pays en matière de commerce et d'investissement dans leur intérêt mutuel. Pour conclure, l'Inde souhaite à la délégation japonaise un examen de la politique commerciale productif et fructueux.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

4.303. Pour commencer, je voudrais faire appel à vous, M. le Président, au sujet des déclarations de plusieurs délégations qui se sont exprimées avant moi et dont les interventions contiennent sans aucun doute des éléments politisés qui, à l'évidence, outrepassent le sujet de la réunion d'aujourd'hui et le mandat de l'OEPC. Nous estimons que la répétition à l'envie de ces allégations politiques ne les rend ni vraies ni pertinentes pour le fonctionnement de l'OMC. Je vous prie donc, M. le Président, de bien vouloir vous rapprocher de ces délégations et de leur demander de respecter strictement le mandat de l'OEPC et le règlement intérieur de cet organe.

4.304. Je voudrais souhaiter la bienvenue à la délégation du Japon pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous espérons que cet exercice produira des éclairages utiles et aidera le Japon à renforcer la transparence de son régime commercial.

4.305. Nous regrettons la décision de Tokyo de refuser de conduire son EPC de manière adéquate. Le précédent consistant à ignorer ouvertement des questions communiquées a été initialement créé par les États-Unis lors de leur EPC en décembre 2022, et nous constatons désormais que le Japon suit cet exemple, ce qui ôte tout sens à ses engagements en faveur de la transparence dans le commerce. Cette tendance dangereuse porte préjudice au système commercial multilatéral et aux travaux de l'Organisation.

4.306. Comme les Membres peuvent s'en souvenir, pendant le récent EPC de la Malaisie, le Président de la réunion a déclaré dans ses remarques conclusives que l'examen serait achevé une fois que toutes les questions communiquées auraient fait l'objet de réponses complètes. J'espère que le Japon honorera ses obligations dans le cadre de l'OMC et ne laissera aucune question sans réponse, de sorte que son EPC puisse être considéré comme mené à bien avec succès.

4.307. La Fédération de Russie et le Japon ont une longue histoire de relations commerciales qu'il est difficile d'annuler. En 2022, la Fédération de Russie se classait au 18^{ème} rang des partenaires commerciaux du Japon en termes de volume des échanges. Les exportations russes vers le Japon ont augmenté de 13,4% durant cette année, pour atteindre 12,2 milliards d'USD.

4.308. Dans son rapport, le gouvernement japonais déclare que le "Japon s'emploie à libéraliser les échanges dans le cadre du système commercial multilatéral centré sur l'OMC. Il est déterminé à s'investir entièrement dans ce régime non discriminatoire, ouvert et fondé sur des règles."

4.309. Malheureusement, toutes les assurances écrites d'un engagement en faveur de la libéralisation des échanges ne sauraient compenser les actes que le Japon commet en pratique. La récente série de restrictions unilatérales n'est guère compatible avec les principes de non-discrimination et de libre-échange affirmés par le Japon.

4.310. Depuis 2022, le Japon s'est joint aux sanctions antirusse et aux mesures restrictives appliquées par certains Membres de l'OMC. Il a révoqué le statut de nation la plus favorisée (NPF) de la Fédération de Russie. Tokyo a également prohibé la fourniture d'équipements industriels vitaux à la Fédération de Russie. En outre, le Japon a imposé un mécanisme discriminatoire de plafonnement des prix pour le pétrole et les produits pétroliers d'origine russe. Les nouveaux investissements par des entreprises japonaises dans mon pays, ainsi que les prêts pour des projets conjoints, sont également interdits.

4.311. De telles actions compromettent gravement la libéralisation des échanges, affaiblissent le rôle de l'OMC et contribuent à fragmenter et à éroder davantage le système commercial multilatéral. Non seulement ces mesures sont illégales dans le cadre de l'OMC, mais elles ont aussi de graves conséquences négatives pour l'économie mondiale, affectent le commerce des marchandises et aggravent les crises économique, énergétique et alimentaire mondiales.

4.312. Nous souhaitons une fois de plus rappeler aux Membres de l'OMC que le fait d'appliquer un raisonnement politique au commerce et à l'économie ne fera que porter préjudice au système commercial multilatéral et, avec lui, à tous les participants au commerce dans notre monde interconnecté. Les actes en disent plus long que les paroles. Nous demandons au Japon de reprendre le chemin d'une coopération constructive.

4.313. Il existe au Japon une expression, "perdre la face" (en japonais: menboku o ushinau). Selon nous, en menant une telle politique à l'égard de la Fédération de Russie, en violant ouvertement ses obligations dans le cadre de l'OMC et en ignorant la procédure établie de l'EPC, le gouvernement japonais perd la face, ainsi que sa réputation traditionnelle de partenaire fiable.

4.314. La Fédération de Russie espère que le Japon ne dérivera pas davantage vers l'unilatéralisme et le protectionnisme, et qu'il fixera plutôt son cap en direction du maintien d'un système commercial multilatéral stable.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

4.315. Je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon, conduite par l'Ambassadeur Akihiro Okochi, pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale, et j'adresse également mes sincères remerciements à l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et à son équipe pour

leur engagement actif à Genève. J'adresse aussi des remerciements particuliers à l'Ambassadeur de l'Union européenne, João Aguiar Machado, pour ses observations éclairantes en tant que présentateur, ainsi qu'au Secrétariat pour son rapport informatif.

4.316. La République de Corée et le Japon ont étendu leurs relations commerciales au fil des décennies, tirant parti de leur proximité géographique et de leurs structures complémentaires. En 2021, le Japon était le troisième partenaire commercial de la Corée, laquelle était le quatrième partenaire commercial du Japon, et malgré son recul en 2020 en raison de la pandémie COVID-19, le commerce bilatéral n'a cessé de croître depuis, et le volume des échanges a fini par retrouver ses niveaux d'avant la pandémie, dépassant 85 milliards d'USD.

4.317. De plus, la coopération bilatérale en matière d'investissement est également sur la voie de la reprise et joue un rôle important afin que nos chaînes d'approvisionnement se complètent mutuellement. Outre les liens bilatéraux, les deux pays ont intensifié les efforts collectifs en participant conjointement à des méga-ALE tels que le RCEP et à des initiatives régionales, y compris l'IPEF, pour faire face à un environnement commercial en mutation rapide et pour surmonter les défis mondiaux communs tels que les changements climatiques.

4.318. La République de Corée prend note des efforts qu'a déployés le Japon pour maintenir l'esprit d'un commerce ouvert et libre dans les circonstances d'alors, qui étaient pressantes, efforts qui ont été décisifs pour atténuer les perturbations des chaînes d'approvisionnement et pour affronter avec efficacité les effets de la contraction du commerce mondial.

4.319. Au sein de l'OMC, la République de Corée se réjouit de l'engagement du Japon, et juge précieuse sa coopération avec lui sur diverses questions d'intérêt mutuel. Tout d'abord, la République de Corée salue le fait que le Japon estime important de respecter ses engagements en matière de transparence à l'égard des Membres tout en participant de manière constructive aux efforts visant à améliorer la transparence d'ensemble au sein de l'Organisation. En ce qui concerne la réforme de l'OMC, la République de Corée constate que le Japon participe activement aux discussions en cours sur la réforme afin d'explorer les moyens permettant de renforcer l'efficacité des fonctions de suivi, de négociation et de règlement des différends de l'OMC en vue de produire des résultats répondant aux besoins de l'économie mondiale actuelle.

4.320. En outre, la République de Corée salue le rôle moteur du Japon en tant que coorganisateur de l'initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, ainsi que ses efforts visant à faciliter des progrès constructifs dans une série de domaines, y compris les Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale. Plus généralement, le Japon a contribué à l'économie mondiale en intensifiant ses efforts pour renforcer l'ouverture, la stabilité et la transparence du commerce international dans différentes enceintes comme l'APEC, le G20 et l'OCDE. À mesure que la République de Corée et le Japon poursuivent leur participation conjointe aux grands efforts économiques, la République de Corée espère que cette collaboration permettra de faire progresser la croissance du commerce et de l'investissement entre nos deux pays de manière plus durable. Étant donné l'importance croissante du rôle des deux pays dans le commerce et l'investissement mondiaux, la République de Corée estime qu'il est indispensable que nous coopérons de manière constructive pour trouver des moyens nous permettant de contribuer à l'économie mondiale tout en surmontant les obstacles communs que posent les récentes mutations structurelles telles que la neutralité carbone et la transformation numérique.

4.321. Malgré des divergences qui surviennent de temps à autre, la République de Corée et le Japon sont unis dans leur soutien en faveur d'un solide système commercial multilatéral, et cette unité est plus que jamais nécessaire en ces temps difficiles de turbulences mondiales et d'incertitude quant à la recherche d'une croissance économique résiliente, durable et inclusive. La République de Corée est fermement convaincue que le système commercial multilatéral fondé sur des règles deviendra plus important.

4.322. La République de Corée affirme qu'elle fera tout pour poursuivre son dialogue constructif avec tous les Membres, y compris le Japon, et elle attend avec intérêt que le Japon exerce son leadership en présidant le G-7 de cette année pour répondre aux préoccupations mondiales au service de la communauté internationale dans son ensemble.

4.323. Pour conclure, je souhaite à la délégation du Japon un très fructueux examen de sa politique commerciale.

RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

4.324. Permettez-moi de commencer en faisant part de notre reconnaissance et de nos remerciements au gouvernement japonais ainsi qu'au Secrétariat pour avoir préparé cet examen et pour les rapports qui ont été communiqués. Je souhaite particulièrement la bienvenue à la délégation de Tokyo, conduite par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique. J'adresse également nos remerciements à l'Ambassadeur Yamazaki et à son équipe en poste ici, à Genève, ainsi qu'à notre éminent présentateur, l'Ambassadeur Aguiar Machado; et à vous, M. le Président, pour les travaux préparatoires à cet examen.

4.325. La République de Moldova se réjouit de l'occasion qui lui est faite de présenter ses observations sur l'évolution de la politique commerciale du Japon depuis le dernier examen, en gardant à l'esprit l'importance et le rôle qu'il joue en tant que partenaire bilatéral pour la République de Moldova, mais aussi dans son rôle de fervent partisan de l'ordre commercial multilatéral fondé sur des règles.

4.326. Nous saluons la participation active du Japon aux efforts visant à renforcer et à redynamiser l'implication de l'OMC dans une série d'initiatives importantes, y compris sur le commerce électronique, sur la réglementation intérieure dans le domaine des services, sur la facilitation de l'investissement pour le développement et sur les MPME. Le Japon a également été un partenaire important dans les Discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale et, puisque nous approchons de la Journée internationale des femmes, je tiens à souligner l'importance des mesures visant à l'autonomisation des femmes et je salue le soutien du Japon en faveur de la Déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes. Nous attendons avec intérêt de poursuivre les actions engagées dans ce domaine.

4.327. Nous félicitons le Japon pour son rôle dans le système commercial multilatéral et pour son soutien continu au mécanisme qui assure la prospérité de toutes les communautés, et nous l'encourageons à faire entendre une voix forte au sein de cette Organisation.

4.328. Puisque cet examen porte notamment sur une période de forte instabilité économique à l'échelle mondiale, nous nous réjouissons de noter et de saluer les mesures positives que le gouvernement japonais a prises pour atténuer ces chocs, notamment en élargissant les services numériques liés aux procédures administratives pour les importations et les exportations. Il est encourageant de voir que dans cette période économique difficile, des mesures telles que celle-ci montrent que des solutions peuvent être trouvées, notamment des solutions numériques, afin d'accélérer le partage des meilleures pratiques et d'améliorer l'environnement de libre-échange. Comme nous le savons, cela s'appuie sur les efforts déjà accomplis par le gouvernement pour améliorer les procédures douanières, comme indiqué lors du précédent examen.

4.329. Nous souhaiterions aussi féliciter le Japon pour son bon bilan en matière de transparence et l'encourageons à poursuivre ses efforts en ce sens, en montrant un exemple positif.

4.330. Sur le plan bilatéral, nous partageons plus de 30 années de relations mutuelles avec le Japon, en nous appuyant sur plus de 40 accords dans différents domaines. Notre commerce bilatéral a augmenté au cours des dernières années mais reste assez modeste. Nous espérons trouver des moyens pour améliorer cette situation, car il existe un potentiel considérable dans le secteur alimentaire et agricole. Si les manifestations de promotion du commerce sont importantes, et la République de Moldova participera par exemple à l'Expo Osaka 2025, nous pensons que l'élaboration d'arrangements commerciaux pourrait être une piste supplémentaire à explorer; comme d'autres Membres, et comme l'a indiqué notre présentateur, nous souhaiterions en savoir davantage sur les plans du Japon concernant les arrangements commerciaux régionaux et bilatéraux.

4.331. Nous avons également communiqué des questions spécifiques sur la manière dont la République de Moldova pourrait améliorer son utilisation des préférences commerciales unilatérales offertes par le Japon au titre de son schéma SGP.

4.332. Sur un autre aspect bilatéral, nos échanges sont certes modestes mais j'ai le plaisir d'indiquer que le Japon figure parmi les partenaires les plus importants de la République de Moldova pour ce qui concerne l'investissement, un nombre considérable d'entreprises étant présentes dans notre pays pour y investir dans différents domaines, y compris les produits électroniques des TIC, l'industrie automobile et l'agriculture.

4.333. L'un de secteurs au sujet desquels nous nous réjouissons particulièrement de faire part de notre reconnaissance au Japon est l'aide au développement accordée à la République de Moldova au fil des années et, récemment, son aide humanitaire à notre pays; plusieurs programmes y sont en cours, dont certains dans le domaine économique ou lié au commerce, dans le secteur agricole mais aussi en faveur du développement des PME, dans le secteur de l'énergie et pour quelques autres projets sociaux. Nous faisons observer avec plaisir que ces remerciements ne valent pas seulement pour notre coopération bilatérale mais aussi pour l'OMC et le système commercial multilatéral, car le Japon est également l'un des grands partisans et donateurs en faveur de diverses initiatives au sein de l'OMC.

4.334. En conclusion, la République de Moldova salue l'engagement du Japon en faveur du système commercial multilatéral fondé sur des règles et sa participation très active et admirable à différentes initiatives. D'autre part, nous attendons avec intérêt de travailler en lien étroit avec l'équipe en poste ici, à Genève, mais aussi à Tokyo, afin de renforcer notre bonne coopération.

MALAISIE

4.335. Pour commencer, permettez-moi de souhaiter chaleureusement la bienvenue à S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique du Japon, en tant que chef de la délégation, à notre collègue en poste ici, l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki ainsi qu'à la délégation japonaise pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

4.336. Nous adressons nos remerciements au gouvernement japonais et au Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports d'examen complets, qui nous ont servi de référence pour cet exercice. Nous remercions également S.E. l'Ambassadeur João Aguiar Machado de l'Union européenne pour ses éclairages et son évaluation de l'évolution de la politique commerciale du Japon depuis son dernier examen en 2020.

4.337. La Malaisie se réjouit de l'occasion de participer au 15^{ème} examen de politique commerciale du Japon, et nous nous associons également à la déclaration de l'ASEAN que fera l'Indonésie.

4.338. La Malaisie souhaite féliciter le Japon de ses efforts constants pour faciliter le commerce international. Nous saluons la participation du Japon à divers arrangements de libre-échange et efforts d'intégration régionale qui favorisent l'accès aux marchés japonais et attirent les investissements.

4.339. Sur le plan multilatéral, la Malaisie apprécie la participation diligente et constructive du Japon à plusieurs initiatives de l'OMC auxquelles la Malaisie a également pris part, en particulier les contributions du Japon aux négociations sur les initiatives liées à la facilitation de l'investissement pour le développement, au commerce électronique ainsi qu'aux subventions à la pêche. Nous félicitons particulièrement le Japon pour sa récente contribution au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche, dont nous pensons qu'il aidera les Membres qui sont des pays en développement et des pays les moins avancés dans le processus de mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche nouvellement adopté.

4.340. Sur le plan bilatéral, la Malaisie et le Japon entretiennent une relation économique de plus en plus robuste. Le volume total des échanges a connu en 2022 une forte augmentation de 23,0% pour atteindre 37,9 milliards d'USD. Pendant la même période, les exportations malaisiennes vers le Japon ont augmenté de 31,2% pour atteindre 20,51 milliards d'USD, contre 16,65 milliards en 2020, tandis que les importations ont augmenté de 14,5%, passant à 17,39 milliards d'USD contre 16,16 milliards en 2021.

4.341. La Malaisie et la Japon sont également des partenaires clés au niveau régional, grâce à leur participation commune à l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et au Partenariat économique régional global (RCEP), qui est entré en vigueur en 2022.

4.342. Pour cet examen, la Malaisie a présenté des questions écrites dans des domaines tels que l'agriculture, les droits de propriété intellectuelle, les marchés publics et la croissance verte. Elle souhaiterait mieux comprendre les dernières évolutions dans ces domaines, notamment en lien avec les questions relatives à l'adoption de mesures environnementales, sociales et de gouvernance, aux marchés publics écologiques et à la durabilité.

4.343. Nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier la délégation du Japon de ses réponses à nos questions, que nous examinerons avec grand intérêt.

4.344. Nous souhaitons à la délégation du Japon un 15^{ème} examen fructueux de sa politique commerciale.

ÉQUATEUR

4.345. Nous souhaitons la bienvenue à la délégation du Japon présente à cette réunion, en particulier à son chef de délégation, M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, ainsi qu'aux membres de la Mission japonaise à Genève. Nous souhaitons rendre un hommage particulier à l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, représentant permanent du Japon auprès de l'OMC, pour le travail considérable qu'il fournit au sein de l'Organisation.

4.346. L'Équateur souhaite se joindre aux autres Membres pour adresser ses remerciements au Secrétariat de l'OMC et aux autorités japonaises pour les travaux accomplis afin de préparer les rapports en vue de cet examen, et au présentateur, l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour son analyse objective.

4.347. Nous saluons à notre tour la remarquable stabilité réglementaire et économique du Japon. Pendant la période à l'examen, nous constatons que d'un côté, de nombreuses politiques sont restées constantes ou ont été ajustées dans le respect de leur esprit et, de l'autre, qu'il y a de nouveaux programmes, plans et initiatives qui visent à répondre aux pressants défis actuels.

4.348. Parmi ces nouvelles politiques, l'Équateur observe avec intérêt les plans visant à parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050, qui vont de pair avec les stratégies d'innovation en matière d'environnement et de croissance verte du Japon. Le plan de décarbonation des aéroports est également à souligner dans ce contexte.

4.349. En outre, le Plan 2020 pour des douanes intelligentes, élaboré afin de promouvoir la numérisation des procédures douanières et l'automatisation des inspections douanières, met en relief l'engagement du Japon en faveur de mesures qui facilitent les échanges grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

4.350. Nous ne pouvons pas ignorer les défis posés par la pandémie de COVID-19 pendant la période à l'examen. Les résultats montrent que les politiques macroéconomiques mises en œuvre par le Japon ont permis à ses importations et ses exportations de se redresser de manière substantielle, et même de dépasser leurs niveaux d'avant la pandémie. À ce stade, je tiens à faire part de notre reconnaissance pour le soutien et la solidarité que le Japon a offerts à mon pays pendant cette crise mondiale de santé publique, qui a frappé très durement l'Équateur.

4.351. Malgré les atouts économiques et commerciaux que j'ai mentionnés, mon pays souhaiterait soulever plusieurs points. Nous avons constaté que la structure des droits appliqués du Japon demeure complexe et que les entreprises étrangères ne conservent qu'une faible part du secteur des marchés publics, et nous demandons des éclaircissements supplémentaires concernant l'enregistrement des organismes étrangers d'évaluation de la conformité, entre autres.

4.352. Les questions communiquées par ma délégation dans le cadre de cet examen de la politique commerciale couvrent certains de ces sujets, ainsi que d'autres en lien avec la mise en œuvre du Système généralisé de préférences du Japon, de mesures réglementaires, de règlements techniques,

de règlements applicables aux monnaies virtuelles et de sa stratégie de croissance par la négociation d'accords de partenariat économique. Nous remercions le Japon par avance des réponses qu'il fournira dans les jours à venir sur ces sujets.

4.353. Au niveau multilatéral, nous souhaitons souligner l'engagement résolu du Japon dans divers domaines de discussion au sein de l'OMC dans lesquels nous partageons des aspirations communes, notamment la ratification de l'Accord sur les subventions à la pêche; les processus de négociation plurilatérale sur le commerce électronique et la facilitation de l'investissement pour le développement; les initiatives environnementales, s'agissant en particulier de la pollution plastique, et les discussions relatives au commerce et à la durabilité environnementale; les groupes de travail informels sur les MPME ainsi que le commerce et le genre; et la Coalition des ministres du commerce pour le climat. Nous avons un programme intensif reposant sur des visions communes, dont le but est de renforcer cette Organisation et d'accroître sa pertinence face aux défis mondiaux.

4.354. Au niveau bilatéral, nos échanges valent plus de 700 millions d'USD. En 2022, les principales exportations de l'Équateur vers le Japon étaient notamment les produits agricoles au vinaigre (31,2% du total de nos exportations), les bananes (24,4%), les crevettes (23,6%), le cacao (5,2%) et les fleurs naturelles (4,1%).

4.355. La même année, les principales importations de l'Équateur en provenance du Japon étaient les autres articles manufacturés en métal (29,6% du total des importations), les véhicules automobiles légers (9,6%), les véhicules lourds (6,6%), et les moteurs et leurs parties (4,5%).

4.356. Comme on peut le voir, l'Équateur et le Japon ont des échanges très fructueux, et nous avons récemment célébré le 100^{ème} anniversaire de nos relations diplomatiques. La récente visite en Équateur du Ministère des affaires étrangères japonais, M. Hayashi Yoshimasa, confirme les excellentes relations qu'entretiennent les deux pays, que nous espérons développer encore davantage dans le futur proche.

4.357. Je souhaite achever cette déclaration en souhaitant au Japon de mener à son terme avec succès cet examen de sa politique commerciale.

INDONÉSIE AU NOM DE L'ASEAN

4.358. Tout d'abord, l'Indonésie souhaite faire une déclaration au nom de l'ASEAN.

4.359. C'est avec grand plaisir que nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon conduite par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique du Ministère des affaires étrangères du Japon, pour le 15^{ème} examen de leur politique commerciale.

4.360. Nous remercions le gouvernement japonais et le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets, ainsi que S.E. M. João Aguiar Machado, de l'Union européenne, pour son rôle de présentateur.

4.361. Pour l'ASEAN, le Japon est depuis longtemps un partenaire clé en matière de commerce et d'investissement. Au reste, l'année 2023 marque le 50^{ème} anniversaire des relations entre l'ASEAN et le Japon. À cet égard, le Japon et l'ASEAN ont entrepris des activités de coopération concrètes et mutuellement bénéfique au fil des années.

4.362. En dépit du ralentissement économique mondial en cours, les relations économiques ASEAN-Japon parviennent encore à prospérer. Dans le domaine du commerce, par exemple, en 2020, le total des échanges de l'ASEAN avec le Japon s'est élevé à 214 milliards d'USD, les exportations vers le Japon atteignant 104 milliards tandis que les importations en provenance du Japon équivalaient à 110 milliards. Toutefois, en 2021, le commerce entre l'ASEAN et le Japon a rebondi, avec des échanges atteignant un montant total de 240 milliards.

4.363. En outre, l'investissement étranger direct (IED) en provenance du Japon s'est élevé à 11,7 milliards d'USD en 2020 et à 11,8 milliards en 2021. Ces montants sont un signe positif de résilience et illustrent la force constante de la relation économique entre l'ASEAN et le Japon.

4.364. Malgré ces progrès positifs, et le fait que le Japon était le quatrième partenaire commercial de l'ASEAN et sa troisième source d'IED en 2021, il demeure crucial de continuer de tirer parti des potentiels de coopération économique, surtout s'agissant des relations Japon-ASEAN en matière de commerce et d'investissement.

4.365. Dès lors, nous estimons que la mise en œuvre concrète de certaines initiatives clés de coopération entre l'ASEAN et le Japon, comme le Programme d'action décennal renouvelé ASEAN-Japon pour la coopération économique stratégique 2016-2025, sera décisive.

4.366. En outre, grâce à la mise en œuvre du Partenariat économique global entre l'ASEAN et le Japon (AJCEP), l'ASEAN comme le Japon peuvent bénéficier d'une série d'avantages, notamment des concessions tarifaires, qui peuvent aider à accroître davantage les échanges commerciaux, et favoriser la croissance économique, la création d'emplois et le développement durable dans la région.

4.367. De plus, nous encourageons également le Japon à poursuivre sa participation active aux initiatives d'intégration économique régionale. À cet égard, nous saluons l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP) conclu en novembre 2020.

4.368. L'ASEAN félicite également le Japon pour son engagement résolu en faveur du système commercial multilatéral, y compris sa contribution et sa participation constructive dans plusieurs domaines de travail et de négociation à l'OMC.

4.369. Avec le Japon, l'ASEAN réaffirme notre engagement déterminé à faire respecter un système commercial multilatéral ouvert, inclusif, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles, tel que l'incarne l'OMC.

4.370. Enfin et surtout, plusieurs États membres de l'ASEAN ont adressé des questions écrites au Japon dans le cadre de l'OMC, et nous souhaitons adresser nos remerciements par avance au Japon pour ses réponses écrites.

4.371. Enfin, nous souhaitons également remercier la délégation japonaise pour son engagement constructif et féliciter S.E. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et les membres de la Mission permanente du Japon à Genève pour leur contribution et leur travail considérable. Nous souhaitons au Japon un fructueux 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

INDONÉSIE

4.372. Permettez-moi de me joindre aux autres Membres pour souhaiter très chaleureusement la bienvenue, malgré le temps glacial qu'il fait à Genève, à la délégation du Japon, conduite par le Vice-Ministre adjoint des affaires étrangères, M. Akihiro Okochi.

4.373. Nous souhaiterions également remercier le Secrétariat pour son rapport complet, et le Président ainsi que le présentateur, l'Ambassadeur João Aguiar Machado de l'Union européenne, pour avoir conduit les discussions d'aujourd'hui.

4.374. Nous nous souvenons encore du dernier examen de la politique commerciale en 2020, lorsque le Japon est devenu le premier Membre de l'OMC à conduire cet examen sous un format hybride virtuel, pendant la pandémie de COVID-19.

4.375. Permettez-moi de commencer par féliciter le Japon pour ses performances économiques constantes pendant la période à l'examen. Comme l'indique le rapport du Secrétariat, l'économie japonaise est la troisième au monde pour ce qui est du PIB nominal, qui s'élevait à 4,9 milliards d'USD en 2021, avec un taux de croissance de 1,7%.

4.376. À cet égard, l'Indonésie salue les efforts continus du gouvernement japonais en matière de libéralisation du commerce et de l'investissement, qui sont au cœur de la stratégie économique globale du Japon.

4.377. Nous avons applaudi à la stratégie en trois volets du Japon, qui consiste en un effort conjugué d'expansion des politiques budgétaires et monétaires et de réforme structurelle, afin de renforcer l'investissement des entreprises et la consommation privée, dans le but de surmonter la déflation prolongée et de revitaliser l'économie japonaise.

4.378. Conclu le 1^{er} juillet 2008, l'Accord de partenariat économique Indonésie-Japon (IJEPA) est en vigueur depuis 15 ans. L'IJEPA est le premier accord commercial bilatéral signé par l'Indonésie, et cette étape importante illustre clairement la position du Japon parmi les principaux partenaires commerciaux de l'Indonésie, avec des échanges commerciaux s'élevant à un total de 32 milliards d'USD en 2021.

4.379. En outre, cette année l'ASEAN fête le 50^{ème} anniversaire de son amitié et de sa coopération avec le Japon. Plusieurs activités collaboratives et plans d'action ont été mis au point durant la présidence indonésienne afin de célébrer cet événement.

4.380. Sur le plan multilatéral, l'Indonésie félicite également le Japon pour ses engagements fermes et sa contribution constante au système commercial multilatéral fondé sur des règles. Cela inclut la mise en œuvre de l'Accord sur les subventions à la pêche, adopté à la CM12 en juin 2022, le Japon étant devenu le premier donateur au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche. Ce mécanisme de financement permettra de fournir une assistance technique et d'organiser des activités de renforcement des capacités pour aider les Membres qui sont des pays en développement et des pays les moins avancés à mettre en œuvre les dispositions liées à l'accord susmentionné.

4.381. En dépit de ces progrès positifs, il reste néanmoins plusieurs défis importants qui entraveront nos efforts communs pour intensifier nos relations bilatérales. À cet égard, je souhaite soulever notre préoccupation relative aux politiques commerciales du Japon, en particulier son niveau élevé de protection dans le secteur agricole, au moyen de droits et d'inspections. L'Indonésie souhaite également demander une description plus détaillée de la gestion des pêches du Japon et de leur impact sur l'environnement.

4.382. En outre, l'Indonésie souhaite soulever d'autres préoccupations relatives au secteur des services, aux droits de propriété intellectuelle et à l'investissement, qui apparaissent déjà dans nos questions écrites. Pour ce faire, nous espérons que le gouvernement japonais fournira des explications et des réponses claires à ces préoccupations.

4.383. Enfin, nous voudrions souhaiter un plein succès à cet examen.

MAURICE

4.384. Nous souhaitons chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon conduite par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique; et nous félicitons le Japon pour le 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

4.385. Nous remercions le Japon et le Secrétariat pour leurs rapports respectifs. Nous remercions également l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour ses remarques éclairantes en tant que présentateur, qui ont aidé à lancer la discussion d'aujourd'hui.

4.386. Nous notons que le Japon a récemment adopté et met en œuvre le Grand plan d'ensemble et d'action pour nouvelle forme de capitalisme afin de résoudre des problèmes sociaux et d'assurer la croissance économique. Nous sommes convaincus que ces mesures rendront les structures économiques et sociales japonaises plus résilientes et durables, surtout dans le sillage de la pandémie de COVID-19 et d'autres difficultés internationales et intérieures. Nous notons également avec plaisir que les récentes réformes du marché du travail visant à remédier aux problèmes démographiques ont permis d'élever le niveau d'emploi et de compenser les répercussions du vieillissement de la population.

4.387. Maurice tient à féliciter les autorités japonaises de prévoir la réduction de 46% des émissions de carbone d'ici à 2030, et de promouvoir les innovations et la finance vertes dans ce domaine. En tant que petit pays insulaire vulnérable face aux effets des changements climatiques, nous en apprécions pleinement le sens.

4.388. Maurice et le Japon entretiennent d'excellentes relations bilatérales et nous partageons des valeurs communes. Au fil des années, Maurice a bénéficié de projets japonais d'assistance technique et de renforcement des capacités dans de nombreux domaines, y compris les services météorologiques, les questions géotechniques, la gestion des écosystèmes littoraux et la surveillance côtière. Après le déversement d'hydrocarbures du Wakashio, le Japon a immédiatement proposé son aide.

4.389. Nous remercions le Japon pour l'assistance continue qu'il a fournie à Maurice, notamment dans les domaines du développement portuaire et de la sécurité maritime. Nous espérons continuer de travailler avec les autorités japonaises en faveur du développement durable de notre secteur de la pêche et de l'économie bleue.

4.390. Nous félicitons le Japon d'avoir prolongé la période de mise en œuvre du schéma SGP jusqu'au 31 mars 2031. Le schéma SGP a amélioré l'accès aux marchés pour de nombreux pays en développement, dont Maurice. Nous observons cependant que la balance commerciale est très favorable à nos amis japonais, et que nos exportations restent à un niveau relativement faible et se limitent à quelques produits seulement. Nous pensons qu'il pourrait y avoir davantage d'exportations mais nous devons travailler ensemble pour simplifier l'accès.

4.391. Maurice est d'avis qu'un accord de partenariat économique global avec le Japon aiderait à consolider davantage nos relations économiques et commerciales.

4.392. Sur le plan régional, Maurice félicite le Japon pour les nombreux projets en Afrique qui ont été annoncés lors de la 8^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue à Tunis l'année dernière, notamment le lancement d'un fonds d'investissement pour les jeunes entreprises et l'Initiative pour une croissance verte de l'Afrique. En outre, avec l'entrée en vigueur prochaine de la ZLECAf, nous pensons que de nombreuses possibilités se présenteront pour que le Japon développe davantage ses liens commerciaux avec l'Afrique. Maurice espère travailler avec le Japon en ce sens.

4.393. Maurice et le Japon sont tous deux engagés en faveur de la libéralisation des échanges et nous prônons un régime de l'OMC non discriminatoire, ouvert et fondé sur des règles. Nous félicitons le Japon pour sa contribution à la mise en œuvre de mesures relatives à la facilitation des échanges dans les domaines des douanes et des services, à l'entrave aux restrictions à l'exportation, à la suppression ou la réduction temporaire des droits de douane sur les biens médicaux essentiels, et à l'amélioration de la transparence d'une manière générale. Nous notons que le Japon est un donateur important en faveur de différentes activités d'assistance technique de l'OMC, y compris l'AFE. Étant donné que Maurice n'a pas encore pleinement appliqué les mesures de catégorie C, nous espérons travailler avec le Japon pour remplir nos engagements au titre de l'AFE.

4.394. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter le Japon pour son rôle proactif en tant que coorganisateur de l'initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique, ainsi que pour sa contribution aux discussions sur la réglementation intérieure dans le domaine des services et sur la facilitation de l'investissement pour le développement.

4.395. Pour conclure, je tiens à saluer notre collègue l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, qui est très compétent et actif au-delà du cadre de l'OMC, notamment durant les récentes élections à l'UIT.

4.396. Nous souhaitons à la délégation du Japon un examen très fructueux.

JAMAÏQUE

4.397. La Jamaïque se joint aux autres Membres de l'OMC pour souhaiter la bienvenue à la délégation du Japon à cet examen, le 15^{ème} examen de sa politique commerciale. Nous remercions S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint, et son équipe pour leur rapport complet.

4.398. Nous adressons nos remerciements au présentateur, l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour avoir présenté avec talent les principales questions sur lesquelles nous nous pencherons au cours de l'examen d'aujourd'hui. Nous remercions également le Président et le Secrétariat pour leurs contributions respectives à cet exercice.

4.399. La Jamaïque et le Japon entretiennent d'excellentes relations d'amitié, de respect mutuel et de collaboration. Nouée en 1964, cette relation n'a cessé de se renforcer et de se dynamiser au fil de dialogues, de visites officielles et d'échanges réguliers, y compris au plus haut niveau, ainsi que d'échanges éducatifs et culturels. Au cours des dernières années, nous avons lancé l'Association pour l'amitié Jamaïque-Japon, qui incarne une nouvelle dimension du partenariat "J-J".

4.400. Nous nous réjouissons de la coopération technique et économique entre nos deux pays. La Jamaïque est bénéficiaire de l'aide publique au développement (APD) sous la forme de dons, de prêts et d'assistance technique, qui appuie nos efforts visant à améliorer les infrastructures, à stimuler la production agricole et à affiner les compétences locales en matière de foresterie et de pêche ainsi que de génie civil et de santé publique; ce dernier domaine est particulièrement critique dans le cadre de la réponse que le gouvernement jamaïcain apporte à la pandémie de COVID-19.

4.401. La Jamaïque attend donc avec intérêt de célébrer les 60 ans de notre relation bilatérale avec le Japon en 2024, et de célébrer l'Année de l'amitié Japon-Caraïbes, pour laquelle l'année 2024 a été choisie par le gouvernement japonais.

4.402. Nous avons également collaboré sur plusieurs questions d'intérêt mutuel au niveau régional dans le cadre de la CARICOM, et dans des enceintes multilatérales, y compris l'OMC et les agences de l'ONU à Genève.

4.403. Nous voudrions féliciter d'emblée l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, Représentant permanent du Japon, pour son leadership remarquable grâce auquel le Japon est resté un partenaire constructif sur les questions importantes qui sont à l'ordre du jour de diverses organisations à Genève. Nous espérons poursuivre ce partenariat à mesure que nous agissons pour faire avancer les travaux de l'OMC.

4.404. À l'évidence, le Japon est l'une des économies commerciales les plus influentes du monde. Dès lors, nous apprécions les efforts que le gouvernement a déployés au cours de la période à l'examen pour maintenir la stabilité macroéconomique et la croissance économique du Japon. La confiance envers la gestion par le gouvernement des affaires intérieures et internationales lui a permis de maintenir sa position parmi les principales sources d'investissement étranger, et parmi les 30 premières économies du monde.

4.405. Nous notons avec satisfaction que le gouvernement s'est employé à résoudre les problèmes cumulatifs liés à la pandémie de COVID-19, à ses défis démographiques et à son taux élevé d'endettement par rapport au PIB. Le Japon a reconnu que des travaux constants étaient nécessaires pour maintenir sa crédibilité afin de remplir ses obligations extérieures et ses responsabilités budgétaires. À cet égard, nous notons avec optimisme la projection de l'OCDE selon laquelle la croissance réelle du PIB restera modérée à 1,8% en 2023.

4.406. De plus, nous apprécions l'attention accordée à la réforme du marché du travail et d'autres marchés, qui vise à accroître la productivité du Japon, à accélérer la numérisation, l'investissement et la recherche-développement. Si le rapport du Secrétariat indique que la pandémie de COVID-19 a affecté les exportations et importations de marchandises du Japon, la valeur cumulée de ces exportations et importations a affiché une solide reprise en 2021, dépassant les niveaux d'avant la pandémie. Nous notons également que les exportations et importations de services ont rebondi en 2021. C'est louable, et les efforts du gouvernement pour faire durer cette trajectoire à la hausse méritent d'être soutenus.

4.407. Comme la Jamaïque, le Japon comprend les répercussions graves et négatives qu'ont les changements climatiques sur notre existence collective. Nous saluons donc l'annonce par le gouvernement de plans visant à parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Nous le remercions d'avoir élaboré une stratégie révisée à long terme, dans le cadre de l'Accord de Paris, pour promouvoir les innovations en matière d'environnement et la finance verte, entre autres initiatives. Ces stratégies fournissent des occasions de prolonger la discussion et des possibilités de collaboration future entre tous les Membres.

4.408. En tant qu'importateur net de poisson et de produits de la pêche, le Japon possède un secteur de la pêche bien développé, qui représentait 3,94% de la production mondiale de la pêche de capture en 2019. Compte tenu des préoccupations liées à la durabilité des stocks mondiaux de poisson, nous saluons l'indication donnée par le gouvernement selon laquelle le processus de ratification de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche est en cours. Nous nous félicitons de cette solide démonstration de l'engagement du Japon, par l'intermédiaire de sa forte contribution, en février, au Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche. C'est conforme à l'engagement du Japon de garantir l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

4.409. La Jamaïque réaffirme l'importance de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche qui, quoique partiel, vise à prohiber ou à limiter certaines formes de subventions, à savoir celles qui contribuent à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et porte sur d'autres questions connexes qui sont essentielles pour les pays en développement.

4.410. Autre preuve de la participation active du Japon au système commercial multilatéral: l'utilisation que fait la délégation du système de règlement des différends de l'OMC. Nous y voyons le signe manifeste de sa conviction dans la capacité du système à atteindre nos objectifs partagés de bâtir un système commercial multilatéral juste, transparent et fondé sur des règles. De même, le Japon a pris des mesures pour simplifier ses procédures douanières, limiter son recours aux mesures correctives commerciales et améliorer son régime des droits de propriété intellectuelle.

4.411. Toutefois, des Membres ont soulevé des préoccupations concernant des questions liées aux procédures encadrant les marchés publics; aux prescriptions en matière de vérification de l'IED; à la révision et au champ d'application de la loi sur la Société japonaise d'assurances exportation et investissement; et à la protection des indications géographiques, pour n'en citer que quelques-unes. La Jamaïque attend avec intérêt d'échanger avec le Japon à cet égard.

4.412. La Jamaïque apprécie l'occasion qui lui est donnée d'échanger sur la politique commerciale du Japon. Nous adressons nos meilleurs vœux de succès à la délégation pour ce 15^{ème} examen de sa politique commerciale.

FIDJI

4.413. Les Fidji souhaitent la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique, pour le quinzième examen de la politique commerciale du Japon. Nous remercions le gouvernement japonais et le Secrétariat pour leurs rapports. Le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur de l'Union européenne, s'est efforcé de fournir des éclairages supplémentaires au sujet du rapport, ce qui est appréciable.

4.414. Il ne fait aucun doute que le Japon soit un véritable géant commercial doté d'une économie qui s'est révélée très développée au fil du temps, et il est en outre membre de l'OCDE. Les produits et technologies japonais sont réputés et ont gagné une part importante du marché mondial en raison de leur précision et de leur prix intéressant.

4.415. Le rapport du Japon a mis en évidence le changement climatique et la durabilité environnementale, et les mesures accélérées prises par le pays en vue de parvenir à des émissions nettes nulles sont accueillies favorablement. Nous avons également noté avec satisfaction les efforts déployés par le Japon pour respecter les normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires conformément aux prescriptions du Codex, ce qui a entraîné la levée des restrictions à l'importation de produits alimentaires.

4.416. Des liens unissent les Fidji et le Japon depuis l'instauration de leurs relations diplomatiques en 1970. Nous partageons certains aspects culturels et sommes confrontés aux mêmes obstacles géographiques et environnementaux tels que les catastrophes naturelles et le changement climatique.

4.417. Au fil des ans, l'économie japonaise a largement contribué à la réalisation des ambitions des Fidji en matière de développement, à l'instar d'un certain nombre de pays insulaires du Pacifique.

4.418. Le commerce entre les Fidji et le Japon continue de se développer et représente aujourd'hui environ 3,9% de la totalité des échanges des Fidji.

4.419. En ce qui concerne l'investissement, dix projets japonais ont été enregistrés aux Fidji pour la période allant de 2015 à 2019, d'un coût total d'environ 0,6 million de FJD. Cinquante pour cent de ces projets visaient le secteur des services, et nous espérons que le Japon investira davantage aux Fidji dans un avenir proche dans les domaines des technologies numériques et des plates-formes électroniques.

4.420. En matière d'investissement, les Fidji offrent un environnement propice dans un certain nombre de secteurs comme l'industrie manufacturière légère et verte, l'agriculture commerciale, les services liés au tourisme, les TIC, l'externalisation des fonctions de l'entreprise, pour ne citer que quelques exemples. Les Fidji offrent certaines des mesures d'incitation les plus efficaces dans ces secteurs et possèdent quelques-unes des technologies les plus avancées qui pourraient être mises au service de la région et du monde grâce au réseau mobile 4G plus et à la connectivité Internet rapide.

4.421. Investir aux Fidji permet d'accéder à plus de 10 millions de consommateurs sur le marché du Pacifique et à 9,9 millions d'autres sur les marchés de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

4.422. Le tourisme est une source de recettes essentielle pour les Fidji; entre 2015 et 2019, le nombre de visiteurs aux Fidji en provenance du Japon a augmenté de 24% en moyenne tandis que les recettes issues du tourisme japonais se sont élevées à 8,5%; le marché touristique japonais pourrait par conséquent être bénéfique à la croissance future des Fidji.

4.423. La réintroduction des vols directs entre Narita et Nadi a joué un rôle clé dans la facilitation de l'accès direct des touristes japonais aux Fidji, leur permettant ainsi de profiter des plages de sable blanc, du climat tropical doux et de l'hospitalité du pays. S'agissant du tourisme, les Fidji félicitent le gouvernement japonais d'avoir suspendu le déversement des eaux usées de sa centrale nucléaire de Fukushima Daiichi, qui aurait pu avoir de graves conséquences sur le secteur touristique des Fidji et sur les moyens de subsistance de notre population, dont la survie dépend en grande partie des océans et des mers qui bordent nos côtes.

4.424. Pour ce qui est de l'Exposition universelle de 2025, les Fidji attendent avec impatience de se rendre à Osaka pour l'événement, qui devrait être l'occasion de présenter des idées en vue de la réalisation du Programme 2030 et au-delà.

4.425. La coopération bilatérale entre nos deux pays a contribué à développer les principaux domaines prioritaires des Fidji, tels que les projets d'activités de terrain relatifs à la sécurité humaine (GGP), le programme pour les dirigeants du Pacifique (bourse), la bourse du gouvernement japonais (MEXT) pour 2019, le projet REACH (Rights, Empowerment and Cohesion) en faveur des Fidjiens des zones rurales et urbaines et le programme d'aide publique au développement (APD) étendu par l'entremise de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA).

4.426. Les autres domaines de coopération possible sont les MPME, l'agriculture, les petites usines de fabrication et de transformation, les technologies de l'information et de la communication, les multinationales qui correspondent à notre créneau du marché touristique ainsi que le secteur médical et pharmaceutique.

4.427. Les Fidji se réjouissent à la perspective de renforcer les échanges avec le Japon par le biais du Cadre économique indo-pacifique (IPEF), ce qui fournirait l'occasion de dynamiser les relations commerciales et économiques concernant les piliers de ce dernier.

4.428. S'agissant de l'accès aux marchés, les Fidji profitent des avantages du Système généralisé de préférences (SGP) du Japon pour les produits agricoles, les produits des pêches et les produits industriels. Les produits agricoles et des pêches bénéficient de réductions tarifaires, y compris du régime d'admission en franchise, tandis que les produits industriels bénéficient essentiellement de ce régime. Par ailleurs, les taux SGP sur certains produits industriels sensibles sont de 20%, 40%, 60% ou 80% des taux applicables à la nation la plus favorisée.

4.429. Les Fidji et le Japon n'ont consenti à aucun accès préférentiel mutuel à leurs marchés de sorte que les échanges se font au taux NPF de base; toutefois, il existe des obstacles non tarifaires tels que les exigences en matière de qualité et de normes et d'autres difficultés liées à la biosécurité. La chaîne d'approvisionnement entre nos deux pays subit parfois les effets de la distance et du volume de la demande.

4.430. À l'OMC à Genève, la délégation japonaise dirigée par S.E. M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki est très active dans le cadre de ses divers engagements au sein de l'Organisation et nous la remercions pour toutes ses démarches et tous ses efforts constructifs.

4.431. Pour ce qui est de l'avenir, les Fidji travailleront en étroite collaboration avec le Japon par le biais de nos organismes gouvernementaux respectifs et de nos partenariats avec le secteur privé afin de renforcer encore nos relations bilatérales et économiques. Nous maintiendrons en outre notre dialogue positif avec la délégation japonaise ici, à Genève, et dans d'autres instances multilatérales.

4.432. Nous souhaitons à la délégation japonaise plein succès pour le présent examen.

KAZAKHSTAN

4.433. Le Kazakhstan souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique. Nous remercions le gouvernement du Japon pour son rapport et sa déclaration riches en informations. Nous remercions également M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour ses observations judicieuses en tant que présentateur et le Secrétariat de l'OMC pour son rapport général.

4.434. Le Kazakhstan entretient de solides rapports de coopération bilatérale avec le Japon et attache une grande valeur au renforcement de ses relations économiques et commerciales avec lui. Le Japon est un partenaire commercial important de mon pays et il occupe la cinquième place parmi ses principaux partenaires de la région Asie-Pacifique. En 2022, nos échanges bilatéraux de marchandises ont augmenté de plus de la moitié malgré les incertitudes concernant l'environnement commercial mondial, atteignant 1,9 milliard d'USD.

4.435. En outre, le Japon est l'un des dix principaux investisseurs dans l'économie du Kazakhstan, les investissements s'élevant à près de 8 milliards d'USD. Plus de 60 entreprises à capitaux japonais mènent avec succès des activités au Kazakhstan, y compris des grandes entreprises telles que INPEX, Sumitomo et Marubeni Corporations.

4.436. Nous aimerions profiter de l'occasion qui nous est donnée d'exprimer notre profonde gratitude au gouvernement japonais pour l'aide humanitaire et l'assistance qu'il a fournies à notre pays dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

4.437. Nous félicitons le Japon d'avoir pu maintenir des résultats économiques solides malgré les difficultés rencontrées par l'économie mondiale, et d'avoir mis en œuvre un programme de réformes commerciales ambitieux au cours de la période considérée. Nous remarquons notamment qu'un accent particulier a été mis sur la stratégie de 2021 pour la promotion de l'investissement étranger direct visant à créer un nouveau marché vert numérique et un écosystème de l'innovation et à accélérer le développement des conditions de l'activité des entreprises en réponse aux défis environnementaux mondiaux.

4.438. Le Kazakhstan se félicite également des réformes globales en cours engagées par le Japon au titre de la Loi de promotion de la sécurité économique adoptée en mai 2022, visant à assurer la stabilité de l'approvisionnement en produits clés et services d'infrastructure essentiels, et à améliorer le développement des inventions et la production de technologies de pointe.

4.439. Nous pensons que les efforts faits par le gouvernement japonais pour mettre en œuvre des réformes économiques structurelles ont permis au pays de conserver sa position parmi les trois plus grandes puissances économiques mondiales et de sixième économie compétitive selon le rapport du Forum économique mondial.

4.440. Nous reconnaissons la détermination et l'engagement du Japon en faveur du système commercial multilatéral fondé sur des règles ainsi que sa coopération constructive au sein de l'OMC. Nous félicitons tout particulièrement le Japon pour ses contributions aux discussions sur l'agriculture, les subventions à la pêche, la réponse de l'OMC à la pandémie, et pour son rôle de coorganisateur de l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique ainsi que pour sa participation active à la réglementation intérieure des services et ses initiatives liées à la Facilitation de l'investissement pour le développement.

4.441. Nous aimerions appuyer les autres Membres et faire écho à leurs déclarations selon lesquelles une plus grande libéralisation de l'agriculture contribuerait à la compétitivité et dont les consommateurs japonais seraient les principaux bénéficiaires.

4.442. Le Kazakhstan remercie le Japon d'avoir apporté des réponses écrites à ses questions, qui portent sur des sujets tels que la promotion des exportations et l'aide financière.

4.443. En conclusion, nous tenons à féliciter la délégation du Japon et le Secrétariat de l'OMC pour le travail considérable et les efforts consacrés à la préparation du présent examen de la politique commerciale.

4.444. Nous tenons également à exprimer notre gratitude à l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et à son équipe pour leur rôle actif à l'OMC, ici, à Genève. En tant que représentant du pays ayant présidé la CM12, je tiens en outre à remercier le gouvernement japonais qui a rendu réalistes les résultats positifs de la Conférence ministérielle.

4.445. Nous souhaitons à la délégation japonaise plein succès à l'occasion du quinzième examen de sa politique commerciale.

URUGUAY

4.446. L'Uruguay souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation du Japon dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, à l'occasion du quinzième examen de la politique commerciale du Japon, et la remercie pour son exposé. Nous souhaitons en outre remercier le Secrétariat pour son rapport général et l'Ambassadeur João Aguiar Machado pour son interprétation perspicace de l'examen.

4.447. Au niveau bilatéral, nos pays sont parvenus à l'un des moments les plus forts de leurs relations après la visite officielle du Président de l'Uruguay, Luis Lacalle Pou, en octobre 2022, date à laquelle il a atteint divers objectifs, y compris l'ouverture du marché japonais à la langue de bœuf uruguayenne.

4.448. S'agissant du commerce bilatéral, les exportations en provenance de l'Uruguay ont augmenté de 20% en 2022, tandis que les importations sont restées stables. Depuis 2019, le produit phare est toujours la viande de bœuf de haute qualité.

4.449. En 2022, les exportations uruguayennes vers le Japon ont atteint des niveaux records qui laissent espérer une tendance à la hausse au cours des prochaines années grâce aux autorisations sanitaires obtenues en 2018 et 2019. Nous pensons qu'il existe une complémentarité de la production entre nos deux pays, notamment en raison du rôle de l'Uruguay concernant l'approvisionnement sûr et constant en produits alimentaires sains.

4.450. Les principaux investissements concernent notamment l'acquisition par le groupe NH Foods de l'une des principales usines de transformation de viande du pays, ainsi que les activités de Takiron dans l'industrie légère et de Yazaki dans le secteur des pièces automobiles.

4.451. En outre, nous estimons que l'Uruguay a un rôle important à jouer dans la Stratégie de croissance verte du Japon.

4.452. Sur le plan régional, l'Uruguay plaide ardemment en faveur de la conclusion d'un accord entre le Marché commun du Sud et le Japon.

4.453. Au niveau multilatéral, nos deux pays s'accordent à dire que l'OMC joue un rôle essentiel dans le système commercial multilatéral fondé sur des règles. Cela nous conforte dans le fait que les accords de cette Organisation doivent rester pertinents et à aptes à répondre aux défis mondiaux.

4.454. Nous avons collaboré à l'exécution des engagements pris à la douzième Conférence ministérielle ("l'ensemble des résultats de Genève"), à la mise en œuvre de l'accord visant à empêcher les subventions à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, et à la réforme de l'OMC, entre autres sujets.

4.455. Nous apprécions les efforts déployés par le Japon pour mettre en œuvre l'ensemble de recommandations et de déclarations du Groupe de travail informel sur les MPME visant à accroître la participation des petites et moyennes entreprises au commerce international. Nous nous félicitons

de la création de programmes visant à soutenir ces entreprises dans des domaines tels que les marchés publics, l'utilisation d'outils de propriété intellectuelle, le développement du commerce électronique et les questions liées aux droits de l'homme. Nous encourageons le Japon à poursuivre ses efforts pour mettre pleinement en œuvre l'ensemble de recommandations. Nous comptons sur son soutien pour continuer à obtenir des résultats dans le cadre du Groupe de travail informel sur les MPME grâce au partage de ses données d'expérience et de ses sujets d'intérêt en vue de la treizième Conférence ministérielle.

4.456. L'OMC est une organisation multilatérale et la question des MPME revêt une dimension mondiale. Nous avons besoin de la voix et de la contribution des Membres au sein du groupe de travail informel sur cette question pour améliorer le développement d'une masse critique et de bonnes pratiques.

4.457. Nous adressons au Japon nos meilleurs vœux de réussite pour l'examen de sa politique commerciale.

TUNISIE

4.458. Ma délégation a le plaisir de participer au quinzième examen de la politique commerciale du Japon et souhaite la bienvenue à la délégation japonaise conduite par S.E. M. Akihiro Okochi, à qui nous exprimons notre considération pour l'exposé exhaustif sur la situation économique et la politique commerciale de son pays.

4.459. Je remercie également S.E. M. João Aguiar Machado pour les remarques pertinentes développées dans sa présentation et félicite le Secrétariat pour le rapport complet qu'il nous a soumis à l'occasion de cet examen.

4.460. Pendant la période considérée, qui a été fortement perturbée par la pandémie, le Japon a maintenu sa position de puissance économique mondiale et d'acteur majeur du système commercial multilatéral.

4.461. Les rapports du Secrétariat et du Japon actuellement examinés donnent une image complète et détaillée d'une économie forte, stable et compétitive qui s'est montrée résiliente face aux crises. Nous constatons notamment à cet égard que le taux d'inflation moyen n'a pas dépassé 1% pendant la période à l'examen et a été bien maîtrisé en 2022, malgré la hausse des prix internationaux de l'énergie et la dépréciation du yen.

4.462. Les politiques budgétaires et monétaires flexibles et audacieuses associées aux réformes structurelles ont permis au Japon de relever les défis démographiques posés par le vieillissement de sa population, d'accroître l'offre et la productivité de la main-d'œuvre et de maintenir un taux de croissance du PIB réel modéré presque toutes les années.

4.463. La diversité de la production à forte valeur ajoutée du Japon, l'investissement public et privé dans la recherche et la promotion de la numérisation lui ont également permis d'afficher un excédent de la balance des paiements pendant la période considérée et de réaffirmer sa confiance dans la solvabilité de son économie, malgré un ratio élevé de la dette publique au PIB par rapport aux autres pays développés.

4.464. En tant que Membre fondateur de l'OMC, le Japon continue de prôner un système commercial multilatéral fondé sur des règles, ouvert, libéral et équitable garantissant des transactions stables et transparentes. Nous saluons à ce titre son rôle constructif, récemment à la CM12, particulièrement dans les négociations sur les subventions à la pêche et la dérogation à l'accord ADPIC, permettant d'atteindre des résultats probants sur ces deux axes. Nous espérons que le Japon continuera d'agir de manière constructive pour parvenir, d'ici à la fin de la CM13, à des solutions mondiales efficaces en ce qui concerne la durabilité de la pêche et l'accès équitable aux traitements et aux diagnostics, et de déployer des efforts afin de lutter contre les pandémies futures.

4.465. L'engagement du Japon en faveur du système commercial multilatéral se manifeste également de façon évidente par la recherche active d'accords de partenariat économique par le pays dans diverses régions et par la diversification de ses mécanismes d'aide pour le commerce et de développement.

4.466. Dans ce contexte, nous nous félicitons des résultats de la huitième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 8), tenue à Tunis les 27 et 28 août 2022, qui ont permis de réaffirmer la détermination du gouvernement japonais à établir des partenariats fructueux avec les pays africains afin qu'ils puissent s'épanouir ensemble et afin de les aider à bâtir une économie africaine forte. À cet égard, le Japon s'est engagé à :

- Investir 30 milliards d'USD au cours des trois prochaines années par le biais de ses secteurs public et privé afin de soutenir le développement de l'Afrique.
- Affecter 4 milliards d'USD au développement de l'énergie verte.
- Accorder jusqu'à 5 milliards d'USD de prêts destinés à des investissements dans les infrastructures et 300 millions d'USD de nouveaux prêts destinés à stimuler la production agricole et à lutter contre l'insécurité alimentaire.
- Former quelque 300 000 professionnels africains au cours des trois prochaines années dans les domaines de l'industrie, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.

4.467. Au niveau bilatéral, les relations politiques et commerciales de longue date entre la Tunisie et le Japon, établies en juin 1956, l'année de l'indépendance de la Tunisie, continuent de se développer, notamment par le biais de réunions du Comité mixte, dont la dixième a eu lieu à Tokyo en février 2019, ou d'accords de coopération technique et de développement des infrastructures et de mémorandums d'accord entre organismes spécialisés.

4.468. La coopération technique et financière avec le Japon remonte à 1975 et à l'ouverture d'un bureau de représentation de la JICA. Nous saluons le rôle de cette Agence et le soutien considérable qu'elle apporte à la mise en œuvre de nombreux projets de coopération, en mettant un accent particulier sur le développement durable, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la qualité de vie des Tunisiens.

4.469. Ce soutien comprend les prêts accordés pour la construction d'une usine de dessalement de l'eau de mer à Sfax, la centrale électrique de Radès et le programme d'Amen social visant à atténuer les répercussions négatives de la COVID-19 sur les personnes vulnérables.

4.470. Nous tenons en outre à souligner la convention de subvention de 1,2 milliard de JPY signée en mars 2022 par le gouvernement tunisien et la JICA concernant le projet de construction de navires de surveillance de la pêche, qui doivent être livrés en octobre 2023.

4.471. Le projet renforcera le système de suivi, de contrôle et de surveillance de la pêche maritime en Tunisie et améliorera la gestion des ressources halieutiques, contribuant ainsi à la mise en œuvre effective de l'Accord de juin 2022 sur les subventions à la pêche.

4.472. Il est cependant décevant de constater que le volume des échanges entre la Tunisie et le Japon reste plutôt modeste. Les exportations tunisiennes vers le marché japonais, qui se limitent aux produits de la mer (thon) et aux textiles, n'ont pas dépassé 33 millions d'USD en 2022, ce qui a entraîné un déficit accru de notre balance commerciale avec le Japon, avec un faible taux de couverture de 17%.

4.473. À cet égard, nous encourageons les autorités japonaises à considérer de manière favorable la demande du Ministère tunisien du commerce et du développement des exportations d'étendre les avantages de son Système généralisé de préférences (SGP) à une liste spécifique de produits tunisiens, comprenant les produits de la mer (notamment le thon rouge et le homard), les pâtes alimentaires, les vêtements et les chaussures, et à étudier la proposition du Ministère en vue d'un accord commercial préférentiel avec le Japon sur la base de concessions douanières réciproques concernant deux listes de produits spécifiques.

4.474. Nos deux pays, faudrait-il le souligner, sont déterminés à renforcer davantage leur coopération traditionnelle dans tous les domaines, y compris l'agriculture et les nouvelles technologies, et à capitaliser sur les acquis politiques et économiques et les cadres institutionnels existants.

4.475. Pour conclure, je tiens à féliciter M. l'Ambassadeur Yamazaki et son équipe à Genève pour leur participation active aux travaux de l'OMC et je souhaite à la délégation japonaise un examen fructueux de sa politique commerciale.

PARAGUAY

4.476. La République du Paraguay aimerait souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation du Japon dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères. Nous aimerions aussi remercier le Président, pour la conduite de cet examen, ainsi que le présentateur et le Secrétariat, pour le rapport complet qui nous a été présenté.

4.477. Il existe des liens historiques d'amitié entre le Paraguay et le Japon et les deux pays ont récemment célébré le 100ème anniversaire de l'établissement de leurs relations bilatérales. En outre, pendant la période considérée, le Japon était le onzième partenaire commercial du Paraguay.

4.478. Comme il est indiqué dans le rapport du Secrétariat, l'économie japonaise se caractérise par des niveaux élevés de développement et de diversification. Cela se reflète dans les échanges bilatéraux entre le Paraguay et le Japon, qui sont marqués non seulement par un déficit pour le Paraguay, mais aussi par une forte concentration de ses exportations. Un seul produit agricole représente environ 95% des exportations paraguayennes vers le Japon, tandis que les dix principaux produits exportés par le Japon au Paraguay représentent 48,6% de l'ensemble des exportations japonaises (GNAM).

4.479. C'est cette grande dépendance à l'égard des produits agricoles de base en général qui oriente les actions du Paraguay au sein de cette Organisation et dans nos relations commerciales bilatérales, car notre économie et les moyens de subsistance d'une grande partie de notre population sont fortement tributaires de ces produits.

4.480. Par exemple, une part conséquente du sésame cultivé au Paraguay est destinée à l'exportation vers le Japon. Outre son intérêt économique, ce produit est important pour le Paraguay tant sur le plan social que sur le plan du développement en raison de sa large utilisation par les petits producteurs et pour le remplacement des cultures illicites.

4.481. Il existe une forte complémentarité économique entre le Japon, importateur net de produits alimentaires, et le Paraguay. Pour en tirer avantage, nous devons progresser dans tous les domaines des négociations sur l'agriculture. Des conditions de marché moins faussées et davantage de possibilités d'accès aux marchés, et pas seulement des disciplines plus strictes en matière de restrictions à l'exportation, permettront de renforcer la sécurité alimentaire au Japon. Nous espérons être en mesure de poursuivre notre collaboration sur les négociations afin de parvenir à un résultat satisfaisant et équilibré pour nos deux pays et pour tous les Membres.

4.482. Nous collaborons également avec le Japon dans le cadre de divers autres organes et initiatives conjointes à l'OMC; nous tenons à remercier tout particulièrement le Japon pour son rôle de chef de file en tant que coorganisateur des discussions sur le commerce électronique. Nous espérons continuer à faire progresser les discussions cette année et que les besoins des pays en développement seront pris en compte.

4.483. Une autre question importante que nous suivons avec le plus grand intérêt est la question des mesures sanitaires et phytosanitaires. Bien que le cadre juridique du Japon et ses processus en place soient vastes et souvent complexes, nous avons déjà eu de bonnes expériences en matière de résolution des problèmes de capacité avec le Japon grâce aux instruments et à l'aide fournis aux pays en développement dans le cadre de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires.

4.484. Je voudrais donc saisir cette occasion pour demander au Japon d'accélérer les processus d'analyse des risques administratifs liés à l'ouverture du marché japonais à la viande bovine paraguayenne, qui sont en cours depuis plusieurs années.

4.485. Au nom de mon pays, je renouvelle mes félicitations aux personnes qui ont assuré la conduite de cet examen ainsi qu'aux délégués de la mission permanente du Japon.

CAMBODGE

4.486. Tout d'abord, le Cambodge s'associe à la déclaration prononcée par l'Indonésie au nom de l'ASEAN. La délégation de mon pays est très heureuse de participer à ce quinzième examen de la politique commerciale du Japon.

4.487. Je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique du Japon. Nous tenons également à remercier tout particulièrement le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado de l'Union européenne pour ses remarques pertinentes et pour avoir donné un aperçu de certaines questions intéressantes. Nous nous félicitons des rapports établis par le Secrétariat et le gouvernement du Japon, qui présentent les évolutions récentes des politiques et des pratiques commerciales du pays.

4.488. Le Cambodge et le Japon entretiennent des relations amicales de longue date, non seulement dans le domaine du commerce, mais aussi dans d'autres domaines comme l'infrastructure, l'éducation et le développement social, pour ne citer que ceux-ci. Le Cambodge tient à féliciter le Japon d'avoir conservé sa position de troisième puissance économique mondiale. Nous saluons également ses remarquables résultats économiques, y compris sa résilience dans ce domaine, ses faibles taux d'inflation et sa capacité de maintenir une politique fiscale saine et une politique commerciale libérale malgré la pandémie de COVID-19 et les défis mondiaux tels que la crise alimentaire, la crise énergétique et la crise du coût de la vie.

4.489. En termes de relations économiques, le Japon est un important partenaire de commerce et d'investissement du Cambodge. Sur le plan bilatéral, le Cambodge et le Japon entretiennent des relations économiques fortes et très complémentaires grâce à des initiatives bilatérales et régionales, en particulier le mécanisme ASEAN Plus, comprenant notamment le Partenariat économique global ASEAN-Japon (AJCEP) et le nouveau Partenariat économique régional global (RCEP). Nous pensons que le RCEP stimulera considérablement le commerce et l'investissement entre le Cambodge et le Japon et avec les 13 autres pays participants.

4.490. S'agissant du commerce bilatéral, selon le Département général des douanes et accises du Cambodge, les échanges bilatéraux de marchandises entre le Cambodge et le Japon ont totalisé 1,948 milliard d'USD en 2022, soit une hausse de 12,33% par rapport à l'année précédente; mais au niveau du volume total des échanges, les exportations cambodgiennes ont atteint 60,22% du commerce bilatéral; ce chiffre, bien que considérable, représente néanmoins une croissance négative car en réalité, les exportations annuelles du Cambodge vers le Japon ont diminué de 2,85% par rapport à 2021. Le Japon reste malgré tout le quatrième acheteur de marchandises cambodgiennes en 2022, ce qui représente 5,22% du commerce mondial total qui s'élève alors à 22,483 milliards d'USD.

4.491. En ce qui concerne les investissements, conformément aux statistiques établies par la Banque nationale du Cambodge en décembre 2021, le Japon est le cinquième investisseur au Cambodge, avec des investissements d'un montant d'environ 2,4 milliards d'USD après la Chine, la République de Corée, Singapour et le Viet Nam. Les investisseurs japonais au Cambodge ont été largement actifs dans l'industrie, la banque, l'hôtellerie et le tourisme, la construction et l'immobilier, et en particulier les supermarchés et le commerce de détail, les restaurants et les services.

4.492. Permettez-moi de saisir cette occasion pour saluer le rôle essentiel du Japon dans le système commercial multilatéral, qui est un système ouvert, transparent, inclusif et non discriminatoire, et sa contribution tout aussi essentielle à ce système. Nous reconnaissons également les efforts déployés par le pays pour contribuer aux discussions en cours sur les différentes questions à l'OMC dans le but de renforcer la pertinence du système commercial multilatéral.

4.493. S'agissant de la coopération entre l'ASEAN et le Japon, le Japon demeure un partenaire important de l'ASEAN dans tous les domaines relevant du mécanisme de coopération dirigé par l'organisation. Nous apprécions en outre les schémas de préférences que le Japon accorde aux PMA tant pour les biens que pour les services.

4.494. Enfin, nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec le Japon, en particulier avec la délégation japonaise à Genève, afin de renforcer notre bonne coopération en matière de prospérité économique et de développement durable, et nous souhaitons au Japon plein succès pour le quinzième examen de sa politique commerciale.

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE

4.495. La République kirghize souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères.

4.496. Nous tenons à remercier le Secrétariat de l'OMC et le gouvernement du Japon d'avoir préparé des rapports aussi complets et détaillés sur le quinzième examen des politiques et pratiques commerciales du Japon. Nous tenons également à remercier le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado (Union européenne), pour ses observations judicieuses.

4.497. Depuis qu'il est Membre de l'OMC, le Japon a fait la preuve de son extrême attachement aux règles de l'OMC et, comme en témoigne le rapport, il a toujours démontré de façon convaincante son engagement en faveur de la libéralisation des échanges dans le cadre du système commercial multilatéral durablement centré sur l'OMC.

4.498. Le Japon participe activement à toutes les initiatives au sein de l'OMC, y compris en lien avec le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, les MPME et la réglementation intérieure dans le domaine des services. Il est également partie aux accords plurilatéraux de l'OMC, comme l'Accord sur les marchés publics et l'Accord sur la facilitation des échanges.

4.499. L'année dernière, nous avons fêté le 30ème anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la République kirghize et le Japon. Pendant cette période, nous avons pu nouer des liens amicaux en matière de coopération politique, économique, culturelle et humanitaire.

4.500. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance pour tout le soutien et toute l'aide accordés aux fins du développement de la République kirghize et de l'ensemble des pays d'Asie centrale.

4.501. Depuis de nombreuses années, plusieurs projets visant le développement durable des zones rurales ont été mis en œuvre en République kirghize par le biais de l'Agence japonaise de coopération internationale. L'un des projets les plus concluants est "Un village, un produit".

4.502. En outre, au cours des 30 dernières années, nous avons formé des milliers de spécialistes dans les centres de formation de la JICA, dans diverses universités japonaises. Depuis 2007, les fonctionnaires gouvernementaux de la République kirghize ont adopté des programmes d'éducation et amélioré leurs qualifications dans des universités japonaises. Aujourd'hui, les diplômés des programmes de la JICA contribuent déjà au développement de notre pays par le biais de la fonction publique, occupant des postes importants dans le pays.

4.503. Cependant, nous constatons que le niveau du commerce bilatéral ne correspond pas au potentiel existant.

4.504. Les échanges commerciaux entre la République kirghize et le Japon entre janvier et novembre 2022 ont totalisé 17,23 millions d'USD. Par comparaison, pour la même période de 2021, ils se sont montés à 79,29 millions d'USD.

4.505. Les exportations de la République kirghize vers le Japon concernent principalement le miel, les graines oléagineuses, les pièces et accessoires pour appareils et machines, les produits textiles finis et le carburacteur.

4.506. Les marchandises importées du Japon sont les machines, les équipements pour l'industrie, les engrenages et moteurs, les produits en caoutchouc (pneus), les produits en métaux ferreux, les pièces de rechange pour véhicules, les machines et appareils électroniques, les médicaments, etc.

4.507. La République kirghize estime que ces chiffres sont insuffisants et notre gouvernement souhaite combler cette lacune. Il nous faut augmenter le nombre d'événements professionnels qui pourraient permettre d'approfondir les relations économiques.

4.508. Le Japon étant l'une des principales économies du monde, nous aimerions attirer des technologies et des innovations avancées venant du Japon afin de développer notre économie nationale. De notre côté, nous pourrions accroître l'exportation de produits agricoles et de services (tourisme historique et récréatif).

4.509. Pour encourager les relations commerciales entre nos deux pays, ceux-ci doivent organiser de fréquentes activités de rapprochement des entreprises afin de renforcer les liens interentreprises entre nos différents milieux économiques sous la forme de forums d'investissement et envoyer des missions commerciales spéciales chez l'un et l'autre pour favoriser les rencontres entre les négociants et leurs partenaires potentiels.

4.510. Par exemple, le gouvernement japonais, en coopération avec la Banque européenne de reconstruction et de développement, a organisé le Forum de l'investissement en Asie centrale à Tokyo en décembre 2022.

4.511. La République kirghize prévoit également de participer à l'Exposition universelle "EXPO-2025" qui se tiendra en 2025 à Osaka (Japon).

4.512. La République kirghize saisit cette occasion pour souhaiter à la délégation japonaise un très fructueux quinzième examen de sa politique commerciale.

EL SALVADOR

4.513. Au nom du Gouvernement salvadorien, je souhaite m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et saluer chaleureusement la délégation du Japon, dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, les fonctionnaires qui sont venus de la capitale ainsi que leur équipe exceptionnelle ici, à Genève, à l'occasion du quinzième examen de la politique commerciale du Japon.

4.514. Permettez-nous de remercier à la fois le gouvernement du Japon et le Secrétariat de l'OMC d'avoir préparé et présenté des rapports détaillés pour cet examen qui seront certainement très utiles, mettant en évidence l'évolution des questions économiques et commerciales du Japon durant la période sous revue, en particulier depuis la fin de la pandémie.

4.515. Nous tenons également à remercier M. João Aguiar Machado, Ambassadeur de l'Union européenne, pour ses observations et réflexions importantes qui contribueront à enrichir nos discussions.

4.516. Les relations entre le Japon et El Salvador ont continué de se renforcer au fil du temps malgré la distance géographique entre nos deux pays. Au cours des années, le Japon est devenu une destination importante pour les exportations salvadoriennes telles que le café et les textiles. Les principaux produits exportés par le Japon vers El Salvador sont les véhicules et les pièces de véhicules.

4.517. Par ailleurs, le Japon reste l'un des pays qui collaborent le plus avec El Salvador, notamment au titre de l'Aide pour le commerce, surtout par le biais de projets d'assistance technique et de coopération visant les infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que le réseau routier du pays.

4.518. Le Japon conserve sa position de troisième économie compétitive mondiale.

4.519. Même dans un contexte défavorable et confronté aux diverses crises qui touchent tous les États Membres de l'OMC, le Japon se distingue par ses hauts niveaux de croissance et de développement économique et social, ce qui lui permet de jouir de l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde.

4.520. Il convient de noter en particulier les réformes mises en œuvre pour répondre aux défis démographiques auxquels le Japon doit faire face et qui ont pour but d'augmenter l'offre de main-d'œuvre, la productivité et les salaires.

4.521. D'autres réformes structurelles visent à accroître la productivité du Japon, notamment en accélérant la numérisation, en développant l'investissement et en augmentant les dépenses de R&D.

4.522. Concernant le cadre multilatéral, El Salvador partage la vision du Japon qui consiste à continuer de soutenir et de renforcer le système commercial multilatéral et de promouvoir un environnement libre, équitable, prévisible et stable pour le commerce et l'investissement.

4.523. Il convient de noter en particulier la participation active et constructive du Japon aux travaux ordinaires, au programme de négociation, aux questions d'actualité et à la réforme de l'Organisation.

4.524. Le Japon continue de faire preuve de leadership pour faire avancer l'Initiative liée à la Déclaration conjointe sur le commerce électronique – dont El Salvador est partie – avec les deux autres coorganisateurs, l'Australie et Singapour.

4.525. Aussi, le Japon a appuyé les discussions du Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres.

4.526. Pour finir, nous souhaitons à la délégation japonaise tout le succès possible pour le quinzième examen de sa politique commerciale.

KENYA

4.527. Je saisis l'occasion qui m'est donnée de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, à l'occasion du quinzième examen de la politique commerciale du Japon à Genève.

4.528. Je tiens également à remercier le présentateur d'aujourd'hui, S.E. M. João Aguiar Machado de l'Union européenne, d'avoir ouvert la voie à cet examen de la politique commerciale. Permettez-moi de saluer en outre les efforts assidus déployés par le Secrétariat pour préparer un rapport général.

4.529. Le Kenya reconnaît la participation active et constructive du Japon au sein de l'OMC et admet que cet examen de la politique commerciale arrive à un moment où le monde est encore en train de se remettre des effets dévastateurs de la pandémie de COVID-19. Il applaudit les valeureux efforts déployés par le Japon pour lutter contre le ralentissement que celle-ci a entraîné.

4.530. Nous notons que l'économie du pays a rebondi en 2021, sa croissance ayant été estimée à 2,6% par le FMI en raison de la forte augmentation des exportations ainsi que de la consommation et de l'investissement publics. Le FMI prévoyait une augmentation du PIB de 3,2% en 2022, favorisée par l'entrée en vigueur de l'Accord commercial de partenariat économique régional global.

4.531. En 2021, les exportations japonaises ont été évaluées à 757,5 milliards d'USD, soit 3,5% des exportations mondiales, faisant du Japon le quatrième exportateur mondial cette année-là. Le pays était le deuxième exportateur de voitures de tourisme et d'autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes, les exportations ayant été évaluées à 85,6 milliards d'USD. L'indice de concentration des exportations du Japon était de 0,1, ce qui indiquait que le pays avait diversifié son marché de destination des exportations.

4.532. En revanche, les importations du Japon pour l'année ont été évaluées à 772,7 milliards d'USD, soit 3,5% des importations mondiales, faisant ainsi du pays le quatrième importateur mondial en 2021. Cette même année, les importations japonaises ont été dominées par les huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux (brutes). Elles se sont élevées à environ 63,1 milliards d'USD pour ces produits.

4.533. Sur le plan bilatéral, le Kenya entretient depuis longtemps des relations politiques et commerciales cordiales avec le Japon. En 2021, les exportations du Kenya ont atteint un record absolu de 61,2 millions d'USD, avec une augmentation annuelle moyenne de 11% entre 2017 et 2020. Seule une baisse a été observée dans les résultats à l'exportation au cours de la dernière décennie, en 2020, mais celle-ci a été immédiatement suivie d'un redressement en 2021. Cette même année, le principal produit d'exportation du Kenya vers le Japon était le minerai de titane et ses concentrés, représentant 29,6% de ses exportations vers ce pays. Ses autres principaux produits d'exportation étaient le café (15,3%), les déchets et débris de cuivre (15,2%) et les fleurs coupées (14,3%). Les cinq principaux produits d'exportation ont représenté 88,1% des exportations totales du Kenya vers le Japon, ce qui indiquait une concentration modérée du panier d'exportations.

4.534. Les importations du Kenya en provenance du Japon ont été évaluées à 892,3 millions d'USD en 2021, soit une augmentation de 68,98 millions d'USD par rapport au chiffre de 823,3 millions d'USD enregistré en 2020. En 2021, les principaux produits importés par le Kenya depuis le Japon étaient les voitures de tourisme et autres véhicules automobiles, à raison de 358,8 millions d'USD.

4.535. Le Kenya félicite le Japon pour son rôle de premier plan dans les domaines du commerce et du développement dans le cadre d'initiatives telles que l'Aide pour le commerce et la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Il est à noter que l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a conclu des partenariats efficaces sur le long terme avec les secteurs public et privé du Kenya afin de contribuer au renforcement des capacités et de fournir une assistance technique. La portée des partenariats est variée, couvrant le développement des infrastructures économiques, l'agriculture et le développement rural, le développement des ressources humaines, le soutien à la santé, l'eau et l'assainissement ainsi que la gestion de l'environnement.

4.536. Le Kenya espère développer une relation commerciale plus fructueuse avec le Japon et souhaite à sa délégation plein succès pour l'examen de sa politique commerciale.

HONDURAS

4.537. Au nom de l'État du Honduras, permettez-moi tout d'abord de souhaiter chaleureusement la bienvenue à tous les membres de la délégation japonaise dirigée par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères du Japon. Nous souhaitons également la bienvenue à nos collègues et amis de la Mission japonaise à Genève et les remercions pour leur rapport et leur déclaration liminaire.

4.538. Nous tenons en outre à remercier Mme la Présidente pour son leadership, le Secrétariat pour la qualité de son rapport et le présentateur, M. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour ses précieuses observations.

4.539. Le Japon est la troisième économie mondiale en termes de PIB et c'est une économie diversifiée et fondée sur le commerce.

4.540. Il occupait la sixième place dans le rapport sur la compétitivité mondiale de 2019 du WEF, et avait obtenu ses meilleurs résultats dans le domaine des infrastructures numériques, de la santé et de l'infrastructure matérielle.

4.541. Selon l'OCDE, le secteur japonais des services financiers a relativement bien résisté au choc de la pandémie; la part des prêts improductifs dans l'économie japonaise est relativement faible et l'adéquation des fonds propres des principaux établissements financiers semble comparable à celles des autres grandes économies.

4.542. Nous notons avec intérêt que selon les rapports de l'OMPI, en 2020, le Japon avait les délais d'attente les plus courts parmi les principaux offices de la PI, et les quatrièmes plus courts au monde.

4.543. D'après les rapports évalués, nous constatons que la Loi antimonopole modifiée a introduit un nouveau système de clémence qui permet à l'autorité compétente de réduire le montant des surtaxes en fonction du degré de coopération des entreprises lors de l'enquête et de supprimer la limitation du nombre d'entreprises pouvant bénéficier du programme de clémence dans le cadre d'une affaire, d'où l'adoption de lignes directrices s'appliquant aux cas de coopération lors de l'enquête; ce sont là des questions que les autorités honduriennes compétentes souhaitent étudier.

4.544. Nous constatons les efforts faits par le Japon pour prendre en compte la Déclaration sur la neutralité carbone à l'horizon 2050 et l'Objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et nous accordons une attention particulière à l'engagement qu'il a pris de mettre à jour l'état d'avancement des questions relatives au changement climatique et au réchauffement mondial et de réviser le plan d'action du gouvernement.

4.545. Dans le même temps, nous savons que le Japon applique une politique en matière de marchés publics visant à promouvoir la protection de l'environnement et que, pendant la période considérée, deux révisions de la Politique fondamentale de promotion des marchés publics verts et des règles d'application de la Loi sur la promotion des marchés publics verts ont été notifiées.

4.546. Le Japon a mis en pratique une approche holistique dans le cadre de ses propres efforts en matière d'Aide pour le commerce, et a fourni une assistance complète, y compris dans les domaines du renforcement des capacités de production ainsi que de la politique commerciale et de la réglementation.

4.547. Nos partenaires japonais nous ont prêté appui pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté, à la sécurité publique et aux causes profondes de la migration, et nous ont notamment fourni des équipements d'urgence destinés au redressement de notre pays à la suite de la pandémie de COVID-19 ainsi qu'une aide à la construction d'infrastructures de production.

4.548. Le gouvernement japonais, par le biais du Centre de coopération internationale et du programme d'échange culturel avec l'Amérique centrale et les Caraïbes intitulé "Juntos 2023" ("Ensemble 2023"), a réaffirmé son engagement à réduire la pollution atmosphérique par l'utilisation accrue des énergies renouvelables et la mise en place d'activités de sensibilisation aux bonnes pratiques concernant la production d'énergie renouvelable.

4.549. Dans le domaine de l'espace, un microsatellite du Système d'intégration de l'Amérique centrale, auquel participe le Honduras, est sur le point d'être lancé par le module japonais d'expérimentation "Kibo" depuis la Station spatiale internationale.

4.550. Notre balance commerciale bilatérale avec le Japon est déficitaire; en 2021, nous avons importé environ 211 millions d'USD de véhicules, de fer et d'engins mécaniques et exporté 91 millions d'USD de café, de poisson et de fruits.

4.551. Cette année, nous célébrons le 88ème anniversaire de l'instauration de nos relations diplomatiques, qui se sont renforcées au fil du temps et qui, nous l'espérons, se consolideront encore dans différents domaines.

4.552. Nos pays continueront d'œuvrer en faveur du développement du système commercial multilatéral de l'OMC, qui est fondé sur les principes d'ouverture, de transparence, de non-discrimination et d'inclusion.

4.553. Enfin, le Honduras est heureux de participer à cet exercice de transparence et apprécie l'occasion qui lui est donnée d'échanger des vues sur les politiques et les pratiques commerciales du Japon et de les examiner. Nous souhaitons au pays plein succès à l'occasion de l'examen de sa politique commerciale.

ROYAUME DE BAHREÏN

4.554. Le Royaume de Bahreïn est ravi de participer au quinzième examen de la politique commerciale du Japon et il souhaite chaleureusement la bienvenue à S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur chargé de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, ainsi qu'à S.E. M. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki, Représentant permanent du Japon auprès de l'OMC, et leur souhaite un examen très fructueux.

4.555. Nous tenons également à remercier le Secrétariat de l'OMC pour les efforts qu'il a fournis dans la préparation de son rapport détaillé, ainsi que le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC, pour ses observations judicieuses et sa participation active.

4.556. Le Japon a toujours été un partenaire important du Royaume de Bahreïn avec lequel il entretient des relations économiques solides.

4.557. La valeur totale de nos échanges bilatéraux de produits non pétroliers avec le Japon continue d'atteindre des niveaux élevés qui, l'année dernière, ont dépassé 669 millions d'USD.

4.558. Le Japon est aussi l'une des destinations principales de l'aluminium bahreïnite, lequel a représenté une part importante de l'ensemble de nos exportations vers le Japon l'année dernière, exportations qui se sont élevées à 155 millions d'USD, tandis que les importations japonaises vers le Royaume de Bahreïn la même année, d'une valeur de 511 millions d'USD, ont occupé la huitième place dans l'ensemble de nos importations.

4.559. Nous trouvons donc encourageantes les constatations faites dans le rapport, à savoir que l'économie japonaise se caractérise par des niveaux élevés de développement, de diversification et de revenus ainsi que par une forte orientation vers le marché.

4.560. Pour conclure, nous tenons à remercier le présentateur pour ses observations et sa participation active ainsi que le Secrétariat de l'OMC pour les efforts qu'il a fournis dans la préparation de son rapport détaillé, et nous souhaitons au Japon plein succès pour l'examen de sa politique commerciale.

PAKISTAN

4.561. Nous voudrions souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise, conduite par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques, Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, à l'occasion de ce quinzième examen de la politique commerciale du Japon.

4.562. Nous voudrions adresser nos remerciements au présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, dont les observations judicieuses guident les discussions. Nos remerciements au Secrétariat pour le travail fourni en vue de cet examen. Le Pakistan se félicite d'avoir l'occasion de participer à cet examen des politiques commerciales.

4.563. Pendant la période à l'examen, l'économie japonaise n'a pas été épargnée par la pandémie, mais le gouvernement a pris des mesures ambitieuses pour que l'économie retrouve rapidement le niveau de croissance qu'elle affichait avant la pandémie.

4.564. Les politiques cohérentes conduites par le Japon pour favoriser une croissance durable malgré divers défis sont à saluer. Le Japon est la troisième économie mondiale et un pays extrêmement développé, ce qui en dit long sur l'engagement des pouvoirs publics à mener une politique de croissance efficace.

4.565. Le Japon est un des principaux partenaires commerciaux du Pakistan dans la région. Bien que les excédents commerciaux soient en faveur du Japon, le potentiel commercial entre les deux pays reste sous-exploité. Le mémorandum d'accord actuel destiné à approfondir les relations commerciales devrait être développé pour tirer parti des possibilités d'échanges commerciaux. Pour soutenir et exploiter davantage les possibilités commerciales existantes, le Pakistan accueillerait très favorablement toute mesure de facilitation des échanges, par exemple le relèvement du seuil utilisé pour évaluer les droits d'importation, actuellement à 90 USD.

4.566. Dans le même temps, nous recevons également des IDE du Japon. Il pourrait être intéressant et utile pour développer les liens commerciaux entre le Pakistan et le Japon de se servir d'une part plus importante de ces financements pour augmenter les capacités d'exportation du Pakistan et élaborer des produits destinés aux marchés haut de gamme comme le Japon.

4.567. Le Japon est un fervent défenseur du système commercial multilatéral et un Membre très actif à tous les niveaux, sous la houlette de S.E. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et de son équipe de la Mission à Genève.

4.568. Nous souhaitons saluer le fait que le Japon contribue à soutenir l'intégration des pays en développement dans le système commercial multilatéral. Les diverses formes d'assistance, particulièrement via l'Aide pour le commerce, sont extrêmement appréciées. Nous souhaitons au Japon un examen fructueux de sa politique commerciale.

GÉORGIE

4.569. Pour commencer, permettez-moi de me joindre aux intervenants précédents pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise à Genève pour ce quinzième examen de la politique commerciale du Japon, conduit par S.E. l'Ambassadeur Akihiro Okochi. Nous aimerions remercier tant le gouvernement du Japon que le Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports complets; nous aimerions également remercier le présentateur, S.E. l'Ambassadeur João Aguiar Machado, pour ses remarques et observations très pertinentes.

4.570. La Géorgie reconnaît le rôle important de chef de file joué par le Japon, qui figure parmi les grandes économies mondiales et est en mesure de développer et de renforcer encore un système commercial multilatéral fondé sur des règles. Nous félicitons le Japon pour son soutien et son engagement inébranlables en faveur des valeurs et principes fondamentaux sur lesquels repose le système commercial multilatéral et pour sa participation active et constructive aux négociations multilatérales et plurilatérales qui se déroulent actuellement sous l'égide de l'OMC.

4.571. À ce propos, nous aimerions mettre l'accent en particulier sur la participation active et constructive du Japon aux initiatives liées aux Déclarations conjointes sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, l'établissement d'un groupe de travail informel de l'OMC pour les MPME et la réglementation intérieure dans le domaine des services.

4.572. La pandémie de COVID-19 a fortement affecté les résultats économiques du Japon, entraînant un ralentissement de l'économie puis des perturbations des chaînes d'approvisionnement, au point d'aboutir en 2020 à un taux de croissance négatif de près de 5%. Néanmoins, comme il est indiqué dans le rapport du Secrétariat, le redressement de l'économie japonaise après la pandémie s'est traduit par une augmentation notable tant des exportations que des importations de marchandises, qui ont atteint des niveaux supérieurs aux niveaux prépandémiques. En 2021, la valeur combinée des exportations et des importations de marchandises a dépassé 30% du PIB pour la première fois depuis 2014.

4.573. Nous soulignons avec plaisir que, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la Géorgie et le Japon en 1992, une coopération étroite, tant sur le plan bilatéral que multilatéral, se développe avec dynamisme dans de nombreux domaines importants. Avec l'aide du gouvernement japonais, de multiples programmes d'assistance technique ont été mis en œuvre en Géorgie sous l'égide de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), développant les secteurs qui sont vitaux pour l'économie géorgienne. J'aimerais profiter de cette occasion pour exprimer notre gratitude et adresser nos remerciements les plus sincères au gouvernement du Japon pour son soutien constant.

4.574. En tant qu'économie très développée et qu'acteur majeur des échanges et des investissements au niveau mondial, le Japon constitue un partenaire économique et stratégique important pour la Géorgie; malgré l'éloignement géographique, nos deux pays entretiennent des relations bilatérales étroites et mutuellement avantageuses, y compris sous la forme d'une coopération commerciale et économique constructive.

4.575. Les indicateurs commerciaux continuent de démontrer l'évolution positive de notre coopération commerciale bilatérale. En 2022, le volume des échanges commerciaux bilatéraux entre la Géorgie et le Japon a progressé de 57% par rapport à 2021, atteignant 322 millions d'USD; s'agissant des dernières années, nous constatons une tendance positive du commerce bilatéral entre nos deux nations et espérons le voir encore se renforcer et s'intensifier.

4.576. De plus, le Japon demeure l'une des principales sources mondiales d'investissement étranger. En plein développement depuis quelques années, la coopération entre la Géorgie et le Japon dans le domaine de l'investissement a abouti le 29 janvier 2021 à la signature d'accords bilatéraux entre les deux pays pour la libéralisation, la promotion et la protection des investissements. Nous sommes convaincus que cet accord, associé à un environnement propice à l'activité économique, continuera de stimuler la croissance des investissements directs japonais dans mon pays.

4.577. Pour terminer, nous souhaitons au Japon un examen réussi et fructueux de sa politique commerciale.

PÉROU

4.578. Le Pérou aimerait souhaiter chaleureusement la bienvenue à S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, ainsi qu'à son honorable délégation. Le Pérou se joint aux remerciements exprimés par d'autres délégations pour le rapport sur les résultats macroéconomiques et le régime de politique commerciale du Japon préparé à l'occasion du quinzième examen de cette politique. Nous adressons également nos remerciements au Secrétariat

pour le rapport distribué aux Membres et à l'Ambassadeur de l'Union européenne, João Aguiar Machado, pour les observations perspicaces et détaillées qu'il a faites en sa qualité de présentateur.

4.579. Notre délégation salue la croissance ininterrompue et la maîtrise admirable de l'inflation de l'économie japonaise, dont les principaux piliers sont le secteur des services et les industries manufacturières. Nous apprécions également l'engagement du Japon à favoriser une croissance durable et inclusive et l'encourageons à poursuivre ses efforts de réduction des gaz à effet de serre.

4.580. La relation de coopération amicale entre le Japon et le Pérou s'explique par les liens historiques étroits qu'a créés l'immigration à grande échelle de citoyens japonais venus s'installer à partir du XIX^e siècle dans notre pays, deuxième destination de ces flux migratoires juste après le Brésil. Le Japon est un des pays qui a eu le plus d'influence sur la société péruvienne, dans des domaines aussi variés que la gastronomie, le commerce, l'agriculture, l'économie et les arts.

4.581. S'agissant des relations commerciales bilatérales, le Japon est notre deuxième partenaire le plus important en Asie, grâce à un accord de partenariat économique stratégique moderne et ambitieux en vigueur depuis le 1^{er} mars 2012. Bien que nos échanges commerciaux se soient contractés en 2020 sous l'effet de la pandémie, ils ont dépassé les 3 890 millions d'USD en 2021. La même année, les exportations péruviennes vers le Japon se sont accrues de 52% du fait de la hausse des ventes de minéraux et de certains combustibles, en particulier les expéditions de zinc, d'étain et de plomb. Nos importations en provenance du Japon ont également augmenté cette année-là, de 39%, avec la progression des achats de produits automobiles (pneus, véhicules, etc.) Le Japon est le cinquième fournisseur de véhicules au Pérou, avec une part de marché totale de 10%. Nous pensons néanmoins qu'il existe de nombreuses autres possibilités en termes de commerce réciproque que nous pouvons continuer de renforcer, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des textiles et de la pêche. Le Pérou peut par exemple consolider sa position de fournisseur de café, de bananes et d'asperges et de produits d'autres secteurs, comme les vêtements en coton.

4.582. Nous espérons aussi attirer de nouveaux investissements japonais dans l'industrie manufacturière, les services miniers, la haute technologie et les secteurs liés aux énergies renouvelables. Un accord est entré en vigueur récemment, qui dotera les administrations fiscales des deux pays d'un mécanisme efficace permettant d'éviter la double imposition des revenus et donc de traiter les problèmes de fraude et d'évasion fiscales internationales. Cet accord est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

4.583. En ce qui concerne le système multilatéral, je ne voudrais pas manquer de saluer le rôle actif et le travail du Japon dans cette enceinte, notamment sa contribution à des processus comme celui qui concerne les subventions à la pêche; nous savons que le Japon, à l'instar du Pérou, fait tout son possible pour ratifier l'Accord et nous l'encourageons à ne pas relâcher ses efforts.

4.584. J'aimerais également adresser mes remerciements pour le soutien spécial fourni par le gouvernement japonais aux pays en développement et moins avancés pour la mise en œuvre de cet accord historique sur les subventions à la pêche, sous la forme d'un don important, de plus de 1 demi-million de dollars, le premier don de ce type que l'OMC ait pu obtenir.

4.585. De surcroît, nous comprenons que l'une des priorités du Japon au sein de cette organisation est de réussir une réforme qui contribuera à apporter une solution durable aux problèmes structurels et à assurer le fonctionnement du système de règlement des différends. À cet égard, pendant que les négociations sur la réinstauration de ce système et la préservation de l'intégrité du système commercial international se poursuivent, le Pérou souhaiterait encourager le Japon à évaluer favorablement l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire (AMPA) et à envisager d'adhérer à cet arrangement qui, dans le contexte de sa première affaire, s'est révélé une option viable qui avait préservé deux niveaux de processus juridictionnel grâce à un examen impartial, tout en garantissant le caractère contraignant du système de règlement des différends.

4.586. En dernier lieu, nous aimerions exprimer notre réelle gratitude pour le fait que cet examen a servi de cadre au Japon pour réaffirmer son attachement à la stabilité et la solidité du système commercial multilatéral. Dans ce contexte, le Pérou voudrait déclarer qu'il a particulièrement

apprécié la contribution importante de l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et de ses collaborateurs dynamiques aux travaux de cette organisation pour promouvoir diverses initiatives actuelles que soutient le Pérou, en particulier dans les domaines du commerce électronique et de la réglementation intérieure des services.

4.587. Nous souhaitons à nos chers amis japonais un plein succès pour cet examen de leur politique commerciale.

ZIMBABWE

4.588. J'aimerais souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur João Aguiar Machado, qui accepte de présenter les débats, ainsi qu'au Secrétariat, pour le travail de préparation destiné à assurer le succès de cet examen. Je voudrais aussi accueillir le Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques – également Ambassadeur en charge de la diplomatie économique du Japon, l'Ambassadeur Akihiro Okochi – et sa délégation pour le quinzième examen de leur politique commerciale.

4.589. Cet examen se déroule alors que le Japon, comme la majorité des pays, a été touché entre autres par la pandémie de COVID-19 et les problèmes de chaînes d'approvisionnement survenus par la suite. Ceci a eu des incidences à la fois sur la consommation et sur les investissements des entreprises, comme nous l'a appris S.E. l'Ambassadeur et, alors que les effets de la COVID-19 se dissipent, nous croyons comprendre que l'activité économique devrait s'améliorer, notamment du point de vue du commerce extérieur.

4.590. Le Japon est resté l'un des principaux acteurs du commerce mondial, avec des exportations dont la valeur totale en 2021 s'élevait à 83 100 milliards de JPY, en hausse de 21,5% par rapport à 2020, un progrès attribuable aux politiques que le gouvernement japonais a mises en œuvre.

4.591. Le soutien apporté de longue date au développement économique des pays en développement et des pays les moins avancés, par exemple dans le cadre de divers programmes d'assistance technique proposés par le Japon, est très apprécié.

4.592. Le Zimbabwe et le Japon entretiennent des relations commerciales et économiques cordiales qui sont devenues plus étroites avec la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD). Nous remercions le gouvernement japonais du message communiqué pendant la huitième Conférence (TICAD VIII), organisée en Tunisie et où le Japon et l'Afrique ont scellé leur partenariat. Les initiatives qu'annonce le Japon verront plus de jeunes entrepreneurs bénéficier du fonds d'investissement de plus de 10 milliards de JPY dont le Vice-Ministre vient de confirmer le lancement.

4.593. En matière de coopération technique entre le Japon et le Zimbabwe, nous avons pu bénéficier par l'intermédiaire de la JICA d'une aide au renforcement des capacités, en particulier parce que nous mettons en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges. Comme nous n'avons pas de littoral, la JICA a prêté main forte à notre administration fiscale, la ZIMRA, pour faciliter le commerce transfrontalier. Nous avons mis en place le poste-frontière à guichet unique à Chirundu, sur une frontière commune avec la Zambie, et un don a permis la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Zambèze afin de faciliter la circulation des marchandises jusqu'à Lubumbashi, en République démocratique du Congo. Une portion de sept kilomètres du corridor nord-sud située en zone montagneuse a été construite grâce à un don du gouvernement japonais, autre preuve de la relation fructueuse que le Zimbabwe continue d'entretenir avec le Japon.

4.594. S'agissant des exportations et importations directes entre nos pays, il faut faire encore plus, en particulier pour soutenir notre programme d'industrialisation et nos initiatives portant sur les chaînes de valeur. Nous exportons un certain nombre de produits de base dont nous devrions dans l'idéal accroître la valeur au Zimbabwe même et nous cherchons activement à augmenter les investissements japonais pour nous accompagner sur ce chemin de l'industrialisation et de la modernisation.

4.595. Nous saluons les politiques mises en œuvre par le Japon, en particulier celles qui soutiennent les initiatives au titre de l'Aide pour le commerce, car elles contribuent à renforcer les capacités commerciales des pays en développement, y compris du Zimbabwe.

4.596. S'agissant du travail qui nous attend aujourd'hui, le Zimbabwe continuera de soutenir les évolutions positives au Japon et nous espérons que l'examen de sa politique commerciale sera couronné de succès.

BANGLADESH

4.597. Pour commencer, la délégation du Bangladesh souhaite la bienvenue à S.E. M. Akihiro Okochi, chef de la délégation et Vice-Ministre adjoint au Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique au Ministère des affaires étrangères, qu'elle remercie pour son exposé liminaire dans le cadre du quinzième examen. Nous remercions également S.E. M. João Aguiar Machado, Ambassadeur et représentant permanent de l'Union européenne, pour son exposé instructif. Nous exprimons notre sincère gratitude au gouvernement du Japon et au Secrétariat de l'OMC pour leurs rapports détaillés.

4.598. Le Japon s'emploie à libéraliser les échanges dans le cadre du système commercial multilatéral centré sur l'OMC et s'investit dans ce régime non discriminatoire, ouvert et fondé sur des règles. Cette priorité de la politique commerciale japonaise s'accompagne d'un objectif d'élargissement et d'approfondissement continus des relations commerciales à travers des approches régionales et bilatérales. Le Bangladesh attache une grande importance à la réduction des écarts entre les niveaux de développement des pays, à la promotion d'une plus grande intégration des pays en développement et des PMA dans l'économie mondiale et à la nécessité de rendre le développement économique plus durable. Or la structure des droits NPF appliqués du Japon reste complexe. Sur 272 taux de droit, il existe 136 taux *ad valorem* différents, 75 taux spécifiques différents et d'autres droits, alternatifs, composites et de certains autres types. Le Bangladesh espère que le Japon, en tant que pays favorable au développement, continuera d'accorder un accès à son marché en franchise de droits au Bangladesh et aux PMA et de les faire bénéficier d'autres formes d'assistance au développement pendant un certain laps de temps après leur sortie de la liste.

4.599. Le Bangladesh et le Japon sont des pays aux liens historiques étroits et la relation qui les unit est pluriséculaire. Le Japon est une des destinations privilégiées des étudiants bangladais, des chercheurs bénéficiant de Monogakabasu, de JDS et autres programmes de bourses. Les deux pays ont d'excellents rapports commerciaux et économiques bilatéraux depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques en 1972, même si les échanges commerciaux bilatéraux sont davantage orientés vers le Japon. Le Japon est un des principaux débouchés d'exportation des produits bangladais en Asie et le onzième à l'échelle mondiale: les exportations japonaises s'élevaient à 2,55 milliards d'USD en 2022, contre 1,5 milliard d'USD pour les exportations bangladaises. Les principales importations en provenance du Japon sont le fer et l'acier, les combustibles minéraux, les huiles et les véhicules, tandis que les articles exportés par le Bangladesh sont les vêtements de confection, les produits en cuir, les crevettes, etc.

4.600. Le Bangladesh offre aux investisseurs étrangers un environnement propice et agréable. L'investissement étranger a été autorisé dans la quasi-totalité des secteurs et n'est soumis à aucun plafond. Pour promouvoir l'IED, le Bangladesh a signé la Convention visant à éviter la double imposition avec 36 pays dont le Japon. Le Bangladesh a pris l'initiative de créer 100 zones économiques pour accueillir des investissements structurés et équilibrés. La JICA crée une zone économique japonaise ciblant 1,5 milliard d'USD. Le Bangladesh a également réalisé et réalise plusieurs mégaprojets avec l'aide du Japon (dont un port en eau profonde, une centrale électrique au charbon et un métro) et invite le gouvernement et les investisseurs japonais à investir dans les ressources humaines et dans d'autres mégaprojets et zones économiques

4.601. Pour terminer, nous souhaitons à la délégation du Japon un EPC productif et fructueux. La délégation bangladaise continuera de travailler en étroite collaboration avec les délégations japonaises, conduites par S.E. M. Kazuyuki Yamazaki, Ambassadeur et représentant permanent auprès de l'OMC, pour renforcer le système commercial multilatéral, tandis que nous nous efforçons d'améliorer nos échanges bilatéraux.

ANGOLA

4.602. La délégation de l'Angola félicite chaleureusement le Japon pour le quinzième examen de sa politique commerciale, s'appuyant sur un document sérieux, et la participation active qui souligne les défis et les possibilités liés à l'importance de la présence japonaise dans le commerce et

l'économie au niveau mondial. Nous avons constaté avec regret les graves effets négatifs de la crise pandémique pour l'économie et la société japonaises, mais nous saluons surtout la vigueur du redressement économique à partir de la fin de 2021, axé sur la reprise de la consommation privée et le réinvestissement des entreprises.

4.603. Il ressort clairement des deux rapports du Japon et du Secrétariat que le commerce mondial et multilatéral a joué un rôle majeur dans le rétablissement impressionnant de l'économie japonaise. Les bénéfices des entreprises restent élevés, les améliorations sur le marché du travail et au niveau de l'emploi sont notables et la plupart des indicateurs économiques reviennent à des niveaux et taux pré-pandémiques. Néanmoins, l'économie japonaise subit les nouvelles tensions inflationnistes, qui sont devenues un problème mondial dans le sillage de la crise pandémique et des effets de l'extension spectaculaire de la guerre en Ukraine.

4.604. En outre, le Japon fait face au défi du changement climatique en tant que pays océanique mais aussi à une transition démographique. L'économie japonaise souffre des pénuries de main-d'œuvre liées au faible taux de natalité et au vieillissement rapide de sa population. Pour des pays comme l'Angola, il est particulièrement important de tirer des enseignements des stratégies économiques et sociales mises en place, réunissant l'État, le gouvernement et les entreprises publiques et privées. Le Japon consolide fermement la demande du marché intérieur grâce à un processus structurel appelé "cercle vertueux des revenus aux dépenses", assorti de hausses salariales destinées à stimuler la consommation privée en tant que facteur structurel de développement économique et d'harmonie sociale.

4.605. L'Angola ne peut que saluer cette stratégie de développement économique cruciale, qui est une leçon véritablement exemplaire pour ceux qui considèrent que l'on peut soutenir la croissance économique avec des bas salaires et une exploitation intensive du travail.

4.606. La délégation angolaise confirme également que le Japon est résolument engagé en faveur d'un système commercial multilatéral centré sur l'OMC et investi dans un régime non discriminatoire, ouvert, équitable et fondé sur des règles. Nous approuvons et soutenons totalement les efforts du Japon pour parvenir à une réforme rapide de l'OMC qui contribuera à une solution durable aux problèmes structurels et fonctionnels du système de règlement des différends, y compris les dysfonctionnements concernant l'Organe d'appel. Il est urgent et impératif de trouver une solution inédite et durable pour le rôle clé d'arbitrage joué par l'OMC.

4.607. L'Angola et le Japon sont des partenaires commerciaux importants et la JICA joue un rôle essentiel dans notre coopération. En 2019, avant la crise pandémique, nos exportations destinées à l'économie japonaise totalisaient 6,86 milliards d'USD et, pour les importations, le chiffre était de 3,99 milliards de JPY. Avec la crise de la COVID-19, ces échanges commerciaux bilatéraux ont diminué de presque 62% en 2020 et un lent redressement s'est opéré à partir de la mi-2021. L'Angola exporte principalement du pétrole brut et notre pays importe du Japon des voitures, d'autres véhicules et des parties de machines ou d'appareils. Il existe une formidable marge de progression, de développement et de diversification des relations commerciales bilatérales. L'Angola souhaiterait recevoir davantage d'investissements en provenance du Japon, notamment dans des domaines clés pour l'industrialisation de notre pays dans des secteurs stratégiques comme l'industrie minière et l'agro-industrie. Le Japon a une relation de coopération exemplaire avec l'Angola et dans le cadre de plusieurs programmes en cours, notre pays doit souligner l'importance des efforts déployés durant des décennies par le Japon pour nous aider à déminer nos champs et nos routes au terme d'une guerre dévastatrice de presque 40 ans. Dernièrement, le Japon a largement contribué au déminage de la région de Kavango, dans la province du Cuando-Cubango. C'est cette confiance mutuelle et cette coopération bénéfique qui permettront assurément de construire un nouvel avenir fait d'échanges commerciaux et d'investissements bilatéraux plus substantiels entre le Japon et l'Angola.

NÉPAL

4.608. Ma délégation souhaite chaleureusement la bienvenue à la délégation japonaise, conduite par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint du Bureau des affaires économiques et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique, et le félicite pour ses éclairages pertinents concernant le quinzième examen de la politique commerciale du Japon. Nous remercions S.E. M. João Aguiar Machado (Union européenne), le présentateur de cet examen. Ma délégation remercie le gouvernement du Japon et le Secrétariat de l'OMC pour leurs précieux rapports.

4.609. Ma délégation est très admirative de l'engagement constant du Japon et de sa participation active au système commercial multilatéral. Nous saluons également son ouverture aux échanges internationaux et son intégration dans l'économie mondiale. Nous constatons avec plaisir que les taux d'inflation n'ont pas dépassé 1% pendant la période à l'examen, avec des taux de croissance du PIB réel qui sont restés modérés la plupart des années et en 2021 et un taux de croissance à 1,7%. De même, la balance des paiements japonaise a affiché un compte courant excédentaire durant la période considérée. Le Japon fait partie des pays développés dont nous louons le rôle actif et constructif pour le renforcement du système commercial multilatéral dans tous les piliers de l'OMC. Il faut saluer les notifications régulières faites pendant la période à l'examen.

4.610. Le traitement tarifaire préférentiel accordé à 131 pays en développement est toujours le bienvenu et nous apprécions vivement que ce mécanisme ait été prolongé jusqu'en 2031 au terme de l'examen réalisé en 2021. Le fait qu'il prévoit de parvenir à des émissions nettes nulles de gaz à effet de serre d'ici à 2050 et qu'il ait pour objectif d'ici 2030 de réduire les émissions de 46% par rapport à leur niveau de 2013 n'est pas négligeable. De surcroît, nous nous félicitons du plan pour des douanes intelligentes publié en 2020 en vue de favoriser la numérisation des procédures douanières et l'automatisation de l'inspection douanière.

4.611. Le Népal et le Japon entretiennent des relations cordiales depuis que nous avons établi des relations diplomatiques, en 1956. Le Japon contribue au développement socioéconomique du Népal depuis le début. En tant que supporteur le plus fervent de la paix, du développement et de la prospérité au Népal, le Japon apporte son aide sous forme de dons, de prêts et d'une assistance technique. Les principaux domaines de coopération sont la mise en valeur des ressources humaines, la santé, le développement des infrastructures, le développement agricole et la protection de l'environnement. Le projet hydroélectrique de Tanahun, d'une puissance installée de 140 MW, ainsi que le tunnel de Naghunga sur l'axe routier de Prithvi, font partie des grands projets en cours de réalisation que le Japon soutient. De plus, l'aide que représente le vaccin anti-COVID-19 est extrêmement appréciable.

4.612. Nous sommes attentifs aux intérêts des investisseurs japonais qui choisissent le Népal comme destination de leurs investissements; environ 278 entreprises investissent actuellement au Népal, dans le secteur du tourisme, les services et l'industrie manufacturière, suivis par l'agriculture, entre autres.

4.613. La connectivité aérienne est importante pour la promotion du tourisme ainsi que les activités commerciales. Aujourd'hui, Katmandou et Tokyo sont reliés par des vols directs, les lignes aériennes népalaises fournissent ce service qui a contribué à réduire sensiblement le coût et la durée des voyages.

4.614. Du point de vue du commerce des marchandises, le Japon est un partenaire commercial important du Népal. Selon les données primaires, le Népal a importé du Japon pour 6,2 milliards de NPR de marchandises en 2022 et celles qu'il a exportées vers le Japon la même année représentaient une valeur de 1,3 milliard de NPR.

4.615. Le Népal importe du Japon des véhicules et des pièces détachées, des produits électroniques, des machines et des équipements, du matériel médical et il exporte des produits en pashmina, des vêtements de confection, des produits en laine, des tapis, de l'artisanat, des produits en feutre, du thé et du café, du papier népalais, des produits en papier, etc.

4.616. D'après les données sur le commerce des marchandises, les échanges entre le Népal et le Japon se caractérisent par un déficit significatif pour le premier. Mais ce déséquilibre peut être aussi une occasion de renforcer la collaboration et la coopération pour réduire l'écart en explorant et exploitant davantage les possibilités en termes de commerce, d'investissement et de tourisme, dans l'intérêt des deux pays.

4.617. Bon nombre de citoyens népalais ont choisi de partir au Japon pour suivre des études supérieures, apprendre la langue et la culture japonaises, promouvoir des entreprises et se former sur le plan professionnel. Le mémorandum d'accord du 3 décembre 2003 pour la formation au Japon de jeunes Népalais aux métiers de l'industrie avec l'Organisation japonaise de coopération internationale dans le domaine de la formation (JITCO) joue un rôle central dans ce contexte. Nous remercions le gouvernement japonais, qui a proposé plusieurs bourses pour permettre à des responsables gouvernementaux de suivre un enseignement de haut niveau dans des universités japonaises au titre du programme JDS.

4.618. Enfin, je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements sincères au gouvernement japonais pour son soutien et j'espère qu'il continuera de nous soutenir dans les prochains jours. Le Népal souhaite renforcer ses relations avec le Japon dans les jours à venir. Ma délégation forme des vœux pour que l'examen de la politique commerciale japonaise soit réussi.

PANAMA

4.619. J'aimerais pour commencer féliciter S.E. M. Akihiro Okochi et la délégation japonaise qui l'accompagne pour la préparation remarquable de ce quinzième examen de la politique commerciale du Japon. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur João Aguiar Machado, qui intervient en tant que présentateur, et remercier le Secrétariat pour son rapport.

4.620. Nous voudrions souligner que le Panama et le Japon sont unis par des liens historiques et solides d'amitié et de coopération aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Le Japon est un des principaux partenaires commerciaux du Panama depuis plusieurs décennies.

4.621. Attestant de la vitalité de cette relation, le Panama et le Japon, pourtant géographiquement très éloignés, sont tous les deux dans le Bassin du Pacifique, ce qui leur permet de renforcer leurs liens autour d'intérêts communs, en particulier le transport maritime. D'après les statistiques du Canal de Panama, le Japon est un des cinq principaux usagers de cette voie d'eau interocéanique.

4.622. Le Japon est un partenaire commercial important et ses entreprises sont très présentes au Panama. Le Panama exporte vers le Japon essentiellement du concentré de cuivre et, dans une moindre mesure, des abats comestibles, des feuillages, des mousses et des plantes, du café, du poisson congelé, du chocolat et du bœuf congelé.

4.623. En 2020, la valeur des exportations japonaises vers le Panama s'élevait à 4 600 millions d'USD et les principaux produits exportés étaient des navires de charge et des navires à passagers, de gros véhicules de construction et des voitures. Dans les 25 dernières années, les exportations japonaises vers le Panama ont diminué de 1,75% par an, passant de 7 150 millions d'USD en 1995 à 4 600 millions d'USD en 2020.

4.624. Selon le rapport du Secrétariat, le Japon a, durant la période à l'examen, continué de privilégier l'ouverture du commerce international et son intégration dans l'économie mondiale et dans les chaînes de valeur mondiales. Nous observons également que ses politiques macroéconomiques ont continué d'être guidées par une politique monétaire audacieuse fondée sur un assouplissement quantitatif et qualitatif, une politique budgétaire souple et des réformes structurelles. Le taux de croissance du PIB réel est resté modéré la plupart des années et, en 2021, il s'élevait à 1,7%.

4.625. Nous observons que, pendant la période à l'examen, aucun changement notable n'a été apporté aux autorités chargées de toutes les questions douanières. En juin 2020, toutefois, le Plan 2020 pour des douanes intelligentes a été publié en vue de promouvoir la numérisation des procédures douanières et l'automatisation de l'inspection douanière.

4.626. Le Panama souhaite profiter de l'occasion pour saluer l'engagement du Japon en faveur du système commercial multilatéral, ses efforts et son rôle moteur lors des dernières Conférences ministérielles et l'activité importante de sa délégation. En tant que Membre de l'OMC, le Japon s'est efforcé de respecter les règles de l'Organisation et de promouvoir la libéralisation des échanges commerciaux et la suppression des obstacles au commerce.

4.627. Nous saluons sa participation active aux négociations concernant l'Initiative conjointe sur la facilitation de l'investissement, la réglementation intérieure des services et le système de règlement des différends de l'OMC. Il est également l'un des coorganisateur de l'Initiative sur le commerce électronique; toutes ces questions sont primordiales pour le Panama.

4.628. Le Japon est également très actif dans les négociations sur les subventions à la pêche. D'après le rapport du Secrétariat, la dernière stratégie globale du Japon sur la pêche est définie dans la révision du Plan fondamental pour la pêche publiée le 25 mars 2022; le plan révisé vise à atteindre un ensemble d'objectifs d'autosuffisance d'ici à 2032. Nous invitons le Japon à s'assurer que ses politiques intérieures et les propositions faites durant les négociations sur les subventions à la pêche sont conformes au mandat et à rechercher le consensus entre les Membres.

4.629. Nous félicitons le Japon pour son attachement à nouer des liens économiques plus étroits et à intensifier la coopération avec les économies émergentes et nous réaffirmons notre souhait de poursuivre le renforcement de notre relation stratégique avec le Japon.

4.630. Nous suivrons la discussion avec attention pendant cet examen et je confirme que le Panama est prêt à continuer de renforcer les liens de coopération avec le Japon aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral afin de promouvoir le commerce et l'investissement. Nous adressons au Japon tous nos vœux de succès pour le quinzième examen de sa politique commerciale.

VIET NAM

4.631. Le Viet Nam voudrait se joindre aux autres Membres pour souhaiter chaleureusement la bienvenue à l'éminente délégation du Japon, dirigée par S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint et Ambassadeur en charge de la diplomatie économique (Ministère japonais des affaires étrangères), pour le quinzième examen de leur politique commerciale. Nous aimerions exprimer nos remerciements au gouvernement du Japon et au Secrétariat de l'OMC, qui ont préparé des rapports détaillés pour cet examen. Nous aimerions également remercier le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC, pour ses remarques pertinentes.

4.632. En tout premier lieu, le Viet Nam s'associe à la déclaration conjointe faite par l'Indonésie au nom de l'ASEAN.

4.633. Au niveau régional, le Viet Nam apprécie énormément la participation active et constructive du Japon aux mécanismes mondiaux et régionaux visant à relever les défis du commerce mondial. Nous devrions continuer de travailler avec le Japon pour renforcer une coopération extensive dans des cadres régionaux et internationaux comme l'Accord de partenariat économique Viet Nam-Japon (VJEPA), l'OMC, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), la Réunion Asie-Europe (ASEM), le Sommet de l'Asie orientale, l'ASEAN+3, l'Accord global de partenariat économique entre le Japon et l'ASEAN (AJCEP), le Forum régional de l'ASEAN et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) afin de contribuer de manière positive et constructive à préserver la stabilité, la coopération et le développement dans la région et dans le monde.

4.634. Le Viet Nam reconnaît aussi l'engagement constructif du Japon en faveur du système commercial multilatéral, y compris sa participation active dans plusieurs domaines de travail et de négociation à l'OMC, comme la riposte à la COVID-19, les subventions à la pêche, la sécurité alimentaire, l'Aide pour le commerce, les MPME, etc.

4.635. Au niveau bilatéral, l'année 2023 serait celle du cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre le Viet Nam et le Japon. Il semble que le potentiel des relations bilatérales soit infini, car les deux pays s'approchent d'une période d'intense développement. L'année 2023 devrait donc fournir au Viet Nam et au Japon une bonne occasion de développer encore davantage le partenariat stratégique global, en jetant des ponts vers la région et le monde dans le cadre de relations partenariales mutuellement avantageuses.

4.636. Le Japon figure parmi les principaux partenaires commerciaux du Viet Nam. En 2022, le volume total des échanges commerciaux entre le Japon et le Viet Nam a atteint près de 47,6 milliards d'USD, en hausse de 10,9% par rapport à 2021. En termes d'investissements, le Japon se classe au 3^{ème} rang sur 141 pays et territoires investissant au Viet Nam, avec 4 978 projets représentant au total plus de 68,9 milliards d'USD. Les projets en question couvrent de nombreux secteurs, dont les industries manufacturière et de transformation, l'immobilier, le commerce de gros et de détail, la réparation d'automobiles, de moteurs et de motocyclettes, et la construction.

4.637. Avant de terminer notre déclaration, notre délégation voudrait également saluer la contribution de S.E. l'Ambassadeur Kazuyuki Yamazaki et de son équipe compétente de la Mission à Genève pour leur participation active et leur contribution aux travaux de l'OMC. Le Viet Nam espère renforcer encore les relations économiques mutuellement bénéfiques avec le Japon dans les enceintes bilatérales, régionales et multilatérales et nous souhaitons à la délégation japonaise que cet examen de sa politique commerciale soit couronné de succès.

5 RÉPONSES DU REPRÉSENTANT DU JAPON ET OBSERVATIONS ADDITIONNELLES

Introduction

5.1. Je remercie chaleureusement notre présentateur, M. l'Ambassadeur Aguiar Machado, pour les observations judicieuses qu'il a formulées mercredi, ainsi que notre Présidente, Mme l'Ambassadrice Molokomme, pour son excellente gestion de la longue réunion que nous avons tenue le premier jour et pour les remarques finales qu'elle s'apprête à prononcer à la fin de la réunion.

5.2. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à tous les Membres qui ont pris la parole, parfois dans un japonais parfait, ainsi qu'à tous ceux qui ont présenté des questions écrites. Permettez-moi également de remercier vivement l'équipe du Secrétariat pour tout le travail accompli dans le cadre du 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon.

5.3. J'ai senti qu'il y avait un très fort intérêt concernant l'économie et les politiques commerciales japonaises et de grandes attentes concernant la contribution du Japon à l'économie mondiale. Cette fois encore, les interventions de chaque Membre nous ont aidés et nous aideront à examiner nos propres politiques sous des angles différents et à les améliorer.

5.4. Certains Membres ont aussi fait part de leurs préoccupations concernant les politiques du Japon. J'apprécie également grandement ces interventions. Je voudrais à présent répondre brièvement à plusieurs observations ou questions formulées mercredi.

Environnement économique

5.5. Depuis 2013, grâce à la politique de l'Abénomie, le PIB du Japon a atteint un niveau historiquement élevé, tant en termes nominaux que réels, et les prix à la consommation se sont redressés, de telle manière qu'ils ne se trouvent plus dans une situation déflationniste. À présent, dans le cadre de la politique relative au nouveau capitalisme, le Japon adopte des mesures visant à renforcer les acquis grâce à la politique de l'Abénomie.

Vieillesse de la population et autonomisation des femmes

5.6. Je me félicite de l'intérêt porté par certains Membres aux efforts que le Japon consent dans le domaine du marché du travail. Face au vieillissement de la population et à la diminution de la main-d'œuvre, le Japon s'efforce de créer un environnement dans lequel les femmes peuvent trouver facilement un emploi, même après avoir donné naissance à un premier enfant.

5.7. Le taux de participation des femmes au marché du travail a enregistré une hausse significative au cours de la dernière décennie. Le nombre de travailleuses a augmenté d'environ 3,4 millions entre 2012 et 2021. Le taux d'emploi des femmes appartenant à la tranche d'âge où elles se consacrent à l'éducation des enfants (entre 25 et 44 ans) a progressé de plus de 10% pour atteindre 78,6% au cours de la même période. En outre, le nombre de femmes cadres dans les sociétés cotées en bourse a également été multiplié par 5,8, ce qui pourrait contribuer à réduire l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Japon, puisque l'une des principales causes à l'origine de cet écart semble être le faible taux de femmes occupant des postes de direction au sein de la population active.

5.8. Je voudrais également signaler que le nombre de travailleurs étrangers a atteint le chiffre record de 1,82 million en octobre 2022. En 2022, le Japon a mis en œuvre 218 politiques visant à améliorer l'environnement d'accueil des ressortissants étrangers.

Conventions de l'OIT

5.9. Le Japon reconnaît l'importance de la ratification de la Convention n° 111 de l'OIT. Il convient encore d'examiner de manière plus approfondie sa conformité avec la législation nationale et nous avons organisé des réunions annuelles afin d'échanger des vues avec les représentants des travailleurs et des employeurs concernant les conventions de l'OIT non ratifiées, y compris la Convention n° 111.

5.10. Nous poursuivrons nos consultations avec ces représentants et continuerons à déployer des efforts à cet égard.

[Dette publique](#)

5.11. Une question sur les efforts consentis par le Japon en vue de réduire la dette publique a été soulevée par le présentateur et par certains Membres.

5.12. Bien que le Japon accuse d'importants déficits, principalement dus aux dépenses engagées afin de soutenir l'économie en réponse à la COVID-19 et à l'augmentation des prix, le gouvernement japonais vise à dégager un excédent primaire d'ici à l'exercice 2025. Pour atteindre cet objectif, nous jugeons qu'il est essentiel de renforcer les possibilités de croissance en faisant progresser la politique relative au nouveau capitalisme, d'accroître l'efficacité des dépenses en assurant qu'elles soient judicieusement ciblées et de stabiliser davantage les ressources financières.

Régimes de commerce et d'investissement

[OMC](#)

5.13. La délégation japonaise a été particulièrement satisfaite d'entendre les évaluations positives des Membres au sujet du rôle joué par le Japon au sein de l'OMC, notamment en ce qui concerne la politique et les pratiques commerciales ouvertes que nous avons appliquées au cours de la pandémie, les efforts que nous déployons dans les domaines de la réforme de l'OMC, du commerce électroniques et d'autres initiatives liées à des déclarations conjointes, ainsi que la contribution financière que nous apportons au Fonds de contributions volontaires pour les subventions à la pêche. Dans une période aussi difficile que celle-ci, le maintien et le renforcement du système commercial multilatéral demeure notre priorité absolue.

[Règlement des différends](#)

5.14. Le Japon continue de collaborer activement avec d'autres Membres aux fins de la réforme du système de règlement des différends. Dans la mesure où il importe de veiller à disposer d'un moyen de règlement juridique définitif des différends pour le système commercial multilatéral fondé sur des règles, le Japon continue d'accorder la priorité absolue à l'instauration d'un système de règlement des différends pleinement opérationnel et qui fonctionne bien, conformément au mandat adopté à la CM12. Dans l'intervalle, nous continuerons à envisager la possibilité de recourir à d'autres moyens, tels que l'AMPA.

[Accords commerciaux régionaux](#)

5.15. Je tiens également à réaffirmer que le Japon reste déterminé à veiller à ce que ses ACR soient conformes aux règles de l'OMC. Certains Membres ont formulé des observations concernant l'accord commercial que nous avons conclu avec les États-Unis et sa conformité avec nos obligations au titre de l'article 24 du GATT. Le Japon se coordonne avec les États-Unis en vue de présenter la notification correspondante à l'OMC et appliquera la procédure appropriée au moment opportun après l'achèvement de la concertation.

[Investissement étrangers directs au Japon](#)

5.16. Je voudrais répondre aux observations formulées concernant les IED au Japon. Certains Membres ont demandé des précisions sur la récente modification de la Loi sur les changes et le commerce extérieur (Loi FEFTA). La loi modifiée exige des investisseurs étrangers souhaitant acquérir une part de 1% des sociétés cotées en bourse qui revêtent une importance pour la sécurité nationale, la sûreté publique, l'ordre public et l'économie du Japon qu'il présentent une notification préalable et se soumettent à une procédure de filtrage.

5.17. Si le Japon reconnaît que le plein exercice des droits des actionnaires est primordial pour renforcer la gouvernement d'entreprise, il attache également une grande importance à la prévention des activités des actionnaires étrangers susceptibles de porter atteinte à la sécurité du pays.

5.18. Je tiens à indiquer que le Japon a exempté les investisseurs étrangers de l'obligation de notification préalable dans les cas ne présentant pas de tels risques. En conséquence, je suis persuadé que l'investissement direct, qui est bénéfique pour l'économie japonaise, se verra encouragé.

Dimension de la sécurité économique

5.19. De nombreux Membres ont demandé des explications détaillées au sujet de la Loi de promotion de la sécurité économique promulguée en mai 2022.

5.20. Je tiens tout d'abord à insister sur le fait que la loi est conforme à l'Accord de l'OMC pertinent. L'article 90 de la loi dispose que "la conformité avec les traités et autres accords internationaux doit être dûment prise en compte".

5.21. Je voudrais également réaffirmer que la loi n'est pas discriminatoire. Pour donner un exemple clair, les entreprises étrangères peuvent demander l'approbation d'un plan visant à garantir la stabilité de l'approvisionnement en produits essentiels concernés, pour autant qu'elles remplissent les conditions requises, et les entreprises étrangères agréées peuvent bénéficier de subventions ou d'autres aides gouvernementales, à l'instar des entreprises nationales.

Politique commerciale

Droits de douane

5.22. Certains Membres ont également fait observer que la structure du régime tarifaire japonais était complexe. Je tiens à souligner que le pourcentage total des taux en franchise de droits et des taux *ad valorem* représente plus de 90% de l'ensemble des lignes tarifaires. Pour certains des produits restants, des taux non *ad valorem* sont fixés en raison des conditions spécifiques propres à chaque article au sein de l'industrie nationale. En outre, nous considérons que le régime tarifaire est suffisamment transparent, puisque tous les taux de droits sont répertoriés dans les lois pertinentes.

5.23. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'éclaircissements supplémentaires, le Japon est disposé à vous fournir des explications détaillées à tout moment.

Mesures SPS

5.24. En ce qui concerne la protection zoosanitaire et phytosanitaire, en tant que membre de l'OMSA et de la CIPV, le Japon adopte des mesures à l'importation fondées sur des évaluations scientifiques des risques, conformément à l'Accord SPS et aux normes internationales applicables en l'espèce, et détermine de la même manière si les mesures SPS appliquées par ses partenaires commerciaux sont raisonnables d'un point de vue scientifique ou non. Lorsque le Japon procède à une évaluation des risques, il consulte étroitement le Membre demandeur sur la base de renseignements suffisants fournis par ce dernier et examine sa demande en se fondant sur les résultats de l'évaluation des risques. Nous sommes persuadés que cette procédure est conforme aux dispositions de l'Accord SPS et aux normes internationales applicables en l'espèce, et les informations relatives à l'ensemble de la procédure seront rendues publiques dans un souci de transparence.

5.25. Le Japon continuera de communiquer les renseignements nécessaires aux Membres dans les meilleurs délais afin de garantir la transparence conformément à l'Accord SPS.

Mesures OTC

5.26. Plusieurs Membres ont évoqué les mesures prises par le Japon au titre de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (Accord OTC), en particulier en ce qui concerne leur conformité avec les normes internationales.

5.27. En règle générale, ces mesures sont fondées sur les normes internationales correspondantes, dans la mesure du possible, conformément à l'Accord OTC de l'OMC. En ce qui concerne les normes industrielles japonaises (JIS) et les normes agricoles japonaises (JAS), 97% et 77% d'entre elles sont harmonisées avec les normes internationales pertinentes.

[Gestion de l'eau traitée au moyen du système avancé de traitement des liquides \(système ALPS\) à la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi](#)

5.28. S'agissant de la déclaration qui a été prononcée au sujet du "rejet des eaux usées de Fukushima", nous tenons à souligner que les eaux évacuées auront été suffisamment purifiées pour atteindre un niveau inférieur aux normes réglementaires et qu'elles seront ensuite encore diluées.

5.29. Le Japon mène ce processus sous le contrôle indépendant et rigoureux de l'AIEA et ne saurait autoriser le rejet d'eaux susceptibles de nuire à la santé humaine et à l'environnement marin.

[Accord sur les marchés publics \(AMP\)](#)

5.30. En ce qui concerne les observations relatives aux marchés publics, le Japon, en tant que Partie à l'Accord sur les marchés publics (AMP), a déployé de vastes efforts pour élargir les possibilités qu'ont les fournisseurs étrangers d'accéder au marché japonais. Le Japon a mis en place des procédures facultatives non discriminatoires, équitables et transparentes qui dépassent le niveau des obligations stipulées dans l'AMP.

5.31. En outre, le Japon s'est efforcé de promouvoir la transparence des processus de passation des marchés publics afin de les rendre plus conviviaux pour les participants étrangers. Le gouvernement central publie très en avance un calendrier annuel de ses plans d'approvisionnement public et organise à destination des entités étrangères et du corps diplomatique en poste à Tokyo des séminaires sur la passation des marchés publics au Japon. Par ailleurs, afin de faciliter la consultation par les utilisateurs étrangers, l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO) a créé un portail des marchés publics en anglais sur son site Web.

Politiques sectorielles

[Agriculture](#)

5.32. Le Japon prend acte des nombreuses observations faites sur ses politiques agricoles.

5.33. Tout d'abord, le Japon est depuis longtemps le deuxième importateur net de denrées alimentaires au niveau mondial, ses importations s'étant élevées à 74,8 milliards d'USD et ses exportations à 9,2 milliards d'USD en 2021. Le Japon a certainement contribué au bien-être des économies exportatrices de produits alimentaires.

5.34. La sécurité alimentaire a constitué l'une des principales difficultés auxquelles s'est heurtée l'agriculture japonaise et est devenue une question encore plus urgente au vu des inquiétudes suscitées par la pandémie de COVID-19 et par l'accroissement des tensions géopolitiques quant aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à la montée en flèche des prix des produits agricoles et des intrants tels que les engrais. Afin de faire face à ces problèmes d'insécurité alimentaire ainsi qu'aux problèmes environnementaux communs à l'échelle mondiale, le Japon rendra son système agricole et alimentaire plus résilient et durable, sans influencer les courants d'échange de produits agricoles.

5.35. Les mesures visant les produits agricoles et forestiers prises par le Japon sont conformes aux accords de l'OMC, notamment pour ce qui a trait au soutien interne, au système tarifaire et à l'administration des contingents tarifaires. Dans le domaine de l'administration des contingents tarifaires, y compris en ce qui concerne le commerce d'État, le Japon a fait tout son possible pour assurer l'équité et la transparence en présentant des notifications à l'OMC et diffusant des renseignements sur les sites Web officiels des ministères compétents.

[Changement climatique et durabilité](#)

5.36. Nous apprécions l'intérêt porté par les Membres quant à la manière dont le gouvernement japonais atteindra les objectifs internationaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 46% en 2030 et de neutralité carbone nette d'ici à 2050.

5.37. Permettez-moi de vous présenter quelques-unes des initiatives les plus récentes prises par le Japon. À la fin de l'année dernière, le Japon a annoncé le lancement de la "Politique générale pour la mise en œuvre de transformation verte (GX)" et ont communiqué les caractéristiques du concept

de "tarification du carbone en faveur de la croissance", qui constituait l'un des éléments clés de la politique relative au nouveau capitalisme.

5.38. Dans le cadre de ce concept, le Japon soutiendra notamment les investissements initiaux en levant des fonds par l'intermédiaire d'obligations en faveur d'une économie en transition pour une transformation verte. Grâce à ces fonds, le gouvernement japonais et le secteur privé travailleront de concert à la mobilisation de plus de 150 000 milliards de JPY d'investissements publics et privés dans la transformation verte au cours des 10 prochaines années, afin, d'une part, d'honorer certains engagements internationaux tels que l'atteinte de la neutralité carbone d'ici à 2050 et, d'autre part, de renforcer la compétitivité industrielle et la croissance économique.

5.39. Le Japon a également publié le calendrier relatif à l'introduction future de la tarification du carbone. Au Japon, l'échange de droits d'émission sera soumis à une phase d'essai au cours de l'exercice 2023, avant d'être mis en œuvre à grande échelle à partir de l'exercice 2026. En outre, la surtaxe carbone, qui est destinée à augmenter en fonction des volumes d'émissions de CO₂ par unité de combustible fossile, devrait être appliquée à partir de 2028.

Secteur industriel

5.40. Certains Membres ont exprimé des inquiétudes quant à la compatibilité des programmes de subventions industrielles du Japon avec les règles de l'OMC. Je tiens à insister sur le fait que ces programmes sont élaborés et mis en œuvre de manière non discriminatoire et qu'ils sont donc conformes à l'Accord de l'OMC pertinent.

Conclusion

5.41. J'espère que l'engagement profond et inébranlable du Japon en faveur de ce mécanisme est parfaitement clair pour tous les Membres.

5.42. Comme je l'ai indiqué mercredi, le système commercial multilatéral est confronté à des difficultés sans précédent. Compte tenu de la nécessité de remédier à ces difficultés, le Japon continuera à coopérer étroitement avec les Membres en faveur de la réforme de l'OMC, notamment sur des questions telles que la réforme du système de règlement des différends, la garantie de conditions de concurrence équitables et la lutte contre les pratiques commerciales déloyales et non axées sur le marché.

PRÉSENTATEUR

5.43. Pour commencer, je tiens à remercier l'ensemble de la délégation japonaise pour le travail considérable qu'elle a accompli en répondant à plus de 700 questions, ce qui témoigne de l'attachement et du respect que porte le Japon à cet important exercice de transparence et d'examen par les pairs, dont le pays a lui-même préconisé l'instauration au cours du Cycle d'Uruguay.

5.44. J'adresse également mes remerciements au Chef de la délégation japonaise, M. l'Ambassadeur Okochi, pour le tour d'horizon et les réponses extrêmement détaillés qu'il a présentés mercredi et aujourd'hui concernant les principales évolutions récentes des politiques économiques, sociales et commerciales du Japon.

5.45. Aujourd'hui, je voudrais vous faire part de mes impressions et formuler quelques observations au sujet des principaux messages qui ont été exprimés dans le cadre de cet examen par plus de 50 Membres de l'OMC et qui ont fait le plus écho en moi. Je n'entrerai pas dans les détails de toutes les préoccupations commerciales soulevées par les Membres, car je suis sûr que le Japon en a pris bonne note et vient tout juste d'y répondre.

5.46. Tout d'abord, j'ai été impressionné par le nombre de Membres qui ont souligné la contribution essentielle apportée par le Japon en tant que principal ou important partenaire bilatéral ou régional en matière de commerce et d'investissement. De toute évidence, le Japon est un partenaire clé pour les Membres provenant de divers continents et se trouvant à des niveaux de développement différents. Le Japon a également été, à juste titre, vivement félicité pour son engagement en faveur du développement et de la coopération économique avec les pays en développement et les PMA.

5.47. Plusieurs Membres ont exprimé l'espoir de nouer des partenariats encore plus étroits et d'accroître les flux d'échange et d'investissement. À cet égard, des encouragements à faire avancer certaines réformes commerciales, notamment dans le secteur agricole, en matière de mesures SPS, dans le domaine des obstacles non tarifaires et dans certains secteurs de service, qui, nous l'espérons, renforceront encore le dynamisme des liens économiques et commerciaux entre le Japon et ses partenaires, ont été prodigués.

5.48. En outre, il a été indiqué de manière univoque que le Japon demeurait un partenaire fiable et essentiel au sein de cette organisation. Je crois que le présent examen a démontré sans conteste que le système commercial multilatéral, avec l'OMC en son centre, restait un pilier central de la politique commerciale du Japon. L'appui et l'attachement indéfectibles du Japon à l'OMC, ainsi que la participation active du pays à chacune des trois fonctions de l'organisation et aux discussions en cours au sujet de sa réforme, ont été sincèrement appréciés par les Membres.

5.49. Dans ce contexte, un certain nombre de Membres ont encouragé le pays à adhérer à l'AMPA, tandis que les travaux visant à rétablir un système de règlement des différends pleinement opérationnel se poursuivent. Le Japon a, de surcroît, été appelé à soutenir la réforme des subventions aux combustibles fossiles. Je pense que le moment est venu pour le Japon de renforcer encore davantage son rôle de chef de file, en particulier alors que nous lançons le compte à rebours aux fins de l'obtention de résultats significatifs à la treizième Conférence ministérielle de l'OMC à Abou Dhabi.

5.50. Face aux nouveaux problèmes et aux nouvelles urgences et menaces qui se font jour à l'échelle mondiale, il est plus important que jamais de maintenir et de renforcer la coopération fondée sur des règles et un environnement commercial mondial ouvert et prévisible, ainsi que de promouvoir des chaînes de valeur résilientes. Nous comptons tous sur le Japon pour qu'il joue le rôle qui lui revient à la mesure de la taille de son économie et de sa part dans le commerce mondial.

5.51. Les Membres se sont dit conscients du fait que le Japon se heurtait actuellement à une multitude de difficultés concomitantes et complexes, tant au niveau international que national. Les Membres se sont vivement intéressés aux politiques prospectives du Japon, qui visent à résoudre les problèmes sociaux et à relancer la croissance économique, en s'appuyant sur la promotion des transformations numériques et écologiques et sur l'investissement dans le capital humain, la science et l'innovation. Nous ne pouvons qu'encourager le Japon à poursuivre ses différentes réformes visant à renforcer la productivité de la main-d'œuvre et le capital humain, la durabilité environnementale et la lutte contre le changement climatique, l'innovation et la numérisation, tout en préservant l'ouverture et l'équité dans ses activités de commerce international.

5.52. Par ailleurs, au vu de l'accent toujours plus important mis par le Japon sur la sécurité nationale et économique dans ses politiques économiques et commerciales, les Membres continueront sans nul doute à veiller attentivement à ce que l'équilibre délicat entre renforcement de la sécurité économique et garantie d'un traitement équitable soit préservé. Nous avons pris bonne note de la volonté affirmée du Japon de garantir la transparence ainsi que des conditions de concurrence équitables afin de favoriser un environnement commercial favorable et de soutenir l'intégrité et la durabilité du système commercial multilatéral fondé sur des règles.

5.53. Pour terminer, je suis convaincu que le Japon trouvera matière à réflexion au sujet des domaines de ses politiques commerciales pour lesquels les Membres ont exprimé des préoccupations et encouragé de nouvelles améliorations.

5.54. Je tiens à féliciter le Japon pour cet examen très fructueux et à remercier une nouvelle fois la délégation japonaise de m'avoir fait l'honneur d'intervenir en tant que présentateur dans le cadre de l'examen de la politique commerciale de l'un des Membres les plus éminents de l'OMC et de l'une des économies les plus importantes au monde.

JORDANIE

5.55. Nous aimerions nous associer aux autres délégations pour souhaiter la bienvenue à S.E. M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint, Ambassadeur en charge de la diplomatie économique auprès du Ministère des affaires étrangères, à S.E. M. Kazuyuki Yamazaki ainsi qu'à l'ensemble de la délégation japonaise, et les féliciter pour les efforts déployés dans le cadre de la préparation du 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon et du rapport correspondant.

5.56. Nous remercions également le présentateur, S.E. M. João Aguiar Machado, pour ses observations perspicaces et remarquables, ainsi que le Secrétariat pour son rapport instructif, qui brosse un tableau complet des principales évolutions survenues au sein du régime commercial japonais au cours de la période considérée.

5.57. Nous saluons la détermination du Japon à respecter ses obligations dans le cadre de l'OMC, à continuer de jouer un rôle clé dans les initiatives menées par l'OMC ainsi qu'à apporter son appui au renforcement du système commercial multilatéral, à aider à sa mise en œuvre et à encourager le développement durable.

5.58. Le rapport dépeint l'évolution positive de l'économie japonaise et la poursuite des réformes structurelles en faveur de l'instauration d'une économie verte et numérique, malgré les différentes difficultés liées à la pandémie et aux récentes crises économiques mondiales, ainsi que les progrès enregistrés dans le cadre de sa politique économique et commerciale, qui vise à intégrer l'économie japonaise dans le marché mondial, principalement dans le cadre du système commercial multilatéral.

5.59. En 2022, les échanges bilatéraux entre la Jordanie et le Japon se sont élevés à environ 437 millions d'USD et nous sommes toujours désireux de développer nos bonnes relations commerciales et économiques avec le pays ainsi que d'explorer d'autres domaines d'intérêt mutuel, aux niveaux bilatéral et multilatéral.

5.60. Le Japon jouit d'une présence internationale extrêmement bénéfique et engageante qui a des effets positifs au-delà de l'aspect commercial.

5.61. Pour conclure, permettez-moi de complimenter le Japon pour cet examen très réussi de sa politique commerciale.

ÉTATS-UNIS

5.62. Nous tenons à remercier la délégation japonaise pour sa participation active à cet examen. Nous souhaitons également profiter de cette occasion pour saluer le travail et les efforts fournis par la délégation de Tokyo ainsi que pour rappeler combien nous apprécions la collaboration étroite et l'amitié que nous entretenons avec l'Ambassadeur Yamazaki et la mission japonaise ici à Genève.

5.63. Comme beaucoup d'autres Membres ayant pris la parole le premier jour, j'ai un lien personnel fort avec le Japon, puisque j'ai vécu dans la préfecture rurale d'Ibaraki durant deux ans. C'est un plaisir de continuer à renforcer les relations entre les États-Unis et le Japon et de travailler en partenariat pour améliorer le système commercial multilatéral.

5.64. Dans le cadre de cet examen, les États-Unis ont signalé qu'il existait certains obstacles significatifs au commerce auxquels les exportateurs américains se heurtaient sur le marché japonais et nous apprécions l'intérêt que vous avez porté à ces préoccupations ainsi que les réponses que vous avez fournies à cet égard. Nous avons présenté quelques questions supplémentaires par écrit au titre du présent examen.

5.65. Vous constaterez que nous avons demandé des renseignements complémentaires concernant les mécanismes de coordination interne entre les différents ministères japonais. Nous considérons qu'il est possible d'intensifier les travaux des comités de l'OMC en ce qui concerne les efforts déployés par les Membres pour établir et maintenir des systèmes de coordination nationaux, puisque ces mécanismes sont indispensables pour se conformer aux obligations de transparence dans le cadre de l'OMC et favoriser l'adoption de politiques commerciales inclusives. Nous encourageons le Japon à envisager de partager ses propres expériences en matière de coordination interinstitutions dans le cadre des efforts de réforme que nous avons entrepris.

5.66. En ce qui concerne la réforme de l'OMC, nous nous félicitons de la participation constante du Japon aux efforts collectifs que nous déployons en vue d'apporter les changements nécessaires pour permettre de garantir que l'OMC s'attache à remédier aux difficultés pertinentes et réelles auxquelles l'économie mondiale est confrontée.

5.67. Les États-Unis et le Japon ont pour objectif commun de réformer le système de règlement des différends. Un travail considérable nous attend si nous voulons parvenir à un consensus concernant la mise en place d'un système de résolution des différends efficient. Nous partageons votre intérêt à examiner et appuyer l'adoption d'autres moyens permettant de résoudre les problèmes

commerciaux entre les Membres. Nous notons que de nombreux Membres ont encouragé le Japon à accéder à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire. Vu que le pays a choisi de ne pas participer à cette initiative, nous considérons qu'il est aux prises de préoccupations d'ordre structurel à l'égard de cette approche. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre la discussion avec le Japon pour garantir que le système de règlement des différends de l'OMC tienne compte de tous les intérêts.

5.68. En conclusion, nous tenons à saluer les contributions précieuses que le Japon a apportées et continue d'apporter en faveur de renforcement et du soutien du système commercial mondial.

5.69. Nous vous remercions pour votre partenariat et votre amitié et vous félicitons pour votre 15^{ème} examen de la politique commerciale.

CHINE

5.70. Comme l'a mentionné M. l'Ambassadeur Aguiar Machado en sa qualité de présentateur lors de la première journée de réunion, l'un des principaux changements survenus dans les politiques économiques et commerciales du Japon au cours de la période considérée réside dans l'importance accrue accordée par le gouvernement japonais aux questions de sécurité nationale et économique. À l'instar de l'Ambassadeur Aguiar Machado, la Chine a également exprimé sa préoccupation dans sa déclaration et dans ses questions écrites et souhaiterait connaître le point de vue du Japon à cet égard.

5.71. Nous remercions le Japon pour les premières réponses qu'il a apportées à nos questions écrites. Toutefois, il n'a pas été répondu pleinement à nos préoccupations. Nous avons remarqué que, pour certaines questions sensibles, le Japon a communiqué des renseignements tout en évitant d'aborder le véritable sujet. À titre d'exemple, le Japon a expliqué les objectifs stratégiques de son régime de contrôle des exportations et a précisé qu'il ne visait aucun pays en particulier. La Chine souhaite souligner que le but de cette mesure ne justifie pas nécessairement la teneur, la structure et l'incidence des politiques et des pratiques connexes. Les mesures s'appuyant sur un objectif stratégique légitime peuvent également s'écarter de leur but initial lors de la mise en œuvre. Plus particulièrement, lorsque la "coordination" avec des alliés "aux vues similaires" est inappropriée, la mesure est fortement susceptible d'avoir un effet discriminatoire *de facto*.

5.72. La Chine tient à réaffirmer que l'extension du concept de sécurité nationale et l'application abusive de mesures de contrôle des exportations ne sont pas conformes aux principes fondamentaux de l'OMC. Cela ne fera que compromettre la stabilité de la chaîne industrielle et d'approvisionnement mondiale, augmenter le coût du commerce international et affaiblir la compétitivité économique du pays.

5.73. Au cours de la première journée de réunion, de nombreux Membres ont souligné l'ouverture générale du régime économique et commercial du Japon, ainsi que le rôle actif qu'il joue au sein du système commercial multilatéral et la contribution qu'il y apporte. La Chine souscrit à ces observations et estime qu'il s'agit d'une raison importante pour laquelle le Japon a obtenu d'excellents résultats économiques. Il a été fait référence au produit japonais autrefois le plus populaire au monde, à savoir le Walkman de Sony. On peut dire à juste titre que le Walkman et la gloire des produits électroniques japonais symbolisent l'intégration réussie du Japon dans la chaîne de valeur mondiale.

5.74. Nous espérons que, dans toute chaîne industrielle étroitement intégrée qui aura été constituée, le Japon ne cherchera pas la séparation ou le découplage, ce qui ferait perdre aux entreprises japonaises leur vaste marché et la force motrice de l'innovation future, et finirait par nuire aux intérêts du pays.

5.75. Le Japon a également indiqué que l'OMC se heurtait actuellement à des difficultés sans précédent. La Chine estime que cela s'explique notamment par le fait que, face à un monde en perpétuel changement et rempli d'incertitudes, le glissement vers l'unilatéralisme et le protectionnisme est devenu une option facile. À cet égard, certains Membres donnent le mauvais exemple. La Chine espère et est convaincue que le Japon, autrefois victime de l'unilatéralisme et du protectionnisme, a bien compris cela.

5.76. La Chine espère que le Japon continuera à appliquer une politique libre, ouverte et inclusive, à renforcer la coopération avec les Membres, y compris la Chine, et à défendre un véritable multilatéralisme. Elle attend avec intérêt que le Japon joue un rôle constructif dans les négociations sur la réforme de l'OMC et dans la préparation d'une CM13 réussie. La Chine est convaincue que cela contribuera à la poursuite du développement du Japon et à la reprise économique mondiale.

BRÉSIL

5.77. Nous tenons à féliciter le Japon pour le travail acharné qu'il a accompli aux fins de son examen de la politique commerciale, qui a constitué un exercice très productif et utile, dans le cadre duquel plus de 700 questions ont été présentées. Comme nous l'avons dit le premier jour, notre capitale examine les réponses que le Japon a apportées à nos questions, et nous soumettrons rapidement toute question complémentaire que le Brésil pourrait avoir.

5.78. Nous attendons avec intérêt de poursuivre les discussions et la coopération constructives entre nos délégations ici à Genève, en particulier dans les domaines que nous avons mis en avant dans notre première intervention, tels que la réforme de l'OMC, l'AMPA, les mesures SPS, l'accès au marché et la réforme de l'agriculture.

UNION EUROPÉENNE

5.79. Tout d'abord, permettez-moi de remercier le Japon pour l'aperçu global présenté mercredi dernier ainsi que ce matin des principaux faits intervenus dans sa politique économique et commerciale pendant la période à l'examen.

5.80. L'UE est heureuse de constater que cet examen a permis de mieux comprendre la politique commerciale du Japon et espère qu'il tiendra dûment compte de certains des enjeux soulignés par les Membres.

5.81. Nous tenons en outre à remercier le Japon d'avoir répondu rapidement aux questions de l'UE. Sur un nombre limité de questions, nous avons soumis des questions complémentaires.

5.82. Elles avaient trait aux résultats obtenus et aux progrès réalisés dans le cadre du Plan de lutte contre le réchauffement de la planète, à la certification par des organismes d'évaluation de la conformité agréés à l'étranger, à l'efficacité des mesures facultatives visant à bloquer les sites Web portant atteinte à des droits de propriété intellectuelle et à la discrimination des entreprises étrangères dans l'accès au financement pour le développement d'installations au titre du Plan de base du projet de développement d'installations portuaires spécifiques.

5.83. La discussion du premier jour sur l'examen a montré que de nombreux Membres partagent l'appréciation positive que fait l'UE du rôle constructif que le Japon joue au sein de l'OMC et en matière de promotion d'un commerce international fondé sur des règles.

5.84. Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération bilatérale avec le Japon dans le cadre de l'APE entre l'UE et le Japon, notamment en vue de faire progresser nos discussions bilatérales sur les flux de données et de résoudre certains problèmes, y compris en ce qui concerne les mesures SPS.

5.85. Nous attendons également avec intérêt de poursuivre notre coopération dans toutes les instances multilatérales pertinentes, y compris aux fins du rétablissement d'un système de règlement des différends de l'OMC pleinement opérationnel et de la redynamisation de la fonction de délibération.

5.86. Au nom de l'UE, je félicite le Japon d'avoir mené à bien cet examen fructueux et réussi.

FÉDÉRATION DE RUSSIE

5.87. Lors de l'examen de la politique commerciale des États-Unis tenu en décembre 2022, ma délégation avait déclaré que la décision de la délégation américaine de ne pas répondre à un grand nombre de questions écrites dûment présentée créait un dangereux précédent. Nous avons averti que si nous permettions à un Membre de violer impunément ses obligations dans le cadre de l'OMC,

d'autres suivraient inévitablement. Nous avons malheureusement raison. Aujourd'hui, le Japon a décidé unilatéralement que le respect de ses engagements en matière de transparence était en quelque sorte facultatif. Ce n'est pas le cas. L'annexe 3 de l'Accord de Marrakech, portant création du MEPC, et le Règlement intérieur de cet organe n'offrent aucun prétexte pour laisser sans réponse des questions posées à l'avance par écrit. De fait, il est clairement stipulé, à la page 22 du Règlement intérieur, que toutes les questions reçues avant la date limite doivent recevoir une réponse avant le début de la réunion relative à l'EPC.

5.88. Dans sa déclaration liminaire prononcée mercredi, le Chef de la délégation japonaise a indiqué que le Japon "s'engage[ait] à œuvrer pour assurer la transparence" et à "soutenir l'intégrité et la viabilité d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles". Les mêmes mots d'ordre se sont faits entendre dans l'intervention de ce jour réalisée par l'éminent Chef de la délégation japonaise, lesquels ont également été mis en avant par l'honorable présentateur, l'Ambassadeur de l'Union européenne, S.E. M. Aguiar Machado. En réalité, contrairement aux assurances données, Tokyo, en ne participant pas à l'échange de questions et de réponses dans le cadre de son EPC, viole délibérément ses obligations de transparence et enfreint sciemment les règles du système commercial multilatéral. Nous relevons que, dans son intervention d'aujourd'hui, l'éminent Chef de la délégation du Japon n'a pas réagi à cette question épineuse. Nous estimons que cela signifie que la délégation japonaise n'a aucun argument à présenter et n'a rien à déclarer pour sa défense.

5.89. Pour conclure, je voudrais répéter une fois de plus qu'il est extrêmement dangereux pour tous les Membres et pour le système commercial multilatéral de mêler la politique au commerce et à l'économie. Nous espérons que le Japon honorera ses engagements envers l'OMC et reviendra à une coopération constructive.

6 REMARQUES FINALES DE LA PRÉSIDENTE

6.1. Le 15^{ème} examen de la politique commerciale du Japon nous a donné une bonne occasion d'évaluer et de mieux comprendre le large éventail de politiques et pratiques commerciales du Japon adoptées depuis le dernier examen en 2020 et de prendre acte des défis auxquels il est confronté.

6.2. L'examen a bénéficié de la participation constructive et instructive de la délégation japonaise, dirigée par M. Akihiro Okochi, Vice-Ministre adjoint, Bureau des affaires économiques, Ambassadeur chargé de la diplomatie économique et Ministère des affaires étrangères; des observations judicieuses du présentateur, S.E. M. l'Ambassadeur Aguiar Machado, Représentant permanent de l'Union européenne auprès de l'OMC; et de la présence des 56 délégations qui ont pris la parole au cours de cette réunion. Je tiens à les remercier tous de leur contribution.

6.3. Les Membres ont souligné l'importance du Japon pour le commerce et la prospérité économique au niveau mondial, saluant sa reprise après la pandémie de COVID-19, malgré la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales, les défis posés par la guerre en Ukraine et l'incidence défavorable du changement climatique sous forme de catastrophes naturelles plus fréquentes et intenses.

6.4. De nombreux Membres ont dit que le Japon était l'un de leurs principaux partenaires en matière de commerce et d'investissement, et, souvent, leur plus gros marché d'exportation/importation. La sécurité nationale ayant plus de poids et d'impact dans les politiques économiques et commerciales, les Membres étaient préoccupés par certaines mesures envisagées dans le cadre de la Loi sur la promotion de la sécurité économique du Japon, qui est considérée comme un élément central de la politique économique du pays. Le Japon a été encouragé à clarifier le processus et les critères permettant de déterminer ce que sont un " produit clé", des "services d'infrastructure essentiels" et des "technologies de pointe essentielles" et quels types d'entreprises peuvent bénéficier des subventions mentionnées dans la Loi.

6.5. Les Membres se sont félicités du fait que le cadre du Japon en matière d'IED reste libéral, avec seulement quelques restrictions sectorielles. Toutefois, ils se sont dit préoccupés par les obligations de vérification de l'IED, les mesures visant à attirer l'IED et les restrictions de l'IED dans certains secteurs. Certains Membres se sont dit préoccupés par la viabilité de la politique budgétaire japonaise, compte tenu de l'augmentation du ratio de la dette publique au PIB et de l'incidence de la diminution et du vieillissement de la population japonaise.

6.6. Les Membres ont félicité le Japon pour sa participation active au maintien du système commercial multilatéral, y compris sa contribution aux résultats de la CM12, sa participation à la réforme de l'OMC, ainsi que sa contribution constructive aux discussions concernant les initiatives liées aux déclarations conjointes sur le commerce électronique, la facilitation de l'investissement pour le développement, la création d'un groupe de travail informel à l'OMC pour les MPME et la réglementation intérieure dans le domaine des services. Le Japon a également reçu des félicitations pour avoir été le premier donateur du Mécanisme de financement de l'OMC sur la pêche, qui visait à aider les pays en développement et les pays les moins avancés à mettre en œuvre l'Accord sur les subventions à la pêche. Les Membres ont également accueilli positivement la poursuite de l'assistance technique liée au commerce et au développement du Japon dans divers domaines, y compris la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges, ainsi que la prorogation du schéma SGP jusqu'au 31 mars 2031. Certains Membres ont invité le Japon à accéder à l'Arrangement multipartite concernant une procédure arbitrale d'appel provisoire.

6.7. Certains Membres ont félicité le Japon pour sa coopération économique bilatérale dans le cadre de ses accords de partenariat économique et pour sa participation active à des cadres régionaux tels que le Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et le Cadre économique indo-pacifique (IPEF). D'autres Membres ont demandé plus de détails sur le rôle de l'IPEF et de l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), l'utilisation du SGP et l'admissibilité, un accord bilatéral avec les États-Unis et les projets du Japon concernant de futurs ACR.

6.8. S'agissant de la politique commerciale, tout en saluant le haut degré de prévisibilité du régime tarifaire du Japon, certains Membres étaient préoccupés par la complexité du régime tarifaire japonais et par les projets de simplification du tarif douanier; la fourniture d'équivalents *ad valorem*

qui manquaient; la réglementation concernant les courtiers en douane; la réglementation des contrôles à l'exportation; les restrictions à l'exportation liées aux semi-conducteurs; les mesures de soutien à l'exportation; les mesures SPS s'écartant des normes internationales; les procédures de passation des marchés publics; et de nombreuses questions relatives aux droits de propriété intellectuelle. Le Japon a été encouragé à réduire la complexité et les crêtes tarifaires de son tarif douanier, en particulier dans le domaine de l'agriculture. Bien que le Japon ait également été félicité pour ses efforts de facilitation des échanges, y compris la numérisation et l'automatisation des procédures douanières dans le contexte des perturbations économiques, il a été encouragé à accroître encore la transparence, à réduire la réglementation non nécessaire et à supprimer d'autres obstacles au commerce.

6.9. En ce qui concerne les politiques commerciales sectorielles, certains Membres ont salué la politique de décarbonation du pays (émissions de gaz à effet de serre nettes nulles d'ici à 2050), la place accordée aux MPME et la forte reprise des exportations et des importations. D'autres Membres ont demandé des renseignements additionnels sur: le soutien interne à l'agriculture en général; les conditions et critères pour les versements directs; les méthodes d'attribution des contingents tarifaires et les taux d'utilisation; les objectifs d'auto-suffisance agricole; les plans et incitations visant à promouvoir les énergies renouvelables et décarboner l'économie; le soutien aux "produits et matériaux essentiels", en particulier pour les producteurs de puces et de semi-conducteurs; la participation étrangère dans les services financiers; le rôle de l'Agence numérique; et les règles relatives au stockage et au transfert de données.

6.10. Pour cet examen, le Japon a reçu au total 787 questions écrites communiquées à l'avance par 34 délégations, dont 700 avaient été adressées dans le délai fixé, couvrant un large éventail de sujets. En outre, 6 questions additionnelles et 105 questions complémentaires ont été présentées après le premier jour. Avant cette réunion, le Japon avait déjà répondu par écrit à la plupart des questions.

6.11. La délégation du Japon a clairement démontré qu'elle attachait une grande valeur au Mécanisme d'examen des politiques commerciales et au système commercial multilatéral, comme en témoignent sa participation active pendant ces deux jours de réunion et les réponses qu'elle s'est efforcée de donner à un très grand nombre de questions écrites communiquées à l'avance. Cela reflète l'importance du Japon dans le système commercial multilatéral et l'intérêt qu'ont les Membres à dialoguer avec le Japon sur ses politiques commerciales et connexes.

6.12. Les éléments qui précèdent présentent les principaux points qui sont ressortis de notre discussion ces derniers jours. J'espère que la délégation du Japon en tiendra compte et qu'elle poursuivra sa réflexion sur ces questions et les nombreuses observations constructives qu'elle a reçues dans le cadre de cet examen. Les Membres attendent avec intérêt de recevoir les réponses écrites du Japon à toutes les questions en suspens ou questions complémentaires dans le délai habituel d'un mois, ce qui permettra d'achever l'examen.
